This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

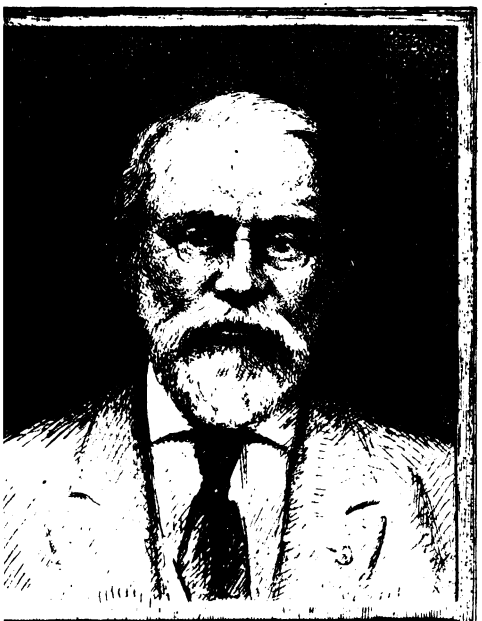

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
44
.D89
v.19

Du monbin
Recueil des campagnes

CAMPAGNE
DE
MONSIEUR LE MARÉCHAL
DUC DE COIGNY
EN
ALLEMAGNE
L'AN M. DCC. XLIII.

CONTENANT

Les Lettres de ce Maréchal & celles de plusieurs autres Officiers Généraux au Roi, & à Mr. le Comte d'Argenson, Ministre au Département de la Guerre, Recueil très interressant, & d'autant plus digne de l'attention du Public, qu'il a été formé sur les Originaux, qui se trouvent au Dépôt de la Guerre de la Cour de France.

PREMIERE PARTIE.

A AMSTERDAM,
Chez MARC. MICHEL REY.
M. DCC. LXI.

Printed in the Netherlands

TABLE

Quinn
mich
6-21-38
3636

DES

LETTRES ET PIECES

DE CE

PREMIER VOLUME.

MOIS DE JUILLET.

Lettre de Mr. le *Mqis* de *Cremille* à Mr. d'*Argenſon*, le premier Juillet 1743. Pag. 1.

Etat des *Régimens*, qui ſont un Mouvement, pour aller camper du Village de *Northeim*, à celui de *Klein-Hauſen* en deçà de la *Weſchnitz*, aux ordres de Mr. le *Comte* de *Montal*, Lieutenant Général. 4

Etat des *Régiments* qui ont eu ordre de partir de leurs Cantonnemens pour ſe rendre au Camp de *Northeim*. 6

au Camp de *Selingeſtatt* le 3. Juillet 1743. 7

Etat des *Régimens* qui ont reçu ordre de partir pour venir joindre l'Armée. 10

Lettre de Mr. le *Marquis* de *Cremille* à Mr. d'*Argenſon*, au Camp de *Steinheim* le 6. Juillet 1743. 12

Lettre de Mr. de *Broglie* à Mr. d'*Argenſon*, à Strasbourg le 17. Juillet 1743. 14

Copie d'une *Lettre Circulaire* écrite par Mr. le *Maréchal* de *Broglie*, à Mrs. les *Commandans* d'*Huningue*, du *Fort-Louis* & *de Lautrebourg*. 15

Copie d'une *Lettre* de Mr. le *Comte* d'*Eſtrées* écrite à Mr. le *Maréchal* de *Broglie* à Huningue le 16. Juillet 1743. 16

Copie d'une *Lettre* de Mr. de *Broglie* écrite à Mr. de *Noailles* à Strasbourg le 17. Juillet 1743. 21

Copie de la *Lettre* de Mr. de la *Grandville*, écrite à Mr. de *Broglie*. 23

Copie de la *Réponſe* de Mr. de *Broglie*, à Mr. de la *Grandville* Intendant d'Alſace. 24

Lettre de Mr. le *Comte* de *Saxe* à Mr. d'*Argen-*

genſon, au Camp de Spire le 18. de Juillet 1743. 25

Copie d'une *Lettre* de Mr. de *Kevenbuller*, écrite à Mr. le *Comte* de *Saxe* du Camp de Horch le 16. Juillet 1743. 29

Copie de la *Lettre* de Mr. de la *Grandville*, écrite à Mr. le *Prince Charles*. 31

Lettre de Mr. le *Comte* d'*Eſtrées* à Mr. d'*Argenſon*, à Strasbourg le 19. Juillet 1743. 33

Lettre de Mr. le *Comte* de *Saxe* à Mr. d'*Argenſon*, au Camp de *Spire* le 20. Juillet 1743. 37

Copie de la *Lettre* de Mr. le *Comte* de *Tilly*, écrite à Mr. le *Comte* de *Saxe*, à Manheim le 20. Juillet 1743. 38

Copie de la *Lettre* de Mr. le *Comte* De*ſalleurs*, écrite à Mr. le *Comte* de *Saxe*, à Dreſde le 12. Juillet 1743. 41

Lettre de Mr. de *Sallieres* à Mr. d'*Argenſon*, à Spire le 23. Juillet 1743. 43

Etat des *Troupes* de l'*Armée* du *Roi* qui retournent en *France*, & de la *Route* qu'elles tiendront. 44

Lettre de Mr. le *Comte* de *Saxe*, à Mr. d'*Argen-*

genſon, au Camp de Spire, le 23. Juillet 1743. 54

Etat des *Troupes* qui ſont deſtinées à ſervir ſous les ordres de Mr. le *Comte* de *Saxe*, du 22. Juillet 1743. 57

Copie du *Billet* remis par Mr. de *Sallieres* à Mr. le *Comte* de *Saxe*. 58

Etat des *Troupes* revenues de la *Baviere* qui ſont parties pour l'*Alſace*, & qui doivent être diſtribuées dans cette *Province*. 59

Etat des *Officiers Généraux* qui doivent ſervir en *Alſace* ſous Mr. le *Comte* de *Saxe*. 61

Etat des *Régimens* qui ſont tirés de l'*Armée* de *Baviere*, pour réjoindre celle de Mr. le *Maréchal* de *Noailles*. 62

Lettre de Mr. le *Comte* de *Saxe*, à Mr. d'*Argenſon*, à Strasbourg le 29. Juillet 1743. 63

Etat du *Cantonnement Général* des *Troupes* qui ſont ſous les ordres de Mr. le *Comte* de *Clermont*. 65

Lettre de Mr. de *Sallieres* à Mr. d'*Argenſon*, au Camp de Spire du 26. Juillet 1743. 66

Etat des *Troupes* qui compoſent l'*Armée* d'*Alſace* aux ordres de Mr. le *Comte* de *Saxe*. 67

MOIS

MOIS D'AOUT.

Lettre de Mr. de la *Ravoye* à Mr. d'*Argenſon* à Huningue le premier d'Août 1743. 68

Lettre de Mr. *Baudoüin* à Mr. d'*Argenſon*, à Briſack le 1er. Août 1743. 72

Etat des *Troupes* qui ſont cantonnées en *Haute-Alſace.* 74

Lettre de Mr. le *Comte* de *Saxe* à Mr. d'*Argenſon*, à Scheleſtatt le 2. Août 1743. 75

Diſpoſitions pour les *ſignaux* le long du Rhin, dans les Redoutes depuis *Huningue* juſqu'à *Lauterbourg.* 80

Extrait des *Nouvelles* de Mr. le *Comte* de *Saxe* envoyé à Mr. le *Comte* d'*Argenſon.* 85

Lettre de Mr. *Prioux* à Mr. d'*Argenſon*, à Scheleſtatt du 2. Août 1743. 89

Etat des *Troupes* réunies ſous le Commandement de Mr. le *Comte* de *Saxe* en *Haute-Alſace.* 90

Etat des *Commiſſaires* des *Guerres*, qui ſervent ſous le Commandement de Mr. le *Comte* de *Saxe.* 93

Lettre de Mr. le *Marquis* de la *Ravoye* à Mr. d'*Argenſon*, à Huningue le 2. d'Août 1743. 94

Lettre de Mr. de la *Morliere* à Mr. d'*Argenſon*, à Francfort le 2. Août 1743. 96

Lettre de Mr. de *Genſac* à Mr. d'*Argenſon*, à Strasbourg le 2. Août 1743. 99

Etat des *Troupes* qui ſe trouvent actuellement en Alſace. 101

Etat des *Régiments* de l'*Armée* deſtinés pour marcher en *Haute-Alſace*, partis de Spire le 20. Juillet 1743. aux Ordres de Mr. le *Marquis* de *Clermont Gallerande*. 103

Etat d'autres *Troupes* partant de Spire le 25. Juillet, & marchant pour aller en *Haute-Alſace* aux Ordres de Mr. le *Comte* de *Saxe* ſous *Scheleſtatt*. 104

Lettre de Mr. de la *Grandville* à Mr. d'*Argenſon*, à Ingolſtad le 4. Août 1743. 106

Lettre de Mr. le *Comte* de *Mortagne* à Mr. d'*Argenſon*, à Cloſter Simer du 4. Août 1743. 112

Lettre de Mr. de Coigny à Mr. d'*Argenſon*, à Paris le 6. Août 1743. 114

Lettre de Mr. le *Comte* de *Saxe*, au Camp de Schilick du 7. Août 1743. 116

Rapport venant du côté de Fribourg envoyé à la *Cour* par Mr. le *Comte* de *Saxe*. 118

Copie de la *Lettre* de Mr. de la *Ravoye*, écrite à Mr. le *Comte* de *Saxe*, à Huningue le 4. Août 1743. 119

Copie de la *Lettre* de Mr. le *Comte* de *Montmorin*, écrite à Mr. le *Comte* de *Saxe*, à Biesheim du 6. Août 1743. 120

Copie de la *Lettre* de Mr. de *Fontaine Martel*, écrite à Mr. le *Comte* de *Saxe*. 122

Lettre de Mr. le *Comte* de *Saxe* à Mr. d'*Argenson*, à Markelsheim du 14. Août 1743. 123

Copie de la *Lettre* de Mr. de la *Ravoye*, écrite à Mr. le *Comte* de *Saxe*, à Huningue le 13. Août 1743. 124

Marche de l'*Armée* de Mr. le *Prince Charles*. 127

Nouvelles du 10. Août venant d'un *Bourgeois* de *Basle*. 128

Nouvelles du 10. Août d'un autre *Homme* de *Basle* qui les tient de la Maison de Mr. de *Prié*. 129

Extrait d'une Lettre du 11. Août. 130

Lettre de Mr. le *Marquis* de *Cremille* à Mr. le *Comte* d'*Argenſon*, au Camp de *Spire* le 8. Août 1743. 131

Etat des *Troupes* qui compoſent l'Armée. 134

Etat de la *Cavalerie* qui compoſe l'Armée. 137

Etat des *Troupes* aux ordres de Mr. le *Comte* de *Saxe*, & de celles qui ſont dans les Places de la *Haute* & *Baſſe-Alſace*. 140

Lettre de Mr. de *Coigny* à Mr. d'*Argenſon*, à Paris le 14. Août 1743. 143

Lettre de Mr. de la *Grandville* à Mr. d'*Argenſon*, à Strasbourg le 15. Août 1743. 144

Rapport du 12. Août 1743. 144

Lettre de Mr. de *Coigny* à Mr. d'*Argenſon*, à Paris le 16. Août 1743. 147

Lettre de Mr. le *Marquis* de la *Ravoye* à Mr. d'*Argenſon*, à Huningue le 16. Août 1743. 148

Lettre de Mr. le *Comte* de *Saxe* à Mr. d'*Argenſon*, au Camp d'Effeiler le 16. Août 1743. 149

Lettre de Mr. de *Genſac* à Mr. d'*Argenſon*, à Strasbourg le 17. Août 1743. 151

Etat

Etat des *Troupes* qui marchent en Haute-Alſace aux ordres de Mr. le Comte de *Saxe*. 152

Lettre de Mr. le *Comte* de *Rupelmonde* à Mr. d'*Argenſon*, au Fort-Louis le 18. Août 1743. 153

Ordre établi par Mr. le *Comte* de *Rupelmonde*, dans tous les Poſtes établis le long du Rhin, dans l'étendue du Commandement du Fort-Louis. 156

Etat des *Gardes* des *Payſans* établies le long du *Rhin* depuis *Druſenheim* juſqu'à *Séltz* incluſivement, avec les noms des Baillages qui les ont fournis, fait au Fort-Louis le 18. Août 1743. 160

Lettre de Mr. le *Chevalier* d'*Eſpagnac* à Mr. d'*Argenſon*, à Baſle le 20. Août 1743. 165

Articles d'une *Lettre* de Mr. le *Maréchal* de *Noailles*, que Mr. le *Comte* de *Saxe* m'a fait paſſer. 168

Lettre de Mr. le *Marquis* de la *Ravoye* à Mr. d'*Argenſon*, à Huningue le 20. du Mois d'Août 1743. 171

Copie d'une *Lettre* d'un des *Principaux* de *Baſle*, écrite à Mr. de la *Ravoye*, du 17. Août 1743. à 7. heures du ſoir. 173

Copie d'une *Lettre* écrite à Mr. de la *Ravoye* par

par un des *Principaux Officiers* de *Soleure*. 174

Rapport d'un *Espion* arrivé de l'*Armée* de Mr. le *Prince Charles*, du 18. Août 1743. 175

Copie d'une *Lettre* de *Soleure*, écrite à Mr. de la *Ravoye*, du 19. Août 1743. 176

Rapport d'un autre *Espion*, du 20. du Mois d'Août 1743. 177

Lettre de Mr. le *Comte* de *Saxe* à Mr. d'*Argenson*, au Camp de Heytern du 21. Août 1743. 178

Copie de la *Lettre* de Mr. d'*Espagnac*, écrite à Mr. le *Comte* de *Saxe*. 179

Lettre de Mr. le *Comte* de *Saxe* à Mr. d'*Argenson*, au Camp d'Heitern le 22. Août 1743. 182

Copie de la *Lettre* de Mr. le *Marquis* de *Caraman*, écrite à Mr. le *Comte* de *Saxe*, à Balgau le 21. Août 1743. 183

Lettre de Mr. le *Comte* de *Genſac* à Mr. d'*Argenſon*, à Strasbourg le 24. Août 1743. 185

Lettre de Mr. de *Coigny* à Mr. d'*Argenſon*, à Strasbourg le 15. Juin 1743. 187

Lettre de Mr. le *Comte* de *Saxe* à Mr. d'*Argen-*

genſon, au Camp d'Heitern le 26. Août 1743. 189

Copie d'une *Lettre* de Mr. le *Comte Deſalleurs*, *Miniſtre* du *Roi*, écrite à Mr. le *Comte* de *Saxe*, à Dresde le 14. Août 1743. 191

Copie de la *Lettre* de Mr. le *Comte* de *Saxe*, écrite à Mr. d'*Oſten*, au Camp d'Heitern le 26. Août 1743. 196

Lettre de Mr. de la *Ravoye* à Mr. d'*Argenſon*, à Huningue le 27. Août 1743. 199

Traduction de la *Lettre* du *Prince Charles* aux *Députés* du *Corps Helvétique*, du Camp de Muntzigen le 15. Août 1743. 201

Traduction de la *Lettre* de Mr. le *Marquis* de *Prié* au Corps Helvétique, du 15. Août 1743. 203

Copie de la *Lettre* d'un des *Premiers* de *Baſle*, écrite à Mr. le *Marquis* de la *Ravoye*, du 25. Août 1743. 206

Lettre de Mr. *Baudoin* à Mr. d'*Argenſon*, à Briſack le 27. Août 1743. 208

Lettre de Mr. de *Coigny* à Mr. d'*Argenſon*, à Strasbourg le 25. Août 1743. 209

Lettre de Mr. de *Coigny* à Mr. d'*Argenſon*, à Strasbourg le 29. Août 1743. 211

Etat

Etat des *Brigades* de *Cavalerie* de l'*Armée* de Mr. le *Maréchal* de *Coigny*, & des *Officiers Généraux* qui les commandent. 212

Lettre de Mr. d'*Arbault* à Mr. d'*Argenſon*, à Ansbourg le 29. Août 1743. 214

Propoſitions de Mr. d'*Arbault*. 216

Lettre de Mr. de *Coigny* à Mr. d'*Argenſon*, au Camp d'Ottmarsheim le 30. Août 1743. 217

Copie de la *Lettre* de Mr. de *Coigny*, écrite à Mr. de *Noailles*, au Camp d'Ottmarsheim le 30. Août 1743. 218

Etat des *Troupes* qui ſont cantonnées depuis *Rhinau* à cinq Lieues de *Strasbourg* juſqu'à *Huningue*. 221

Cantonnemens depuis *Rhinau* juſqu'à *Huningue*. 222

Lettre de Mr. le *Comte* de *Saxe* à Mr. d'*Argenſon*, au Camp d'Holmersheim du 30. Août 1743. 223

Lettre de Mr. de *Coigny* à Mr. d'*Argenſon*, au Camp de Bautzenheim du 31. Août 1743. 224

Etat des *Officiers Généraux* placés le long du *Rhin* juſqu'à *Huningue*. 230

Etat de Mr. les *Officiers Généraux* qui reſtent

tent pour marcher avec le Corps d'Armée que commande Mr. le *Maréchal* de *Coigny*. 230

Etat des *Brigadiers* qui n'ont point de Lettres de Service. 231

Conditions aux quelles Mr. le *Comte* de *Montjoye*, pourroit ſe charger de la *Diſcipline*, & du *Commandement* de la *Milice* de la *Province*, & des *Redoutes* & *Poſtes* pour garder le *Rhin*. 232

Eclairciſſemens demandés à Mr. le *Comte* de *Montjoye* ſur tous les *Détails*, concernant la *Garde* du *Rhin* depuis *Rhinau* juſqu'à *Huningue*, pendant la *Guerre* derniere, ſous les ordres de Mr. le *Maréchal* du *Bourg*, & de Mr. de *Gyvry*, employé dans la *Haute-Alſace*. 235

Etat Général de toutes les *Redoutes* & *Poſtes* le long du *Haut-Rhin*, en commençant par *Huningue* juſqu'à *Rhinau*, & qui étoient ſous le Commandement de Mr. le *Comte* de *Montjoye* pendant la *Guerre* derniere. 255

Lettre de Mr. de *Sallieres* à Mr. d'*Argenſon*, au Camp de Bautzenheim du 31. Août 1743. 275

Lettre de Mr. le *Comte* de *Montjoye* à Mr. d'*Argenſon*, à Hirſingen en Haute-Alſace du 31. Août 1743. 278

Let-

Lettre de Mr. le *Comte* de la *Grandville* à Mr. d'*Argenſon*, à Ingolſtad, le 31. Août 1743. 281

Projet de la *Capitulation* entre les *Commandans* des *Troupes Françoiſes* dans *Ingolſtad*, & celui des *Troupes Autrichiennes* formant actuellement le *Siege* de la dite *Ville*. 283

Etat des Ponts appartenants au *Roi* qui ſont à *Ingolſtad*. 296

Lettre de Mr. de *Salmon* à Mr. d'*Argenſon*, à Ingolſtad du 30. Août 1743. 298

Etat des *Troupes* de *Sa Majeſté* la *Reine* de *Hongrie* & de *Boheme*, ſous les Ordres de Mr. le *Général* de *Berencklau* au Siege d'*Ingolſtad*. 300

Mémoire envoyé de la *Cour* en forme d'*Inſtruction*, tant pour ce qui peut concerner la *Conduite* d'un *Général* en *Chef*, que pour les *Officiers Généraux*; cette *Inſtruction* roule ſur la *Marche* d'une *Armée*, ſur les *Convois*, *Fourages*, *Campemens* & *jours* de *ſéjours*. 301

FIN de la Table.

CAMPAGNE
DE
MONSIEUR LE MARÉCHAL
DE
COIGNY EN ALLEMAGNE.
M. DCC. XLIII.

MOIS DE JUILLET.

Mr. le MIS, *de* CREMILLE *à Mr.* D'ARGENSON, *le premier Juillet* 1743.

MONSEIGNEUR.

LEs Nouvelles que Mr. le Maréchal de Noailles a reçu des Mouvemens des Ennemis, qui avoient déjà deux Ponts sur le Mein, & qui ont commencé à passer cette Riviere dès le 4. du mois de Juin, ce

qui a déterminé Mr. le Maréchal à ne plus retarder davantage, le paſſage entier de ſon Armée au-delà du Rhin.

Dès le quatre du mois paſſé, dix Bataillons, & quatorze Eſcadrons, eurent ordre de s'avancer ſur la petite Riviere de Weſchnitz, entre Biblis & Klein-Hauſen, où nous avons au-delà de la Riviere, un Magaſin de Fourages de cinquante à ſoixante mille Rations.

J'ai l'honneur de vous envoyer l'Etat de ces dix Bataillons & quatorze Eſcadrons, j'en joints un ſecond concernant les Troupes qui ont eut ordre de partir de leurs Cantonnemens, pour ſe rendre au Camp de Northeim, le reſte des Troupes à paſſé ſucceſſivement, & avec le plus de diligence qu'il a été poſſible, vous ſerez réguliérement informé, Monſeigneur, à la venir de chaque mouvement, à meſure qu'il ſe fera.

Mr. le Maréchal a auſſi écrit à Mr. le Prince Dombes, de partir avec les vingt-deux Bataillons, & les douze Eſcadrons qu'il avoit à ſes ordres, & eſt arrivé le ſix du Mois paſſé au Camp marqué de Gros-Hauſen, où Mr. le Maréchal s'eſt porté le même jour de ſa perſonne, lorſque toutes les Troupes auront une fois joint l'Armée, j'aurai l'honneur de vous

en

en envoyer l'Etat avec l'Ordre de Bataille, le quinze du Mois passé l'Armée du Roi étoit forte de soixante & quatre à soixante & six Bataillons, & de près de soixante & dix Escadrons, il y a lieu de se flatter, Monseigneur, qu'une si belle Armée, & dont l'Ardeur & la Volonté paroissent augmenter à chaque instant, Commandée par un Général en qui les Troupes ont une entiere confiance, fera repentir les Ennemis de leur témérité, supposé qu'ils la poussent au point de passer le Mein, & de marcher à nous, ou même de nous attendre.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux Attachement, &c.

Etat des Régimens, qui font un Mouvement, pour aller camper entre les Villages de Northeim, & celui de Klein-Hauſen en deçà de la Weſchnitz, aux ordres de Mr. le Comte du MONTAL, *Lieutenant Général.*

Infanterie.

„ Piémont 4. Bat. Penthievre 2. Bat.
„ Bulckly 1. Bat. Clare 1. Bat. Dillon
„ 1. Bat. Rooth 1. Bat. en partant du
„ Camp de Rhindurckeim ont été le 4.
„ Juin camper entre Northeim & Klein-
„ Hauſen.

au Total dix Bataillons.

Cavalerie.

„ Royal 2. Eſc. le Roi 2. Eſc. la Rei-
„ ne 2. Eſc. Egmont 2. Eſc. en partant
„ du Camp de Rhindurckeim ont été le
„ 4. Juin camper entre Northeim & Klein-
„ Hauſen.

„ Brancas 3. Eſc. Vintimille 2. Eſc.
„ en partant de leurs Cantonnemens, ont

„ été

„ été camper le 4. Juin au Camp de „ Northeim.

au Total onze Esc.

Hussards.

„ Le Régiment d'Esterhazy 2. Esc.

Dragons.

„ Le Régiment de Mailly 4. Esc. ces „ deux Régimens en partant du Camp „ de Rhindurckeim ont été le 4. Juin au „ Camp de Northeim.

„ Douze pieces de Canon à la Suédoi- „ se, & un Détachement de cent Canon- „ niers, sont partis du Camp sous Wor- „ mès & ont été rendus le 4. Juin au „ Camp de Northeim.

État des Régimens qui ont eut ordre de partir de leurs Cantonnemens pour ſe rendre au Camp de Northeim.

Infanterie.

„ Le Régiment de Noailles de trois „ Bataillons, eſt parti de Landau le „ 6. Juin, eſt allé le 7. à Neuſtadt, le „ 8. à Lampsheim, & le 9. au Camp de „ Northeim.

Cavalerie.

„ Le Régiment de la Colonelle Géné„ rale eſt parti le 5. d'Offembach, a „ été le 6. à Neuſtadt, le 7. à Lamps„ heim, & le 8. au Camp de Northeim.

„ Le Régiment de la Meſtre de Camp „ Générale, eſt parti le 7. de Scheid, „ eſt arrivée le 8. à Landau & envi„ rons, le 9. à Neuſtad, le 10. à Lamps„ heim, & le 11. au Camp de Nort„ heim.

„ Le Régiment de Clermont Tonne„ re, eſt parti le 10. de Landau, eſt ar„ rivé le 11. à Neuſtad, le 12. à Lamps„ heim,

„ heim, & le 13. au Camp de Nort-
„ heim.

au Total 8. Esc. & 3. Bat.

Mr. de CREMILLE *à Mr.* D'ARGENSON, *au Camp de Selingestatt le 3. Juillet* 1743.

MONSEIGNEUR,

L'Armée rassemblée arriva au Camp du Grand-Gerau le 11. du mois de Juin; & elle marcha sur sept Colonnes, indépendamment des Dragons, qui dans la Marche couvroient le Flanc droit de l'Armée.

Mr. le Maréchal prit le même jour un gros Détachement de Cavalerie & de Hussards, & se porta jusques sur le Mein, vis-à-vis de Kestelback, sur le terrein que les Ennemis avoient occupé le matin, & qu'ils abandonnerent la nuit pour repasser le Mein, sur la Nouvelle qu'ils apprirent, que, Mr. le Maréchal marchoit à eux.

Il y a eut un peu de confusion dans la Retraite des Ennemis, ils ont même laissé quelques Munitions dans leur Camp,

& les Huſſards y trouverent encore cinq ou ſix Soldats, que Mr. le Maréchal ordonna de renvoyer à leur Armée.

La mauvaiſe Poſition du Camp qu'ils avoient pris, & ſur-tout l'ardeur de nos Troupes, & les bonnes Diſpoſitions que Mr. le Maréchal avoit déjà commencé de faire, auroient rendus ſans doute cette journée bien brillante, ſi les Ennemis avoient pouſſé la confiance & l'orgueil juſqu'à nous attendre dans un ſi mauvais Poſte.

Quoique les Ennemis n'aient ſouffert aucun Echec, cependant la manœuvre eſt brillante, en ce que les Ennemis qui avoient achevé de paſſer le Mein le 10. au matin, prirent le ſoir la réſolution, de le repaſſer à notre approche, ce qu'ils exécuterent dès le ſoir, je n'ai pu *vous* envoyer cette Marche, non plus que le Camp que nous avons occupé au Grand Gerau, n'ayant eut juſqu'ici une ſeule minute à moi, j'eſpére que vous la recevrez par le premier ordinaire.

Je joints ici un état de quelques Troupes qui ont joint l'Armée, je vous ſupplie de me diſpenſer de vous envoyer encore la poſition générale des Troupes de cette Armée, attendu qu'il y en a beaucoup qui ſont encore en Marche, & que

que l'état que vous en recevriez aujourd'hui, ceſſeroit d'être juſte dans le tems que vous le recevriez, les Etats particuliers que j'ai l'honneur de vous en envoyer, à meſure que les mouvemens ſe font, pourront ſupléer à un Etat Général, que vous recevrez dès que les Troupes ſeront arrivées.

La même raiſon m'empêche de vous envoyer encore l'Ordre de Bataille, parce qu'il change tous les jours.

J'ai l'honneur d'être avec un très reſpectueux Attachement, &c.

NB. *L'on croit devoir avertir ceux, qui liront avec quelque attention, ces Lettres de Mr. le Marquis de Cremille adreſſées à Mr. le Comte d'Argenſon, qui les croiront ſans doute déplacées, parce que effectivement Mr. de Cremille ne prétend pas parler de Mr. de Coigny, qui n'étoit point pour lors à l'Armée qu'il devoit commander, la quelle Mr. le Comte de Saxe commandoit en partie, & que ces Lettres parlent des mouvemens de l'Armée de Mr. le Maréchal de Noailles; comme l'on a trouvé quelques unes de ces Lettres avec des Etats en tête des quelles il y avoit Armée de Coigny, on a cru ne devoir point changer l'ordre dans lequel elles étoient au dépôt de la Guer-*

re à Paris, & l'on s'eſt contenté d'y mettre ſimplement cet avertiſſement.

Etat des Regimens qui ont reçu ordre de partir pour venir joindre l'Armée.

CAVALERIE.

„ Le Régiment de Chabrillant de 2. Eſc. celui de Clermont Tonnere de „ 2. Eſc. ont eut ordre de partir du Camp „ de Northeim, le premier eſt arrivé le „ 14. Juin au Camp de Hahu, le ſecond „ à celui de Gros-Guerau le 15. ſeulement, où il devoit reſter juſqu'à nouvelle ordre.

„ Le Régiment de Fleury d'un Eſc., „ ayant eut ordre de partir de Wingarten, eſt arrivé le 15. Juin à Spire, le „ 16. à Franckendal, le 17. au Camp de „ Northeim, & le 18. à celui de Hahu „ où il ne devoit reſter que juſqu'à nouvel ordre.

„ Le Régiment de Noailles de 2. Eſc. „ eſt parti de Landau & eſt arrivé le „ 19. à Spire, le 20. à Franckendal, & „ le 21. au Camp de Northeim où il

„ ne

„ ne devoit rester que jusqu'à nouvel
„ ordre.

„ Le Régiment d'Aumont d'un Esc.,
„ ayant eut ordre de partir de Landau,
„ est arrivé le 27. à Spire, le 28. à
„ Frankendal & le 29. au Camp de Nort-
„ heim, où il ne devoit rester que jus-
„ qu'à nouvel ordre.

„ Le Régiment du Mestre de Camp,
„ Cavalerie a eut ordre de joindre l'Ar-
„ mée le 15. du mois de Juin.

„ Les Dragons de la Mestre de Camp
„ Générale de trois Escadrons ont eut
„ ordre de partir de Landau, & sont
„ venus le 20. Juin à Spire, le 21. à
„ Frankendal, & le 22. au Camp de Nort-
„ heim où ils ne devoient rester que jus-
„ qu'à nouvel ordre.

INFANTERIE.

„ Artois 1. Bat. Aubeterre 1. Bat. ont
„ eut ordre de partir du Camp de Nort-
„ heim, le premier est arrivé le 15. au
„ Camp de Hahu, & le second est arrivé
„ le 16. au Camp de Gros-Guerau.

Mr. le Marquis de CREMILLE *à Mr. d'*ARGENSON, *au Camp de Stenheim le 6. Juillet 1743.*

MONSEIGNEUR.

La Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29. du mois dernier, me jette dans le plus grand étonnement & la douleur la plus profonde.

J'ai eu l'honneur de vous mander par ma Lettre du 13. les raiſons qui m'empêchoient, de vous envoyer la Poſition Générale des Troupes, dont une partie étoit pour lors en Marche, & que les mêmes raiſons m'obligerent de différer à vous envoyer auſſi un ordre de Bataille, qui dès le jour même de ſa réception auroit ceſſé d'être juſte.

Mr. le Maréchal ayant appris, hier, que les Ennemis pouſſoient un aſſez gros Corps de Troupes du côté de Feckenheim, Village ſitué à une demi-lieu au-deſſus d'Offembach, de l'autre côté du Mein, prirent ſur le Champ le parti de faire marcher en diligence un Corps de Troupes.

Pour

Pour cet effet les trois Brigades d'Infanterie, du Roi, du Dauphin, des Irlandois, celle de Cavalerie des Cuiraſſiers, les trois Régimens du Meſtre de Camp Général, Beauffremont & celui de Mailly, les deux Régimens de Huſſards de Berchiny & d'Eſterhazy, avec vingt pieces de Canon partirent hier à cinq heures du ſoir, & allerent camper dans la plaine d'Offembach, aux ordres de Mr. le Comte du Montal.

Les Ennemis n'ont rien tenté depuis, & paroiſſent toujours être dans la même poſition; on aſſure cependant qu'ils ont pouſſé un Corps de trois à quatre mille hommes à Hoceſtett, & que le reſte de l'Armée ſe diſpoſe à ſuivre; Mr. le Maréchal eſt actuellement attentif à tous leurs mouvemens, & il eſpére qu'ils ne le préviendront nulle part.

J'ai l'honneur d'être, Monſeigneur, avec un reſpectueux attachement, &c.

Mr. de BROGLIE *à Mr. d'*ARGENSON, *à Strasbourg le 17. Juillet* 1743.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint Monsieur, la Copie d'une Lettre Circulaire que j'ai écrit à Mrs. les Commandans d'Huningue, de Neuf-Brisack, du Fort-Louis, & de Lautrebourg, pour faire rétablir les Redoutes, le long du Rhin, & faire remettre les bords de ce Fleuve dans le même état où ils étoient durant l'autre Guerre.

J'ai celui d'être parfaitement, &c.

P. S. Je joints aussi, Monsieur, ici la Copie d'une Lettre que j'ai reçu de Mr. le Comte d'Estrées à son arrivée à Huningue, & de celle que j'ai écrit en conséquence à Mr. le Maréchal de Noailles, avec la Copie d'une Lettre que m'a écrit Mr. de la Grandville, & celle de la réponse que je lui ai fait.

Copie

Copie d'une Lettre Circulaire écrite par Mr. le Maréchal de BROGLIE, *à Mrs. les Commandans d'Huningue, du Fort-Louis & de Lautrebourg.*

JE vous prie, Monsieur, de prendre la peine d'examiner de concert, avec l'Ingénieur en Chef de votre Place, les Redoutes qui avoient été établies, la Guerre derniere, le long du Rhin, dans l'étendue de votre Commandement, suivant l'état qui accompagne cette Lettre, & de vous entendre avec le subdélégué de Mr. l'Intendant, à qui il a été écrit en conséquence, soit pour faire fournir le nombre de Pionniers, que l'Ingénieur demandera pour le rétablissement des Redoutes, soit pour commander dès à présent le nombre d'hommes nécessaires pour la Garde des dites Redoutes, ou du terrein dans lequel elles doivent être rétablies, & comme il se peut fort bien faire que ce terrein ayant été ruiné par les Eaux du Rhin, n'existe plus, il sera très à propos d'en faire reconnoître les environs pour y placer à portée les mêmes Redou-

doutes, qui avoient été ci-devant sur pied.

Je vous prie de vouloir bien m'informer des Arrangemens que vous ferez en conséquence de ce que je vous marque.

Je suis parfaitement, &c.

*Copie d'une Lettre de Mr. le Comte d'*ESTRÉES *écrite à Mr. le Maréchal de* BROGLIE. *à Huningue le 16. Juillet* 1743.

MONSEIGNEUR,

IL me paroît que les Ennemis font des dispositions sérieuses vers Fribourg & Brisack.

Deux Jésuites revenus hier de Fribourg, disent, qu'ils y arrive 12000. hommes.

Une Lettre écrite de Fribourg à Basle, annonce dans le moment l'arrivée de Mr. de Lobkowitz, qui sera suivis du Corps qu'il commandoit.

J'ai été averti que tous les Batteliers du Rhin, ont ordre de se tenir prêts à mar-

marcher, même ceux qui ſont vers les Villes Forreſtieres, toutes ces Diſpoſitions & encore plus les vraiſemblances du Projet de l'Ennemi, ſemble devoir engager à ſe préparer promptement à la défenſive.

Je ſais que le meilleur moyen, & ſans lequel tous les autres ſont nuls, eſt d'avoir des Troupes ſuffiſamment, & que celles que l'on peut eſpérer ici, doivent venir de Spire.

J'écris à Mr. le Maréchal de Noailles pour le preſſer d'y en envoyer, j'eſpére que vous voudrez bien lire ma Lettre, & la lui faire paſſer par un Courier, je vous en aurois envoyé un, ſi je ne ſavois que la poſte vous remettra ma Lettre, auſſi promptement que le pourroit faire un Courier.

Si en attendant que Mr. le Maréchal de Noailles envoye des ordres, Mr. le Comte de Saxe pouvoit faire allonger vers Strasbourg deux Brigades d'Infanterie, & une de Dragons, cela ſeroit bien avantageux.

Je vais à préſent vous propoſer les moyens, que je crois qui peuvent être employés, en attendant que les Troupes arrivent de Spire, aux quels vous ajouterez

rez & changerez ce qu'il vous paroîtra le plus convenable.

1. De renforcer par tout les Soldats en état de marcher; le Détachement des 250. Convaleſcens que vous avez envoyés juſqu'à Rhinau pour l'Enlevement des Bateaux, & de faire aller à Chalempé.

2. D'augmenter le Détachement par un Bataillon de Nice que l'on tirera de Briſack.

3. De faire avancer à Autmersheim, Routmersheim, Prieſe, & autres Villages voiſins, les troiſiemes Eſcadrons de la Reine, du Royal, & du Roi.

Et le deuxieme d'Andlau, & un du Régiment de Briſack que je crois en Alſace, cela fera toujours une tête contre des partis, & exigera des Diſpoſitions plus aſſurées de la part de l'Ennemi, avant que de ne rien entreprendre, ce qu'il ne peut faire en forces, s'il ne conduit des Bateaux avec lui, puiſque ceux qui ſont à Fribourg ne ſont pas encore radoubés.

4. De donner vos ordres à Mr. Beaudoüin, que je crois actuellement à Strasbourg, pour écrire à tous les Baillis de la Haute Alſace, pour avoir le Dénombrement par Baillage des Payſans Armés.

En

En attendant que vous en envoyiez un pareil au Commissaire d'Hunigue, je le charge de la même Opération dans le Sundtgaw, & de vous en rendre compte, il s'en promet 2000.

Lorsque ce Dénombrement sera fait, il sera à propos comme on a fait la derniere Guerre de fournir des Vieilles Armes des Ancenaux, & des Munitions à ceux qui n'en auront pas, & de diviser ces Paysans en Compagnies de 100. hommes de même que cela s'est pratiqué; faute de bons Capitaines, on mettra à la tête le Sergent du Village, si cela n'est pas bon pour se battre; cela est au moins suffisant pour monter des Gardes, & empêcher les partis de pénétrer sans être averti, voilà tout ce que j'y fais pour les forces mouvantes.

A l'égard du Local, vous savez mieux que personne l'importance, dont est l'Isle de Chalempé, & la bonté de ce Camp pour l'Ennemi, si Mercy n'eut pas passé le Ruisseau qui le forme, on eut eu bien de la peine à le déposter; c'est pour prévenir pareille Avanture qu'il faudroit au plus vîte réparer le Camp retranché qui est vis-à-vis Neubourg, j'irai visiter demain ce qui y manque, & à mon retour j'aurai soin de vous en instruire, afin

afin que vous puiſſiez commander des Payſans pour y travailler, d'abord que vous ſerez déterminé à y envoyer des Troupes.

Les autres Ouvrages ſe feront ſucceſſivement, & ſont beaucoup moins preſſés, s'il y a un coup de main à craindre, les Ennemis le feront ſous dix jours, c'eſt à le prévenir qu'il faut s'employer avec la plus grande diligence, par bonheur le Rhin eſt haut, & j'eſpére qu'il nous donnera tout le tems qu'il nous faut pour nous précautionner comme il le faut.

Je crois que bon ou mauvais, j'ai épuiſé dans les deux Lettres, tous les expédiens qui ſe préſentent naturellement, & comme vous êtes beaucoup mieux inſtruit que je ne le puis être, vous ſuppléerez très facilement à ce que j'aurai oublié....

J'ai l'honneur d'être avec un reſpectueux Attachement, &c.

Copie

Copie d'une Lettre de Mr. de BROGLIE, *écrite à Mr. de* NOAILLES, *à Strasbourg le 17. Juillet 1743.*

J'Ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, Monſieur, par la Poſte qui va partir dans le moment, un paquet que Mr. le Comte d'Eſtrées m'a adreſſé pour vous, par lequel il vous rend compte de l'état où il a crouvé en Haute Alſace, les choſes qui ſont rélatives à ſa Miſſion, comme il vous envoye en même-tems la Copie de la Lettre qu'il m'écrit ſur le même ſujet, je m'en rapporte à ce qu'elle contient, & vous répéte qu'il me paroit qu'il n'y a pas de tems à perdre pour envoyer une tête de Troupes en Haute Alſace, & mettre cette partie à couvert des entrepriſes, que les Ennemis ſemblent projetter du côté de l'Iſle de Chalempé, & dans toute la Haute Alſace.

J'ai donné tous les ordres pour faire remettre les bords du Rhin dans le même état, où ils étoient durant l'autre Guerre, & que commandoit Mr. le Bailli de Givry, qui eſt la meilleure Diſpoſition que l'on puiſſe faire, à la qu'elle Mr. le Ma-

Maréchal du Bourg avoit donné toute ſon attention ; mais comme ces Poſtes ne ſont faits que pour que perſonne ne puiſſe paſſer le Rhin ſans en être averti, il faut des Troupes pour les ſoutenir, & occuper toutes les Redoutes & Retranchemens, ſi l'Ennemi ſe préſentoit, & c'eſt ce qui manque juſqu'à préſent dans cette partie de la Province ; les Eſcadrons nouveaux des Régimens qui ſont de ce côté-ci ne ſont pas capables de faire aucune Défenſe par leur compoſition ; je vais pourtant les envoyer dans les endroits où Mr. le Comte d'Eſtrées le marque.

C'eſt à vous, Monſieur, à donner vos ordres en conſéquence, je crois que des Dragons & de l'Infanterie, eſt tout ce qu'il y a de meilleur à y envoyer, & que la prudence demande à ne pas tarder à mettre cette partie en état de Défenſe, elle ne l'eſt pas certainement juſqu'à preſent.

Par l'arrangement de Mr. le Maréchal du Bourg, il n'en coute rien au Roi, les Communautés fourniſſant tous les Bois, Chandelles, &c. j'en ai tout le détail, & Mr. de la Grandville à envoyé les ordres pour ſon exécution, voilà tout ce qui eſt en mon pouvoir ; c'eſt à vous à faire le reſte.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Copie

Copie de la Lettre de Mr. de la GRANVILLE, *écrite à Mr. le Maréchal de* BROGLIE.

MONSEIGNEUR,

J'Ai l'honneur de vous envoyer une Lettre de mon ſubdélégué de Colmar, par la quelle vous verrez que les Habitans de cette Ville, ſur tout les Luthériens, font paſſer à Baſle leur Argent & leurs Meubles, ce qui donne l'épouvante dans toute la Haute Alſace, il me propoſe de faire arrêter l'Argent & les Meubles, qu'il eſt défendu de ſortir hors du Royaume, je trouve qu'il n'y a aucun inconvénient, & qu'il eſt même convenable d'arrêter la ſortie de ces effets; mais je ne veux pas donner d'ordre ſans ſavoir ce que vous en penſé.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

Copie

Copie de la Réponſe de Mr. de BROGLIE *à Mr. de la* GRANDVILLE, *Intendant d'Alſace.*

JE penſe comme vous, Monſieur, qu'il eſt néceſſaire de faire arrêter les Meubles & l'Argent, que les Lutheriens & autres de la Haute Alſace, veuillent refugier à Baſle, dans la crainte ou ils ſont que les Autrichiens ne paſſent le Rhin, par le peu des Troupes qu'il y a á préſent en Haute Alſace, ce qui ne pourroit qu'augmenter l'épouvante qui qui n'eſt déjà que trop grande dans cette Province, & ce qui ne ſe doit pas faire ſans la permiſſion du Roi; ainſi je ne vois aucun inconvénient à empêcher ce tranſport hors du Royaume, (cela étant dans la regle,) en attendant qu'en rendant compte à la Cour vous receviez ſes ordres.

J'ai l'honneur d'être parfaitement.

Mr.

Mr. le Comte de SAXE *à Mr.* D'ARGENSON, *au Camp de Spire le* 18. *Juillet* 1743.

J'Ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, copie d'une Lettre que m'a écrit Mr. de Kevenhuller, de celle de Mr. de la Grandville au Prince Charles, j'avois envoyé avant hier un Trompette avec une Lettre à Mr. de Kevenhuller, & quelqu'argent pour des Prisonniers, & aussi pour savoir positivement où étoit leur Armée, & où elle dirigeoit sa Marche, il a quitté la Colonne où est Mr. le Prince Charles hier au soir, elle doit être arrivée aujourd'hui sur le Neckre, voilà tout ce que j'en sais de plus positif, l'on dit qu'il y en a une qui marche en laissant Stutgard sur la gauche.

Quoique je n'ai le Commandement de cette Armée que pour quelques jours, le désordre & l'indiscipline y sont si grands, que je n'ai pu me dispenser de faire des Actes de sévérité, il s'étoit établi ici un jeu dans un Caffé, le Grand Prévôt s'y est porté par mon ordre, pour defendre à l'Hôte de donner à jouer,

un Officier dont je n'ai pu découvrir le nom, a donné quatre Coups d'épée au Grand Prévôt, le lendemain ſur ce que j'avois appris qu'on y jouoit de nouveau, le Procureur du Roi de la Maréchauſſée s'y eſt tranſporté pour faire arrêter l'Hôte, les Officiers ont voulu le jetter par les fenêtres, & ſe ſont auſſi-tôt diſſipés, le troiſieme jour la Femme de l'Hôte eſt venue trouver le Procureur du Roi, diſant que les Officiers lui avoient enfoncés ſes portes, & s'étoient établis à jouer chez elle, j'y envoyai Mr. de Broglie Aide-Major Général pour ſavoir leurs noms, il a pris la Garde de la Place, & s'y eſt tranſporté, il y a encore trouvé quatre Officiers qui ne jouoient pas, à ce qu'ils diſoient, il a pris leurs noms, dont un s'eſt donné un faux nom, j'ai envoyé les trois premiers en priſon à Landau, & fait moucher le quatrieme, dont l'uniforme eſt de Champagne qui ſe nomme Suard, & eſt Capitaine dans le dit Régiment, je l'ai fait arrêter & envoyer pareillement à Landau, cet Officier mérite une plus ample punition pour avoir déguiſé ſon nom.

Aujourd'hui le Garde-Magaſin s'eſt venu plaindre que l'on pilloit ſon Magaſin, & qu'on avoit forcé la Garde, j'ai en-

envoyé à ce Désordre pour être informé du fait, l'Officier qui y étoit de Garde, y avoit rétabli l'ordre & avoit arrêté trois Cavaliers & un Dragon.

J'ai envoyé en prison à Landau les quatre Officiers qui commandoient ces quatre Troupes de Fourageurs, pour n'avoir pas contenu leurs Gens, il y en avoit sans doute beaucoup d'autres de coupables de ce Châtiment, mais en pareilles occasions les preuves manquent, & les Officiers ne se font point scrupule de mentir comme des Laquais, mais faute de preuves je n'ai pas pu en faire davantage, & j'espére que cecy suffira pour l'exemple.

Il y a encore un Garçon-Major du Régiment de Royal-Comtois nommé Desbordes, qui une heure après ce Désordre, a insulté les Gardes Magasins, forcé le Magasin, & fait la Distribution lui même, je l'ai pareillement envoyé prisonnier à Landau, & ne me lasserai de faire des Exemples, jusqu'à ce que j'aie établi l'ordre, ce qui, à ce que j'espére ne sera pas long, parce que jusqu'à présent on n'a fait que menacer, quoique l'impunité soit fort grande, nous en avons eut une preuve à Wimpsen qui n'a point d'Exemples, deux Grenadiers

du Régiment de Poictou ont aſſaſſiné en plein jour, devant plus de 1000. Temoins, au beau milieu du Quartier-Général un de leurs Camarades, l'ont dépouillé, & volé, & l'ont jetté dans la Riviere, ſans qu'aucune Garde, aucun Officier, ſe ſoit mis en devoir de les arrêter, j'en fûs ſur le Champ informé, j'envoyai au Régiment, ils s'en étoient tranquillement retournés à leurs Compagnies, comme s'ils n'avoient rien faits, je les ai fais arrêter, je les ai fais interroger, ils diſent que c'eſt un Cavalier de Fitz-James qui a tué leur Camarade, le Prévôt ne trouve aucun temoin qui dépoſe contre eux, il ſe fait tous les jours des Aſſaſſinats dans l'Armée, on y vole des Chevaux, & les Officiers les gardent tranquillement à leurs piquets, on en a trouvé qui étoient déguiſés, ils diſent les avoir achetés des Payſans, enfin il faut une grande ſévérité pour y mettre l'ordre, la diſcipline, & l'honneur.

Je ne ſais ſi ma franchiſe vous ſera agréable; mais je crois de mon devoir de ne vous rien déguiſer, & de ne vous laiſſer rien ignorer.

Mr. le Maréchal de Noailles m'a écrit de le venir joindre de ma perſonne à Worms,

Worms, & je m'y rendrai de demain pour y recevoir ſes ordres.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Copie d'une Lettre de Mr. KEVENHÜLLER, *écrite à Mr. le Comte de* SAXE, *du Camp de Horch le 16. Juillet 1743.*

MONSIEUR,

J'Ain reçu l'honneur de la Lettre que Votre Excellence m'a écrite du Camp de Spire le 15. de ce Mois, j'ai été charmé comme je l'ai toujours été d'en recevoir d'elle, l'aſſurant que je me fais toujours un plaiſir extrême, ſi je me trouve capable à la ſervir.

Je n'ai pas manqué de m'informer à l'inſtant près Son Alteſſe Séréniſſime, Monſeigneur, le Prince Charles de Lorraine, de la Lettre en queſtion envoyée du Camp d'Ingolſtad, ſa dite Alteſſe m'aſſure que rien ne lui eſt connú, moins encore parvenu, & il pourroit être que

le Tambour eſt tombé ſur quelqu'avant-Poſte de nos Troupes irrégulieres qui lui auront pris la Lettre, & Dieu ſait à qui elle eſt parvenue.

Je ſervirois volontiers votre Excellence, avec l'information ſur la Note qu'elle m'a envoyée de quelques Officiers d'Artillerie, Commis & Employés aux Vivres, & de pluſieurs Valets, qui ont été faits Priſonniers en différentes occaſions.

Mais je n'ai pas l'Etat de nos Priſonniers avec moi, & il eſt avec les Chariôts de la Chancellerie, & auſſi-tôt que ceux-ci nous joindront, je ferai faire des Copies & les lui enverrai, & votre Excellence ſera après quoi éclairoie de ceux qui ſont en vie, ou péris.

Mr. le Comte de Nadaſty a fait dernierement bon nombre de Priſonniers de Guerre, tant Malades que leurs Convois, Medecins, Chirurgiens & autres Gens d'Hôpital.

On a cru bien faire de les envoyer à Mr. de la Grandville à Ingolſtad, afin qu'il ait ſoin d'eux, il a refuſé cette Acceptation, comme vôtre Excellence peut voir par la Lettre écrite de lui à Son Alteſſe Séréniſſime, qui après quoi a ordonné, qu'on tranſporte leſdits Malades, où

où les autres leurs Compagnons se trouvent.

Du reste j'ai reçu aussi le petit Billet avec les soixante Ducats, & j'aurai soin qu'ils seront remis selon leur adresse.

J'ai l'honneur, &c.

Copie de la Lettre de Mr. de la GRANDVILLE, *écrite à Mr. le Prince* CHARLES.

MONSEIGNEUR.

JE viens de recevoir la Lettre dont Votre Altesse Séréniſſime a bien voulu m'honorer en datte du 8. Juillet, de son Camp de Mertingen, dans laquelle Elle me parle de l'Acceptation de l'Echange des Prisonniers, que j'avois pris la liberté de lui proposer.

J'ai reçu par le même Tambour une Lettre d'un Capitaine au Régiment de Limosin, qui m'apprend qu'environs mille ou douze cent hommes, tant Soldats que Commis des Vivres, Infirmiers, & Chartiers, & que Mr. le Maréchal de Broglie renvoyoit en France, comme

Malades, ont été faits Prisonniers par trois Régimens d'Hussards de l'Armée de Votre Alteſſe Séréniſſime, commandés par le Général Nadasty.

Il ajoute que l'intention de Votre Alteſſe Séréniſſime, eſt que je les reçoive, Elle ſentira que ſi ce nombre d'hommes marqué ci-deſſus eſt réellement Priſonnier de Guerre, il ne m'eſt ni poſſible, ni permis de les recevoir en cette qualité.

J'apprends par ce même Officier qu'on leur refuſe dans la Baviere les ſecours dont ils ont beſoin, ſur l'impoſſibilité alleguée de leurs en pouvoir procurer par la Dévaſtation, ou la Diſette qui régne dans le Pays.

Cependant, Monſeigneur, l'uſage eſt que l'on fourniſſe le pain, & les autres aſſiſtances aux Priſonniers qu'on a fait. Votre Alteſſe Séréniſſime, dont tout le Monde admire la Généroſité, qui fait une ſi noble partie de ſes reſpectables talens, ne voudroit pas laiſſer périr de pauvres malheureux pris ſans défenſe, & réduits dans un ſort bien déplorable.

S'ils n'étoient pas Priſonniers, je leurs ouvrirois volontiers mes Portes, & je m'expoſerois par Commiſération, & pour ſauver des Compatriottes, à une plus prompte diete, mais s'ils ſont réel-

le-

lement Prisonniers, je me contenterai de les plaindre de tout mon cœur, sans pouvoir les soulager, j'attendrai sur cela la derniere résolution de Votre Alteſſe Séréniſſime, en la ſuppliant de croire que ſi je lui envoie, ſi ſouvent, le même Tambour, ce n'eſt nullement par un motif de curioſité, mais pour remplir exactement mes devoirs.

J'ai l'honneur, &c.

*Mr. le Comte d'*ESTREES *à Mr. d'*ARGENSON, *à Strasbourg le 19 Julilet* 1743.

Après avoir fait enlever, Monſieur, ſuivant les ordres que j'en avois reçu, environs 400. Bateaux depuis Huningue juſqu'à Strasbourg, dont 40. ſeulement ſont capables de porter environs 100. hommes chacun, les autres n'étant que Bateaux de Pêcheurs, je vais aller rejoindre l'Armée, en paſſant au Fort-Louis & à Lautrebourg, j'eſpére y trouver une pareille Armée Navale.

Je n'ai pu enlever ceux de Brisack parce que les Ennemis y ont 250. hommes, & quatre pieces de Canons, il y a six fours dans cette Ville, & 300. Pionniers qui y remuent de la terre.

On construit dans Fribourg douze fours, on y achete à force des Fourages & des Grains, il y a déjà 6000. Sacs en Magasins, on monte des Canons de Campagne sur des Affuts, voilà le Rapport uniforme de trois hommes que j'ai envoyé, l'un par Brisack, l'autre par Neubourg, & le troisieme par Basle.

Je n'ai pu suivre ainsi que je me l'étois proposé les bords du Rhin, depuis Chalempé jusqu'à Rhinau, les inondations ayant rendu impraticables les bords du Rhin, qui dans cette partie ayant pris son cours sur l'Alsace, a rasé plusieurs Redoutes, & emporté le chemin de communication, cette partie de la Défensive de la Frontiere mérite attention contre les Eaux.

A l'égard de l'espace qui est entre Auxmersheim & Huningue, tous ses Ouvrages sont entiers, il ne s'agit que de Palissader 4. ou 5. Redoutes principales, & couvrir 4. ou 5. Ponts de Communica-

nication, dont les Pilots existent, 300. hommes dans une semaine mettront cette partie en état, les Palissades pour cette destination étant déjà à Huningue.

Il y a 400. hommes dans Rhinau, un Bataillon de Milice à Autmersheim, & depuis cet endroit en remontant jusqu'à Marckesheim, huit Escadrons nouveaux joints à cela, la Garde des Payfans qui sera rétablie sous huit jours, ainsi je vois cette partie en défense, excepté contre une Entreprise de force, celle de Merci en 1709. fait craindre à toute la Haute-Alsace, que cette fois ci les Autrichiens ne tentent en force le passage par le Canton de Basle, on vante le crédit de Mr. le Marquis de Priés qui est Ambassadeur de la Reine, qui est à ce que l'on dit le Tout-Puissant à Basle, n'y auroit-il pas des mesures à prendre? par le moyen de Mr. de Courteille, ne pourroit-on pas insinuer au Corps Helvétique, que puisqu'il a envoyé des Troupes pour s'opposer au Passage des Espagnols en Italie, il y a tout lieu de croire qu'ils agiront sur les mêmes principes, si on vouloit tenter un passage par le Canton de Basle.

Malgré les raisonnemens de la Haute-Alsace ; je ne pense pas qu'une Entreprise en force totale puisse être exécutée de côté-là, dont le débouché aboutit entre Béfort & Huningue, & est fort masqué de près par les Montagnes.

Il n'y a point de Fusils dans Huningue, à peine la Garnison est elle Armée, le Lieutenant de Roi est malade depuis huit Mois, & hors d'état d'agire.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, &c.

Mr.

Mr. le Comte de SAXE, *à Mr. d'*ARGENSON, *au Camp de Spire le 20. Juillet 1743.*

Mr. le Maréchal de Noailles que j'ai été voir à ſon Camp de Wormes, m'a fait, Monſieur, hier le porteur des différens ordres, pour ſéparer cette Armée, dont partie des Troupes a commencée à ſe mettre en Marche ce matin.

Je joins ici une Lettre de Mr. de Tilly, par la quelle vous verrez de quel côté Mr. le Prince Charles dirige ſa Marche, & ce qui nous arrive au ſujet de nos ſubſiſtances, le défaut de paiement au Juif Blien a ruiné ſon crédit, qui nous étoit d'une grande utilité au delà du Rhin.

Vous verrez par la Lettre de Mr. le Comte Déſalleurs, que les Secretaires de Mr. le Maréchal de Noailles n'ont pu bien déchiffrer, que mes Tartares arriveront ſans doute à bon port, ſi les Anglois repaſſent le Rhin au-deſſous de Mayence, & que Mr. le Prince Charles remonte ce Fleuve.

Quant à l'Expédition que Mr. Déſal-

leurs me propose, elle me sera ruineuse & me met hors de portée de ravoir jamais de ces Pays-là, aucune Cavalerie légère, & quoique mon zele pour le service du Roi n'ait assurément aucunes bornes, je répugne naturellement à abuser de la grande complaisance & de la vraie amitié que le Roi de Pologne a pour moi.

J'ai l'honneur d'être avec un très sincere attachement &c.

Copie de la Lettre de Mr. le Comte de TILLY, *écrite à Mr. le Comte de* SAXE, *à Manheim le* 20. *Juillet* 1743.

MONSIEUR,

Mrs. d'Esterhazy, Trips & une autre Général Hongrois, sont venus, hier, assurer Mr. l'Electeur que leurs Troupes observeroient la plus grande discipline, & qu'ils payeroient en argent comptant, généralement toutes les subsistances dont ils pourroient avoir besoin, cela est venu bien mal à propos, & positivement dans le

le tems que Mr. de Vanolles, Intendant de l'Armée n'a pas donné les trois mille Ducats, qu'il avoit promis de donner à compte des ſubſiſtances qui avoient été fournies à votre Armée, & il auroit beaucoup mieux valut dire qu'il n'avoit point d'Argent en Caiſſe pour le moment préſent, les Miniſtres de cette Cour me ſont venus prier avec inſtance de vous écrire à ce ſujet; de même qu'à Mr. de Vanolles.

Mr. de Melin comptant ſur la parole de Mr. l'Intendant, avoit arrêté des Avoines hors du Palatinat, pour fournir à votre Armée, mais que l'on lui a refuſé conſtamment ſans argent comptant, & il ne lui a pas été poſſible de les avoir à crédit; j'ai offert de mettre toute ma Vaiſſelle en dépôt, juſqu'à la réponſe de Mr. de Vanolles.

J'ai été obligé d'obtenir un ordre pour faire mettre en priſon les Charretiers les plus Mutins qui ne vouloient pas conduire les Voitures à moins qu'ils ne ſuſſent payés d'avance.

Si les Autrichiens payent comptant, & que nous ne donnions pas les petits acomptes promis, l'on doit s'attendre que les ſubſiſtances manqueront immanquablement, quoique j'aie écrit ce matin à

Mr.

Mr. de Vanolles ſur cela bien amplement, je crois, Monſieur, que vous ferés très bien auſſi de lui en parler.

Le bruit étant ici que, quelques Huſſards Autrichiens ont paſſé le Rhin dans de petits Bateaux, qu'ils ont trouvé dans des endroits écartés, ſans que l'on puiſſe déſigner le lieu où ils ont paſſé le Rhin, ni quel Jour.

Mr. l'Electeur avoit envoyé au devant de Mr. le Prince Charles, un Officier pour ſavoir ſi ce Prince comptoit de paſſer avec toute ſon Armée par le Palatinat, & Mr. l'Electeur a reçu, hier une Lettre de cet Officier qui lui marque que l'on dit que l'Armée que commande ce Prince eſt forte de 50000. hommes, qu'il avoit parlé à Mr. le Prince Charles, qui ſéjournoit hier à Canſtatt, & qui y ſéjourneroit peut être encore aujourd'hui, ce qui n'étoit pourtant pas certain, mais que ce Prince lui avoit dit qu'il ne comptoit point venir de ce côté-ci, mais qu'il paſſeroit par Bittigheim, Pfortzheim, Baden, Offembourg, & Fribourg, qu'il y auroit ſix Régimens d'Infanterie, & trois de Cavalerie qui toucheroient le Palatinat, en couchant ſeulement une nuit à Bietten, qui eſt à quatre lieus de Pfortzheim; voilà la réponſe

ponſe de Mr. le Prince Charles à ce Officier, qui reviendra auſſi-tôt que ce Prince ſera parti de Canſtatt.

J'ai l'honneur d'être &c.

P. S. Mr. de Vanolles a donné ordre à Mr. de Crancé en partant de Spire, de faire payer les 3000. Ducats à l'arrivée d'un Convois de 6000. Malâtres, qui lui étoit annoncé par Mr. de Belleombre.

Copie d'une Lettre de Mr. le Comte DESALLEURS, *écrite à Mr. le Comte de* SAXE, *à Dresde le* 12. *Juillet* 1743.

Enfin, Monſieur, après beaucoup de difficultés, je ſuis venu à bout d'obtenir le Paſſage pour nos Chevaux, les ménagemens pour la Pologne qui ſe plaint pour la Ruſſie, qui crie pour la Reine d'Hongrie, dont les Miniſtres font le Diable à quatre, ſont cauſe que l'on n'a pas voulu laiſſer paſſer des Troupes Armées.

Je compte faire partir Mr. d'Oſten avec 2000. Ducats, & le reſte je l'enverrai par Mr. de l'Eſtang, à qui j'ai donné des

des Lettres de Change sur Mr. de Blancourt, j'ai fait un emprunt sur vos Effets, c'est Mr. de Maldwer qui a fait les démarches, on n'a pu trouver un Ecu autrement à Dresde.

Mon projet est de faire passer les Chevaux en Pologne & Silesie avec nos Tartares armés, delà en Saxe désarmés, portant leurs Armes sur des Chariots couverts, & à la derniere nuit ils monteront à Cheval, si cela se fait, on n'en enverra qu'une partie qui n'aura pas beau jeu, delà mon but, si la Cour y consent, est d'aller droit au Pays d'Hanovre y lever des Contributions qui vous dédommageront de vos dépens, si la Cour l'accepte, j'espére d'y réussir, il n'y a pas de Troupes, les Ennemis ne pouvant imaginer, que, des Gens qui ne cherchent qu'à s'échapper, aient un projet aussi hardi, n'y porteront moralement aucun obstacle, delà il sera facile de joindre la Westphalie, le Palatinat, & le Rhin, l'habitude qu'ils ont de passer les Rivieres à la nage, nous facilitera au mieux notre projet.

J'ai pris beaucoup sur moi, comme vous voyez, mais comment arranger le tout autrement, d'Osten doit être rendu ici le 26. de ce Mois, sans quoi ni Chevaux

vaux, ni Tartares, comment faire avec la timidité de cette Cour, & enfin comment parvenir, j'ai cru faire le tout pour le mieux.

J'ai l'honneur d'être &c.

Mr. de SALLIERES, *à Mr.* D'ARGENSON, *à Spire du* 23. *Juillet* 1743.

MONSIEUR,

J'Ai l'honneur de vous envoyer ci-joint l'Etat des Troupes de Baviére revenues en France, vous y verrez le nombre & la force de chaque Régiment le nombre de Chevaux, & leur Route jour par jour, je ne crois pas que l'on vous l'eut envoyé tel que celui-ci.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux Attachement &c.

„ *ETAT des Troupes de l'Armée du Roi,*
„ *qui retournera en France & de la Route*
„ *qu'elles tiendront.*

„ Premiere Diviſion commandée par
„ Mr. le Marquis d'Argouges Maré-
„ chal de Camp, compoſée de tous les
„ Dragons de Reerue, au Nombre de
„ 64. Officiers, 1430. Dragons, &
„ 1871. Chevaux, 6. Chariôts attelés
„ de quatre Chevaux du pays en payant.
„ Le 20 Janvier ira à Lauff, Surths
„ wegen * on brûle ce Gîte étant trop
„ près.
„ Le 21. & le 22. à Furth.
„ Le 23. à Wilsmeerdorff.
„ Le 24. à Lingersheim.
„ Le 25. & le 26. à Uſſenheim.
„ Le 27. à Biberen, Weikenheim *,
„ on brûle ce Gîte étant trop près.
„ Le 28. & le 29. à Marienthal.
„ Le 30. à Bois Lambert.
„ Le 31. à Wideren.
„ Le 1 & 2. Février à Wimpſen.
„ Le 3. à Sintzheim.
„ Le 4. à Wisloch, où Waldorff.
„ Le 5. à Neckeau.

„ Le

„ Le 6 à Spire.

„ Seconde Diviſion Commandée par „ Mr. le Comte de Tresmes Maréchal de „ Camp, & Mr. du Brocard Comman- „ dant l'Artillerie, compoſée de l'Artil- „ lerie du Régiment Royal Artillerie, y „ compris les Compagnies de Mineurs „ & d'Ouvriers, de 123. Officiers, de „ 700. hommes, & de 447. Chevaux, „ 4. Chariôts du Pays, de la Brigade de „ Royal Allemand, compoſée du Régi- „ ment Royal Allemand 3. Eſcadrons, „ de Sabran 3 Eſc. de Pons 2 Eſc. 125. „ Officiers, 690. Cavaliers, 650. Che- „ vaux, & 16. Chariôts du Pays.

„ Le 20. Janvier à Harmanshoff.

„ Le 21. & le 22. à Hirſchpruck.

„ Le 23. à Lauff.

„ Le 24. tout le reſte de la Route „ comme ci-deſſus, en brûlant les gîtes „ comme ci-deſſus marqué d'une Etoi- „ le, & obſervant les mêmes ſéjours.

„ Troiſieme Diviſion Commandée par „ Mr. le Comte d'Apcher Maréchal de „ Camp, compoſée des Brigades du „ Meſtre de Camp Général & du Royal, „ le Régiment du Meſtre de Camp Gé- „ néral 3. Eſc. Clermont 3 Eſc. Vogué „ 2. Eſc. 105. Officiers, 680. hommes, „ 700. Chevaux, 16. Chariôts.

„ Royal

„ Royal 3. Esc. d'Andlau 2. Esc. Fleu-
„ ry 2. Esc. Fouquet 2. Esc. 190. Of-
„ ficiers, 800. Cavaliers, 700. Chevaux,
„ 18. Chariôts du Pays.

„ Le 23. & le 24. Janvier à Hirschpruck.

„ Le 25. tout le reste de la Route comme ci-dessus dit.

„ Quatrieme Division Commandée par
„ Mr. le Marquis de Sandricourt Lieu-
„ tenant Général composée de la Briga-
„ de du Colonel Général & des Carabi-
„ niers, le Régiment du Colonel Géné-
„ ral 3. Esc. Grammont 3. Esc. Egmont
„ 3. Esc. 126 Officiers, 681. Cavaliers,
„ 600. Chevaux, 18. Chariôts.

„ Les Carabiniers 10. Esc. 130. Of-
„ ficiers, 750. Cavaliers, 800. Che-
„ vaux, 20. Chariôts.

„ Le 25. & le 26. Janvier à Hirschpruck.

„ Le 27. & tout le reste de la Route
„ comme ci-devant.

„ Cinquieme Division commandée par
„ Mr. le Comte de Berchiny Lieutenant
„ Général, avec un Maréchal de Camp,
„ composée de la Brigade d'Orleans Ca-
„ valerie, du Régiment d'Hussards de
„ Deshoffy, & du Régiment d'Hussards
„ de Berchiny.

„ Le

„ Le Régiment d'Orleans 2 Eſc. Chabrillant 3. Eſc. d'Anfeld 2. Eſc. 215. Officiers, 650. Cavaliers, 670. Chevaux, 16. Chariôts.

„ Le Régiment d'Huſſards de Deshoffy, 3. Eſcadrons, 60. Officiers, 360. Huſſards, 300. Chevaux, 6. Chariôts.

„ Le Régiment d'Huſſards de Berchiny 3. Eſc. 65. Officiers, 470. Huſſards 410. Chevaux, 8. Chariôts.

„ La Brigade de Cavalerie ira le 26 à Harmanshoff.

„ Le 27. & le 28. à Hirſchpruck.

„ Le 29. le reſte de la Route comme ci deſſus dit.

„ Les Régiment de Deshoffy.

„ Le 27. à Harmanshoff.

„ Le 28. à ſa Hirſchpruck.

„ Le 29. ſans ſéjour, ſuivant la route comme ci-deſſus.

„ Le Régiment de Berchiny, le 29. & le 28. à Hirſchpruck.

„ Le 29. le reſte de la Route comme ci-deſſus.

„ Sixieme Diviſion commandée par Mr. le Vicomte du Chayla, Lieutenant Général, compoſée des Brigades du Roi Cavalerie & de la Reine.

„ Le Roi 3. Eſc. Briſack, 2 Eſc. Fiennes

„ nes, 2 Esc. Levy, 2. Esc. 130. Officiers, 723. Cavaliers, 7000. Chevaux, „ 18. Chariôts.

„ La Reine 3. Esc. Penthievre, 3. Esc. „ d'Eudicourt, 2. Esc. 105. Officiers, „ 685. Cavaliers, 630. Chevaux, 16. „ Chariôts.

„ Le 29 & le 30. Janvier à Hirschpruck.

„ Le 31. le reste de la Route comme „ ci-dessus.

„ Septieme Division Commandée, par „ Mr. le Comte de Danois, Maréchal „ de Camp, composée de la Brigade de „ Piémont.

„ Le Régiment de Piémont, 4. Ba„ taillons, 120. Officiers, 1200. Fusi„ liers, 420. Chevaux, 16. Chariôts.

„ La Reine 2. Bat. 60. Officiers, 380. „ Fusiliers, 150. Chevaux, 8. Chariôts. „ La Ferre 1 Bat. 25. Officiers, 120. „ Fusiliers, 70. Chevaux, 4. Chariôts.

„ Languedoc 1. Bat. 25. Officiers, „ 180. Fusiliers, 60. Chevaux, 4 Cha„ riôts.

„ Bresse, 1. Bat. 34. Officiers, 200. „ Fusiliers, 120. Chevaux, 4. Cha„ riôts.

„ Beaufremont 1. Bat. 30. Officiers, „ 340. Fusiliers, 150. Chevaux, 4. Cha„ riôts.

„ Le

„ Le 30. Janvier à Hermanshoff.
„ Le 31. Janvier & le premier Février
„ à Hirſchpruck.
„ Le 2. le reſte de la Route, comme
„ ci-deſſus.
„ Huitieme Diviſion Commandée par
„ Mr. le Marquis de Beranger Maréchal
„ de Camp, compoſée du Quartier Gé-
„ néral, & de la Brigade d'Auvergne.
„ Le Quartier Général 500. Chevaux.
„ Le 31. Janvier à Hermanshoff.
„ Le premier 2 & 3. Fevrier à Hirſch-
„ pruck.
„ Régiment d'Auvergne 2. Bat. 60. Of-
„ ficiers, 700. Fuſiliers, 230. Chevaux,
„ 8. Chariôts.
„ Rocheoüart 1. Bat. 30. Officiers, 270.
„ Fuſiliers, 120. Chevaux, 4. Cha-
„ riôts.
„ Penthievre 2. Bat. 60. Officiers,
„ 150. Fuſiliers, 200. Chevaux, 8. Cha-
„ riôts.
„ Vivarais un Bat. 34. Officiers, 260.
„ Fuſiliers, 100. Chevaux, 4. Chariôts.
„ Le premier Fevrier à Hermans-
„ hoff.
„ Le 2. & le 3. à Hirſchpruck.
„ Le 4. le reſte de la Route, comme
„ ci-deſſus avec le Quartier Général.
„ Neuvieme Diviſion, Commandée par

„ Mr. le Marquis de la Fare Lieutenant
„ Général compoſée de la Brigade de Na-
„ varre.

„ Navarre 4. Bat. 120. Officiers, 1200.
„ Fuſiliers, 300. Chevaux, 16. Cha-
„ riôts.

„ Orleans 2. Bat. 60. Officiers, 600.
„ Fuſiliers, 180. Chevaux, 8. Chariôts.

„ Anjou 2. Bat. 50. Officiers, 480. Fu-
„ ſiliers, 120. Chevaux, 8. Chariôts.

„ Foix 1. Bat. 52. Officiers, 300. Fuſi-
„ liers, 120. Chevaux, 4. Chariôts.

„ Roſnivinin, 1. Bat. 24. Officiers,
„ 140. Fuſiliers, 70. Chevaux, 4. Cha-
„ riôts.

„ Le 3. Fevrier à Hermanshoff.

„ Le 4. & le 5. à Hirſchpruck.

„ Le 6. le reſte de la Route comme ci-
„ deſſus.

„ Dixieme Diviſion Commandée par
„ Mr. le Comte de Baviere Lieutenant Gé-
„ néral, & de Mr. le Marquis de Ville-
„ mur Maréchal de Camp, compoſée de
„ la Brigade du Roi.

„ Le Roi 4. Bat. 150. Officiers, 1300.
„ Fuſiliers 800. Chevaux, 16. Cha-
„ riôts.

„ Berry 1. Bat. 32. Officiers, 280. Fu-
„ ſiliers, 110. Chevaux, 4. Chariôts.

„ Tournaiſis 1. Bat. 32. Officiers,
„ 230.

„ 230. Fuſiliers, 130. Chevaux, 4. Chariôts.

„ Beauce 1. Bat. 20. Officiers, 250. Fuſiliers, 130. Chevaux, 4. Chariôts.

„ Le 5. Hermanshoff.

„ Le 6. & le 7. à Hirſchpruck.

„ Le 8. le reſte de la Route comme ci-deſſus.

„ Onziéme Diviſion Commandée par „ Mr. le Duc de Chevreuſe, Maréchal „ de Camp Général des Dragons, compoſée des quatre Régimens de Dragons.

„ Le Régiment du Meſtre de Camp „ Général 4. Eſc. 52. Officiers 299. Dragons, 270. Chevaux, 8. Chariôts.

„ Royal 4. Eſc. 57. Officiers, 211. Dragons, 319. Chevaux, 8. Chariôts.

„ Dauphin 4. Eſc. 58. Officiers, 270. „ Dragons, 230. Chevaux, 8. Chariôts.

„ Surgeres 4. Eſc. 59. Officiers, 273. „ Dragons, 289. Chevaux, 18. Chariôts.

„ Le 8. ſans ſéjour à Hirſchpruck.

„ Le 9. le reſte de la Route comme ci-deſſus.

„ Douzieme Diviſion Commandée par „ Mr. le Comte d'Aubigné Lieutenant „ Général, compoſée de la Brigade de la „ Marine.

„ La Marine 4. Bat. 120. Officiers, „ 1111. Fuſiliers, 400. Chevaux, 16. „ Chariôts.

„ Douvry 1. Bat. 25. Officiers, 250. „ Fuſiliers, 100. Chevaux, 4. Cha„ riôts.

„ Nice 1. Bat. 30. Officiers, 300. Fu„ ſiliers, 100. Chevaux, 4. Chariôts.

„ Le 8. Fevrier à Hermanshoff.

„ Le 9. & le 10. à Hirſchprucka.

„ Le 11. à Lauff, Farthwegen.

„ Le 12. & le 13. à Furth.

„ Le 14. à Wilmersdorff.

„ Le 15. à Lingersbin.

„ Le 16. & le 17. à Uffenheim.

„ Le 18. à Oſibern, Weichenheim.

„ Le 19. & le 20. à Marienthal.

„ Le 21. à Bois-Lambert.

„ Le 22. à Widrem.

„ Le 23. & le 24. à Wimpfen.

„ Le 25. à Sintzheim.

„ Le 26. à Wislock, ou Waldorff.

„ Le 27. à Neckrau.

„ Le 28. Fevrier à Spire.

RECAPITULATION.

„ Dragons de Recrue 64. Officiers, „ 1429. Dragons, 1871. Chevaux, 6. „ Chariôts.

„ Artil-

„ Artillerie, Royal Artillerie, Mineurs
„ & Ouvriers 123. Officiers, 700. Sol-
„ dats, 447. Chevaux, 4. Chariôts.

„ Cavalerie 69. Esc., 466. Officiers,
„ 5659. Cavaliers, 5210. Chevaux, 138.
„ Chariôts.

„ Hussards 12. Esc., 125. Officiers,
„ 800. Hussards, 750. Chevaux, 14. Cha-
„ riôts.

„ Dragons 16. Esc., 226. Officiers,
„ 753. Dragons, 1208. Chevaux, 32.
„ Chariôts.

„ Infanterie 39. Bat., 1193. Officiers,
„ 10520. Fusiliers, 4110. Chevaux, 156.
„ Chariôts.

„ Au Total 2697. Officiers, 19862.
„ Hommes, 14096. Chevaux, 350. Cha-
„ riôts.

Mr. le Comte de SAXE, *à Mr. d'*ARGENSON, *au Camp de Spire le 22. Juillet* 1743.

Mr. le Maréchal de Noailles, Monsieur, en me donnant le Commandement des Troupes qui doivent rester en Alsace, me fournit une nouvelle occasion de vous rendre un compte.

Je joints ici l'Etat des Troupes qui seront sous mon Commandement, Mr. de Sallieres m'a remis un petit billet que j'y ajoute pour vous faire voir notre force; je ferai humainement tout ce qui dépendra de moi, & si les Ennemis me donnent le tems de faire un peu connoissance avec les nouvelles Troupes, qui me sont venues de l'Armée de Mr. le Maréchal de Noailles, j'espére de pouvoir rendre inutiles toutes leurs entreprises.

C'est à vous, Monsieur, à pourvoir le plus promptement qu'il vous sera possible à nous compléter, & à faire avancer les Escadrons des Régimens qui sont ici, & qui sont nouvellement formés, à nous envoyer des Milices pour pouvoir tirer

les

les Régimens des Garnisons, & en former une Armée qui puisse faire face à celle de Mr. le Prince Charles.

Je compte dans deux ou trois jours me rendre à Landau, pour juger par moi-même de l'état de cette Place, delà j'irai à Strasbourg & pousserai jusqu'à Huningue, afin de pouvoir prendre une connoissance entiere & parfaite, de tout ce qui est de mon Département.

Mr. le Prince Charles s'avance & doit arriver ce soir à Pforzheim, la Marche qu'il fera demain décidera qu'elle est son intention.

Vous trouverez Mr. de Sallieres dans un double emploi, comme Commandant à Landau, & comme Maréchal Général des Logis de l'Armée.

Comme Mr. le Maréchal de Noailles ne quittera point la Basse-Alsace, que lorsque la Marche de l'Armée Angloise sera bien décidée sur la Moselle, Mr. de Sallieres restera à Landau, pour faire tous les Arrangemens qui sont nécessaires & indispensables. Je fais approvisionner cette Place pour six Mois, & je compte très fort qu'elle pourra l'être auparavant le départ de Mr. le Maréchal de Noailles, si tant est que l'Armée Angloise pren-

ne le parti de s'éloigner du Rhin, & qu'il n'y ait même aucune apparence de Siege pour Landau, alors Mr. de Sallieres doit me joindre ſeulement.

Je nommerai, Monſieur, un Etat-Major, *ad interim*, juſqu'à votre entiere Approbation, & je vous ferai parvenir l'Etat par le premier Courier.

Comme mon Régiment de Volontaires s'augmente tous les jours, je vous prie inſtamment d'ordonner à Mr. Chalut Tréſorier qui reſte auprès de moi, de me donner des a-comptes ſur la ſubſiſtance dudit Régiment.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, &c.

ETAT

ETAT des Troupes qui ſont deſtinées à ſervir ſous les ordres de Mr. le Comte de SAXE, *du 22. Juillet.*

INFANTERIE.

„ Normandie 4. Bat., la Sarre 1. Bat. Royal Rouſſillon 1 Bat. Revel 1. „ Bat. Saxe 1. Bat. la Marck 2. Bat. Lor„ raine 1. Bat. Cambreſis 1. Bat. Luxem„ bourg 1. Bat. Royal Suédois 2. Bat. „ Enghien 2. Bat. Monnin Suiſſe 2. Bat. „ Beaujollois 1. Bat. Bearn 1. Bat. Bigor„ re 1. Bat. Forez 1. Bat. Dauphiné 1. „ Bat. Royal Baviere 1. Bat.

CAVALERIE.

„ Colonel Général 2. Eſc., Bretagne „ 3. Eſc. Bourbon 3. Eſc. St. Simon 3. „ Eſc. du Rumain 3. Eſc. Beaucaire 3. „ Eſc. Beauvilliers 3. Eſc. Talleyrand 3. „ Eſc. Clermont Tonnere 3. Eſc. Cha„ brillant 3. Eſc. d'Andlau 3. Eſc.

BRIGONS.

La Reine 4. Escadrons, Nicolay 4. „ Esc.

Au Total 27. Bat. 45. Esc.

Billet remis par Mr. de SALLIERES, *à Mr. le Comte de* SAXE.

Des 53. Bataillons qui doivent servir sous les ordres de Mr. le Comte de Saxe, il y en a 30. indépendamment du Bat. Royal Artillerie que l'on ne peut estimer qu'à 250. Combattans, l'un portant l'autre, ce qui fait la totalité de 9750. Combattans.

Les 13. autres Bataillons les estimant à 450. portant l'autre. 5850

Total en Infanterie 15600

Sur les quels avec les Secours des Milices, il faudra garder les Places & la Campagne d'Alsace, ce qui n'est pas suffisant, si l'on ne donne pas encore des Milices à tous ces Bataillons de Campagne pour les pouvoir recruter.

Les

Les seules Garnisons d'Huningue, de Brisack, & de Landau consommeroient les 15600. hommes.

Mr. le Comte de Saxe jugeroit-il a propos d'en écrire en représentation à Mr. le Maréchal de Noailles & à Mr. d'Argenson.

ETAT des Troupes revenues de la Baviere qui sont parties pour l'Alsace, & qui doivent être distribuées dans les Places de cette Province

INFANTERIE.

„ Picardie 3. Bat. il est à Strasbourg, „ Champagne 3. Bat. Bourbonnois 3. „ Bat. ils sont à Landau, Bouzolles 3. „ Bat. il est à Strasbourg, Poictou 3. „ Bat. Lyonnois 3. Bat. Montmorin 2. „ Bat. Bretagne 1. Bat. il est au Fort-„ Louis, Rouergue 1. Bat. au Fort-Louis, „ Royal Artillerie 1. Bat. il est à Stras-„ bourg, Royal Italien 1. Bat. Proven-„ ce 1. Bat. il est à Landau & fait par-„ tie des 24. Bat. de Campagne destinés „ pour Mr. le Comte de Saxe, la Mark

„ 2. Bat. Brie 1. Bat., en tout 28. Ba-
„ taillons.

CAVALERIE.

„ Royal étranger 3. Esc., Dauphin
„ étranger 3. Esc. Condé 3. Esc. Ma-
„ ron 2. Esc. Broglie 2. Esc. Barbanc
„ 2. Esc. Saluces 2. Rozen 3. Esc.

DRAGONS.

„ Colonel Général 4. Esc. Orleans 3.
„ Esc. Vibray 4. Esc. l'Hôpital 4. Esc.
„ en tout 38. Esc.

„ Plus les Hussards de Deshoffy à Lan-
„ trebourg, les Compagnies Franches
„ de Romberg & de St. Ceny à Weis-
„ sembourg.

„ RÉCAPITULATION des Troupes desti-
„ nées à servir en Campagne, 27. Bat. 23.
„ Esc. & 8. de Dragons.

„ A servir dans les Places, en défal-
„ quant les 2. Bat. de la Marck mis en
„ double, ci-26. Bat. 25. Esc. 15. de Dra-
„ gons.

„ En tout 53. Bat. 58. Esc. 23. de Dra-
„ gons.

„ Plus les troisiemes ou quatriemes

„ Escadrons nouveaux des Régimens du „ Roi Etranger 1. Esc. Dauphin 1. Esc. „ Bretagne 1. Esc. Maugiron 1. Esc. Bro„ glie 1. Esc. Chepy 1. Esc. Barbançon „ 1. Esc. Saluces 1. Esc., en tout 8 Es„ cadrons. Les nouveaux Esc. de ces „ Régimens doivent avoir été assemblés „ en Alsace par un arrangement fait cet „ hyver à la Cour.

ETAT des Officiers Généraux qui doivent servir en Alsace sous Mr. le Comte de SAXE.

„ Lieutenans Généraux Mrs. de Lou„ vigny, Clermont Gallerande, du „ Chayla, de Lutteaux, Philippes, Coi„ gny sur la Loutre.

„ Maréchaux de Camp, Mrs. de Braun, „ Beranger, d'Argouges, la Ravoye, „ Duc de Boutteville, Caraman, du Rieux, „ Sallieres, Langeron, Maupeou, Ram„ bures, Fontaines Martel, d'Armentie„ res à Landau.

ETAT des Régiments qui sont tirés de l'Armée de Bavière, pour rejoindre celle de Mr. le Maréchal de NOAILLES.

INFANTERIE.

„ Royal Vaisseaux 3. Bat. Alsace 3. Bat. Conti 2. Bat. Bourbon 2. Bat. attendront à Spire les ordres de Mr. le „ Maréchal, les quels sont aux ordres de „ Mr. le Comte du Roure.

CAVALERIE.

„ Commissaire Général 3. Esc. Royal „ Piémont 3. Esc. Berry 3. Esc. Bourbon „ 3. Esc. Conti 3. Esc. Brionne 3. Esc. „ aux ordres de Mr. le Comte de Bavière.

„ Fitz-James 3. Esc. les Dragons de „ la Suze 4. Esc. de Languedoc 4. Esc. „ aux ordres de Mr. du Chayla.

„ Sur quoi il faut défalquer les 8. Esc. „ de Mr. de Clermont, savoir, Chabrillant „ & Talleyrand, qui passent à l'Armée „ de Mr. le Comte de Saxe, reste à 13. „ Esc.

„ Esc. de Cavalerie, & 8. Esc. de Dragons qui seront joints à l'Armée de Mr. „ le Maréchal.

Mr. le Comte de SAXE, *à Mr. d'*ARGENSON, *à Strasbourg le 29. Juillet 1743.*

J'ai reçu ici, Monsieur, les Lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 20. 22. & 23. aussi-tôt j'ai écrit à Mr. de Tilly Ministre du Roi à Manheim, de faire partir le Sr. de Salaberry avec un paquet pour Mr. d'Herouville, dans lequel je lui envoie en original la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22. l'extrait de celle écrite à Mr. le Maréchal de Broglie le 13. Juin, je préviens Mr. d'Herouville qu'il est nécessaire, qu'il insiste sur ce qu'il lui soit permis de se retirer à Strasbourg, ou au Fort-Louis, avec les Troupes qui composent la Garnison d'Egra.

J'ai recommandé au Sr. Salaberry dans la Lettre que je lui écris, de faire le plus de diligence qu'il lui sera possible; & de ne rien oublier pour que le paquet, qui lui

lui eſt confié parvienne à Mr. d'Hemouville.

Je ne fais que d'arriver à Strasbourg, j'en repartirai après demain pour continuer à prendre connoiſſance de l'état des Places, & des bords du Rhin, j'aurai l'honneur de vous en rendre compte.

Vous verrez par la Diſpoſition de Mr. le Comte de Clermont, que je joints ici, qu'il a bordé de Rhin avec ſes Troupes, j'en tiendrai un gros Corps à Schelestat juſqu'à ce que nous ſoyons en état de juger ce que pourra faire Mr. le Prince Charles, il eſt arrivé deux Corps aſſez conſidérables de ſon Armée, l'un à Raſtat & l'autre à Gelling.

Mr. l'Intendant m'a témoigné que [illegible] l'impoſſibilité, ou il eſt de pouvoir fournir à l'Armée la quantité d'Avoine qui lui eſt néceſſaire, il ſeroit fort à propos de lui en faire paſſer de la Franche-Comté, j'ai écrit à Mr. le Duc de Randan pour le préparer à recevoir les ordres que vous aurez la bonté de lui adreſſer à ce ſujet, qui ne ſauroient au reſte lui parvenir trop tôt, vu le beſoin ou nous ſommes.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement, &c.

ETAT

ETAT du Cantonnement Général des Troupes qui ſont ſous les ordres de M. le Comte de CLERMONT.

„ Lyonnois 3. Bat. à Rhinau, Provence
„ 1. Bat. à Schénau, Brie 1. Bat. à
„ Kœnem, Montmorin 2. Bat. à Bies-
„ heim aux ordres de Mr. le Marquis de
„ la Ravoye Maréchal de Camp.
„ L'Hôpital Dragons 4. Eſc. à Marc-
„ kelsheim, Dauphin Etranger 3. Eſc. à
„ Sundhauſen, Royal étranger 3. Eſc. à
„ Mackelsheim & à Artelsheim aux or-
„ dres de Mr. de Fontaine-Martel Ma-
„ réchal de Camp.
„ Chepy 3. Eſc. à Briſack & Wolfs-
„ gant, Barbançon 3. Eſc. à Briſack &
„ Wolfsgant, Vibray Dragons 4. Eſc. à
„ Heytern & à Arſterheim aux ordres de
„ Mr. le Marquis de Caraman.
„ Royal Italien 1. Bat. à Nambskeim,
„ Maugiron 2. Eſc. à Balgau, Roſen 3.
„ Eſc. à Iſſenheim, Broglie 3. Eſc. à Mo-
„ delsheim, Anjou 3. Eſc. à Rumersheim,
„ Poictou 3. Bat. à Bautzenheim & Cha-
„ lempé, Orleans Dragons 3. Eſc. à Or-
„ marsheim, Champagne 3. Bat. à Hom-
„ bourg,

„ bourg, Landau & Nifer, Condé 3. Esc.
„ à Kemps, Saluces 2. Esc. à Village-
„ Neuf aux ordres de Mr. le Marquis
„ d'Armentieres Maréchal de Camp.

Mr. de SALLIERES *à Mr. d'*ARGENSON,
au Camp de Spire du 26. Juillet 1743.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, l'Etat Général de ce qui doit composer l'Armée destinée à agir en Alsace, dont les dernieres Troupes sont parties ce matin d'Ici, & arriveront sous Schelestat le 2. d'Août prochain.

Mr. le Comte de Saxe part ce matin en Poste pour se rendre en Haute-Alsace, & moi pour me rendre à Landau, & tâcher de mettre cette Place dans l'état où elle doit être, & d'où j'aurai l'honneur de vous rendre un compte très exact, & d'où je partirai pour aller rejoindre Mr. le Comte de Saxe, aussi-tôt que Mr. le Maréchal de Noailles jugera ma présence inutile au dit Landau.

Mr.

Mr. le Maréchal eſt arrivé hier ici, & ſon Armée y arrive aujourd'hui, dont 20. Bat. ſont en Chemin depuis le 22. & 23. pour ſe rendre en Lorraine Pays Meſſin, & Frontieres de Champagne &c.

Je ſuis avec Reſpect, &c.

ETAT des Troupes qui compoſent l'Armée d'Alſace aux ordres de Mr. le Comte de SAXE.

„ Infanterie, Picardie 2. Bat. Champagne 3. Bat. Normandie 4. Bat. Bourbonnois 3. Bat. Bouzols 3. Bat. Poictou 3. Bat. Lyonnois 3. Bat. Montmorin 2. Bat. Bretagne 1. Bat. la Sare 1. Bat. Royal Rouſſillon 1. Bat. Rouërgue 1. Bat. Saxe 2. Bat. Bombeck Art. 1. Bat. Royal Italien 1. Bat. Monnin 2. Bat. Broglie 1. Bat. Provence 1. Bat. la Marck 2. Bat. Lorraine 1. Bat. Bearn 1. Bat. Bigore 1. Bat. Forez 1. Bat. Cambreſis 1. Bat. Brie 1. Bat. Dauphiné 1. Bat. Luxembourg 1. Bat. Beaujollois 1. Bat. Royal Suédois 2. Bat. Enghien 1. Bat. Royal Baviere 1. Bat.

De

De Cavalerie 57. Eſcadrons, de Dragons 23. NB. L'on ne nomme pas les Régimens parce qu'ils ſont dénommés dans la Lettre ci-devant de Mr. de Saxe, de même que les Officiers Généraux qui doivent ſervir ſous lui.

MOIS D'AOUST.

Mr. de la RAVOYE, *à Mr. d'*ARGENSON, *à Huningue le 1. Août* 1743.

MONSEIGNEUR,

Je ſuis arrivé ici, avant-hier au ſoir, à Huningue, j'ai commencé, Monſeigneur, à prendre une ample connoiſſance du Pays, de même que des meſures qu'il y auroit à prendre avec les Meſſieurs du Canton de Baſle, à l'effet de ſe ſervir de tous les moyens poſſibles pour pouvoir empecher que l'Armée de Mr. le Prince Charles, ou bien que quelque parti conſidé-

dérable ne puisse pénétrer en Alsace, ou en laissant Béfort sur la droite, ou bien aller droit dans la Franche-Comté, ce qui néanmoins seroit pourtant un projet extrêmement difficile à pouvoir exécuter, & l'on m'assure, Monseigneur, que quelque chose qu'ils veuillent tenter dans cette partie ci, après avoir rassemblé des Troupes dans les Villes Forrestieres, il seroit de toute nécessité après avoir passé le Rhin à Rhinfeld, soit à Sechinlingen, ou bien à Lauffenbourg, qu'ils vinssent encore passer absolument une autre petite Riviere qui coule à Luichtad, & il ne leur est nullement possible de trouver de Passage que depuis Augst jusqu'à Luichtad, ce qui n'a d'étendue, que deux lieues sur le Territoire de Basle, il est donc de toute nécessité de vieiller que ce Passage soit très exactement gardé par les Suisses, & c'est à quoi j'aurai une bien particuliere attention, les Ennemis pourroient aussi tenter de faire descendre des Bateaux de Rhinfeld, mais il faudroit qu'ils passassent sur le Pont de Basle & sous Huningue, mais au moyen d'une Batterie que je vais faire établir à Huningue sur le bord du Rhin, il leur seroit bien difficile d'y passer, quand même ils auroient

roient eus le Passage sous le Pont de Basle.

Je sais que Mr. l'Ambassadeur de France a parlé avec toute la force possible à Messieurs du Magistrat de Basle, sur l'observation très exacte de la Neutralité, & qu'ils ont très fort promis de s'y conformer en tous les points, & à l'égard de tout ce qui se pourroit passer dans les Villes Forrestieres, comme à Fribourg, aussi bien à Brisack, soit l'arrivée des Troupes, soit l'établissement des Magasins ou des Fours, choses essentielles, si les Ennemis avoient quelque Projet de Passage de ce côté-ci; je me flatte d'être promptement averti, aussi-tôt après l'arrivée des Troupes qui doivent cantonner, dans le District, qui se trouve depuis Huningue jusqu'à Haut-merseim, qui compose mon Commandement, j'irai établir sur le bord du Rhin des Communications & des Patrouilles exactes, je vous prie, Monseigneur, de ne pas douter de mes soins & de mon attention pour la partie qui me regarde.

Il n'y a actuellement à Fribourg que le Régiment de Damnitz Infanterie avec 50. Hussards, il y a à Brisack 400. Pandoures, à Neubourg aussi 400. & dans les Villes Forrestieres 1130. hommes en tout,

tout, l'on attend ces jours-ci à Brisack encore 500. Pandoures.

L'on ne fait encore ni a Fribourg, ni dans les Villes Forrestieres aucun Magasin, mais le Pays du Brisgau est averti, pour préparer une grande quantité de Fourages, & les Habitans de plusieurs Villages de ce Pays-là sont actuellement occupés à voiturer les Fours qu'ils doivent fournir. Voilà jusqu'ici tout ce qui est venu à ma connoissance, s'il y parvenoit quelque chose d'essentiel, j'aurois l'honneur de vous le mander d'abord.

Je vous supplie, Monseigneur, d'être persuadé, que je recherai avec empressement toutes les occasions qui pourront se présenter à vous prouver mon zele pour le Service, & vous assurer du respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

Mr.

Mr. BAUDOUIN *à Mr. d'*ARGENSON, *Brisack le* 1. *Août* 1743.

MONSEIGNEUR.

Toutes nos Troupes sont arrivées depuis Rhinau jusqu'à Huningue, cantonnées dans les Villages, ainsi que vous le verrez par l'Etat ci-joint; les Paysans de la Haute-Alsace sont distribués le long du Rhin, pour en faire la Garde, munis chacun de leur Fusil, & de quoi tirer douze coups.

On travaille à rétablir les Redoutes, & à faire les Chemins de Communication par les Pionniers de la Province; nous avons ici Mr. de Clermont Lieutenant Général, & quatre Maréchaux de Camp sous ses ordres.

Mr. le Comte de Saxe doit arriver à Scheleſtat au premier jour, avec un Corps de Troupes; il n'y a suivant le Rapport que l'on m'a fait ce matin de l'autre côté du Rhin, qu'il n'est arrivé aux Vieux-Brisack que cinq à six cens hommes de la Forêt Noire, les quels (par parenthese,) ont tirés sur nos Bivouacs de Paysans.

ſans trois à quatre coups de Fuſils; Mr. de Clermont en a écrit au vieux-Briſack, que n'étant point en Guerre avec eux, il le prioit de faire punir ceux, qui avoient ſûrement tirés à ſon inſu, ſa réponſe au contraire a été des plus impertinente, c'eſt un nommé Trenck qui ſe dit Commandant des Pandoures, tandis qu'il n'y en a pas encore un ſeul au Vieux-Briſack, il eſt vrais que l'on dit qu'ils y ſont attendus.

La Garniſon n'eſt point encore augmentée; on y travaille à la Conſtruction des Bateaux, qu'ils font mettre ſur des Chariôts.

Mr. de la Grandville vient de me mander, d'envoyer un Etat à Mr. le Comte de Saxe à Scheleſtat, & un double à lui des Proviſions de Bouche qu'il faudroit au Neuf-Briſack en cas de Siege, les Reparations & ce qu'il faudroit tant pour l'Artillerie, que pour le Génie; c'eſt à quoi je vais travailler inceſſamment.

J'ai l'honneur d'être avec un reſpectueux Attachement &c.

ETAT des Troupes qui ſont Cantonnées en Haute-Alſace.

„ Le Régiment de Lyonnois à Rhinau,
„ Provence à Schoüan, Dauphin Etranger à Sandshauſen, Royal Etranger à Angelheim & Mackelsheim,
„ l'Hôpital Dragons à Marckelsheim,
„ Brie à Cuenheim, Vibray Dragons à
„ Saarsheim & Heytteren, Montmorin
„ à Bielsheim, Chepi à Volsgelsheim &
„ Algelsheim, Barbançon à Brifack,
„ Royal Italien à Nambſein, Maugiron
„ à Balgaw, Rozen à Feſſenheim, Broglie à Blodelsheim, Anjou à Rumersheim, Poictou à Bautzenheim & Schalempé, Orleans Dragons à Ottmarsheim, Champagne à Hambourg, Landau & Niffren, Condé à Kembre, Saluces à Village-Neuf.

Mr. le Comte de SAXE *à Mr. d'*ARGENSON, *à Scheleſtat le 2. Août* 1743.

J'ai rendu compte à Mr. le Maréchal de Noailles, de l'Etat où j'ai trouvé, Monſieur, les Places de Landau, de Weiſſembourg, les débouchés de la Loutre ſur Landau, & une partie de ſes Lignes.

Les Troupes que m'a donné Mr. le Maréchal ſe raſſemblerent hier ſous Scheleſtat, d'où je me propoſois de les porter à Heidelsheim, à une lieue & demi de Scheleſtat, entre cette Place & le Rhin, ayant les débouchés de Scheleſtat ſur l'Iſle derriere moi, pour pouvoir me porter avec célérité aux bords du Fleuve.

J'ai reçu le même jour une Lettre de Mr. le Maréchal, qui me préparoit à l'ordre que j'ai eu aujourd'hui, de marcher demain ſur Haguenau, laiſſant à Mr. le Marquis de Clermont Gallerande les Troupes du Cantonnement, dont je vous enverrai la Diſpoſition.

Je me diſpoſois ſuivant l'ordre que

m'avoit donné Mr. le Maréchal en partant de Spire, à aller reconnoître par moi-même l'état des Chemins, des Ponts, des Communications, & des Redoutes le long du Rhin, depuis Scheleſtat juſqu'à Huningue; la Rétrogradation que nous allons faire demain ne me permet pas cette Courſe, & me reſtraint à m'en tenir proviſionnellement aux Diſpoſitions & Précautions que j'ai priſes, dont j'ai l'honneur de vous envoyer Copie, elles conſiſtent dans une Inſtruction à Mrs. les Officiers Généraux ſur l'Etabliſſement des Gardes dans les Redoutes, ſur celui des Signaux & la maniere de s'en ſervir, à quoi je joins la Diſtribution de Mrs. les Ingénieurs, pour preſſer les Réparations, & la Conſtruction des nouvelles Redoutes, qu'on doit élever à la même hauteur de celles qui ont été emportées par les variations du Rhin.

Je ſerai le cinq à Haguenau avec 21. Bat. & 44. Eſc., je diſtribuerai l'Infanterie le long du Rhin, depuis le Fort-Louis juſqu'à Strasbourg, & m'étendrai avec la Cavalerie dans le Camp que je prendrai à Haguenau.

Les Nouvelles des Ennemis varient extrêmement, celles que j'ai reçu me feroient penſer, que, s'ils ont quelque Deſ-

ſein,

ſein, c'eſt ſur la Haute-Alſace, ils ont au Vieux-Briſack un Pont de Bateaux depuis l'autre Guerre, qu'ils font réparer, & ont reçu à cet effet tous les Agrêts néceſſaires, & tirent de Baſle & des Villes Forreſtieres des Ouvriers qui y travaillent actuellement.

Quoique les aſſurances des Balois à Mr. de Clermont, ſemblent devoir nous tranquiliſer, quant au Paſſage ſur le Territoire de ce Canton, j'y ai ménagé des Intelligences, au Moyen du Major de cette Ville, qui a été Officier dans mon Régiment, lequel me donne connoiſſance de ce qui pourroit ſe trâmer de ce côté-là.

J'ay l'honneur d'être avec un véritable Attachement, &c.

P. S. J'ai tout lieu de croire que je ne conſerverai pas le Commandement des Troupes dans l'Alſace, & le reſpect & le ſilence, ſont les choſes que la raiſon me dicte; mais je ſuis trop attaché à mon devoir pour vous céler, que vos Places ne ſont point pourvues, que les Fortifications en ſont en très mauvais état, que dans aucune d'elles il n'y a le nombre de Paliſſades qui doit y être, que dans la Pro-

vince il n'y a point de Magasins, & qu'il vous faut en Alsace un homme dont l'habileté, soit secourue par la vigueur de l'âge, vous avez à faire à un Ennemi entreprenant, actif, peu mesuré, dont les Troupes sont bien disciplinées, aguerries, & susceptibles d'orgeuil, jugez delà si elles n'entreprendront rien, ne croyez pas que vos Places lui soient un grand obstacle, & quoiqu'il n'ait pas les choses nécessaires pour faire un Siege, vous en verrez prendre sans coup férir, si vous n'avez un Général habile; l'on prétend que les Anglois se portent sur la Moselle, cette Marche est si pénible pour eux, & la Saison si avancée, qu'il est à desirer qu'ils entreprennent cette Expédition; mais je les crois trop sages, & s'ils font cette démarche, ce n'est que pour favoriser les Entrepriſes du Prince Charles, qui vous fera la Guerre bien avant dans l'hiver, pour ruiner vos Troupes, & tirer des Contributions; j'ose vous supplier qu'en vous disant toutes ces choses, je ne me propose pas pour ce Général habile, que je prends la liberté de vous conseiller, j'ai quelque expérience; mais elle sert à me faire connoître le cas que l'on doit faire d'un bon Général, & combien j'en suis éloigné.

Vous

Vous pouvez ajouter foi aux Nouvelles que je me donne l'honneur de vous envoyer, Monſieur, je prendrai ſur moi d'arrêter la Marche des Troupes à Strasbourg que je commande, ſi elles ſe confirment encore à mon arrivée, & je me rendrai auprès de Mr. le Maréchal de Noailles, pour prendre ſes derniers ordres; car je ſuis perſuadé que c'eſt à la Haute-Alſace que les Ennemis en veuillent, ils font travailler à un Pont au Vieux-Briſack, & y ont raſſemblé tous les Charpentiers qu'ils ont pu tirer de Baſle, & des Villes Forreſtrieres, leurs Pandoures ont enlevés dans une Ville auprès de Chalempé 70. Vaches, aux qu'elles ils ont faits paſſer le Rhin à la nage.

Dispositions pour les Signaux le long du Rhin, dans les Redoutes depuis Huningue jusqu'à Lauterbourg.

„ Si les bords du Rhin n'étoient pas
„ aussi fourrés qu'ils le sont, on n'au-
„ roit besoin que de feux, fallots com-
„ passés, ou autres signaux muets, pour
„ avertir promptement de ce qui se passe-
„ roit, ou voudroit passer le Rhin; mais
„ trois Boëtes dans chaque Redoute sont
„ plus convenables, & plus assurées
„ pour être informé en diligence, en
„ fixant un Coup pour un petit parti de
„ 40. jusqu'à 100. hommes, deux Coups
„ pour un Corps plus considérable, &
„ trois Coups pour un établissement de
„ Pont.

	Redoutes.
„ Il y a d'Huningue à Brisack. .	31.
„ De Brisack à Rhinau. . . .	7.
„ De Rhinau à Strasbourg. . .	10.
„ De Strasbourg au Fort-Louis. .	13.
„ Du Fort-Louis à Lauterbourg. .	15.
Total	76.

„ Pour

„ Pour les quelles 76. Redoutes, il faut,
„ à 3. Boëtes par Redoute 228. Boëtes.

„ Il eſt convenable pour éviter les mépriſes des Signaux de fixer un ordre uniforme, & qui ait aſſez d'intelligence pour pouvoir l'exécuter ſans équivoque; par exemple, de Rhinau à Strasbourg il y a 10. Redoutes & 150. Habitants du Pays armés & Commandés pour leur Garde, les quels ſont relevés tous les huit jours par un pareil nombre, ce qui revient à 15. hommes pour chaque Poſte, au Chef des quels on donnera la Conſigne par écrit.

„ Pour éviter que les petites tentatives ne donnent l'Allarme depuis la Loutre juſqu'en Alſace, on arrêtera ces Signaux de diſtance en diſtance, aux Poſitions où il ſe trouve un Commandant ou Officier Général établi, pour vérifier l'objet du Signal, l'arrêter, ou le faire circuler ſuivant le cas, par exemple, de Lauterbourg au Fort-Louis, du Fort-Louis à Strasbourg, de Strasbourg à Rhinau, de Rhinau à Pille ou Briſack, de Briſack à Chalempé, & de Chalempé à Huningue.

„ On établira les Boëtes près du Sentinelle ſur la Banquette, & il eſt or-

„ donné qu'il y ait toujours du feu aux
„ Corps de Gardes de chaque Redoute,
„ & dix Livres de Poudre, à la Garde &
„ Garentie du Commandant de chaque
„ Poſte, & quelques bouts de planches
„ ſur chevalet, pour garentir les amor-
„ ces & les charges des Boëtes d'être
„ mouilliées.

„ Chaque Poſte des bords du Rhin va
„ être confié à la Garde de 15. Payſans
„ du Pays, armés de Fuſils & de Mouſ-
„ quets, dont ils ſe fourniſſent eux-
„ mêmes, par conſéquent de differents
„ calibres, & pour les quels il eſt im-
„ poſſible de faire un approviſionne-
„ ment de balles; c'eſt ce qui oblige à
„ exiger de ces Gens-là, qu'ils ne puiſ-
„ ſent monter leurs Gardes ſans avoir
„ 25. à 30. Coups à tirer chacun, &
„ que celui que l'on place à demeure
„ dans chaque Poſte ait le ſoin d'y tenir
„ ſcrupuleuſement la main, & d'infor-
„ mer des Contraventions pour y remé-
„ dier, & de la Conſommation pour la
„ remplacer.

„ Mais comme l'on ſait qu'une partie
„ de ces Payſans n'ont jamais maniés
„ des armes à feu, il paroit indiſpenſa-
„ ble de recommander à ces Communau-
„ tés le Choix des Perſonnes, d'établir

„ des

„ des Patrouilles de Troupes réglées „ dans les Endroits Critiques, que pour „ leur Manœuvre en cas d'Alerte déci- „ dée par les Signaux répétés; c'eſt ce „ que je ferai en état de décider, lorſque „ j'aurai reconnu le local.

„ Ces Manœuvres ſuppoſent que ces „ Redoutes doivent être rétablies, de „ ſorte que l'on puiſſe communiquer avec „ célérité, tant à pied qu'à cheval, ſans „ être obligé de défiler, & pouvoir mê- „ me au beſoin y voiturer du Canon; „ c'eſt pourquoi lorſque l'on m'aura ren- „ du compte de l'état des Redoutes, Che- „ mins & Communications le long du „ Rhin, je prierai Mr. l'Intendant d'en- „ voyer des ordres aux différents Bail- „ liages pour la Fourniture des Bois, „ Faſcines, Pionniers, Charpentiers, & „ tous autres Ouvriers, ainſi que pour „ les Matériaux néceſſaires, tant pour la „ ſûreté des Poſtes, que pour les Corps „ de Garde.

„ Pour l'exécution des Réparations à „ faire, Mr. Boutel Ingénieur en Chef „ d'Huningue, ſera chargé de la beſo- „ gne depuis Huningue juſqu'à Briſack, „ & Mr. Bouvet depuis Briſack juſqu'à „ Rhinau, Mr. de Marfacines Pere avec

„ l'aide d'un des Ingénieurs de la Ville
„ de Strasbourg depuis Rhinau juſqu'à
„ cette Place, & en deſcendant le Rhin
„ juſqu'à Druſenheim, Mr. de Bonne-
„ val depuis Druſenheim au Fort-Louis,
„ & du dit Fort-Louis juſqu'à Benheim,
„ & Mr. d'Arches quoique chargé avec
„ ſa Brigade des Lignes de la Loutre
„ peut remonter le Rhin, juſqu'au dit
„ Benheim, au moyen de quoi tous les
„ bords du Rhin ſeront embraſſés & mis
„ en état.

„ Il y a pluſieurs Redoutes des 76.
„ énoncées ci-deſſus, qui ont été em-
„ portées par les variations du Rhin, il
„ faudra en conſtruire d'autres à même
„ hauteur.

Extrait des Nouvelles de Mr. le Comte de SAXE *envoyées à Mr. le Comte d'*ARGENSON.

„ Un Emiſſaire arrivant hier au ſoir à „ porte fermante, de l'Armée Au„ trichienne, rapporte, qu'il a laiſſé la tête „ de cette Armée aux environs de Raſ„ tat, qu'elle eſt diviſée en trois Co„ lonnes, faiſant en tout 30000. hom„ mes, ce qui fait juger que la plus gran„ de partie des Troupes qui étoient cam„ pées à Canſtat & à Ellingen, ſont „ deſcendues par Portzheim, pour ſe „ porter ſur le Rhin.

„ Cet Emiſſaire aſſure avoir vu lui„ même le Prince Charles & Mr. de Ke„ venhuller à Raſtat, que le dire géné„ ral des Officiers & Soldats de cette „ Armée, eſt que l'on paſſera le Rhin, „ en Alſace, que le Projet eſt de bruler „ tous les Villages & autres Lieux de cette „ Province, qui feront la moindre ré„ ſiſtance aux Armes Autrichiennes, que „ l'on fera auſſi pendre tous les Bail„ lis & Officiers de Juſtice, qui ne vien„ dront pas ſe ſoumettre ſur le champ

„ aux ordres du Prince Charles ; l'on a
„ réſolu ſans doute de jetter la terreur
„ parmi les Habitans de cette Province,
„ dont une grande partie a encore le
„ cœur Autrichien ; la queſtion eſt de ſa-
„ voir la partie du Rhin que l'on choi-
„ ſira pour en tenter le paſſage.

„ Cet Emiſſaire aſſure que le bruit Gé-
„ néral de l'Armée Autrichienne, eſt
„ que l'on paſſera le Rhin à Rhinfeld, &
„ que cette Armée ſe portera ſucceſſi-
„ vement vers la partie ſupérieure du
„ Brisgaw ; ce bruit eſt fondé, en ce que
„ les principaux Magaſins ſont établis de
„ ce côté-là, que d'ailleurs l'Entrepriſe
„ du Paſſage du Rhin par tout ailleurs,
„ paroit bien difficile & haſardée ; cet
„ Emiſſaire eſt reparti dans le moment
„ pour Canſtat & Ellingen, pour être
„ informé ſi une partie des Troupes qui
„ y étoient campées n'ont pas paſſées
„ par derriere la Forêt Noire, comme
„ cela a été annoncé aux Habitans de ce
„ Pays-là, juſques-là, il n'y a que la va-
„ leur de 1200. Pandoures & de 600.
„ Huſſards qui ont deſcendus par la Val-
„ lée de Kirſels, pour aller Camper à
„ Biegel à la hauteur de Marckelsheim
„ & à Neubourg.

„ Il n'eſt plus à douter que l'Armée

„ du

„ du Prince Charles ne ſe porte ſur le
„ haut-Rhin du côté de Neubourg, de-
„ puis les avis que l'on vient d'avoir par
„ deux Emiſſaires, qui arrivent tout à
„ l'heure, de la Vallée de la Kinſels, où
„ ils ont vu encore avant hier deux Ré-
„ giments de Cuiraſſiers, & un Régiment
„ d'Infanterie, qui ont deſcendus par
„ cette Vallée, pour aller camper à Bie-
„ gel, & ſe porter de-là à Neubourg,
„ où le gros Corps des Troupes Autri-
„ chiennes doit venir ſe camper.

„ Ces mêmes Emiſſaires, ont vu il y
„ a trois jours, au Cabaret de la Croix
„ d'Or à Haslach, Village au milieu de
„ la Vallée de la Kinſels, le Général
„ Trenck, qui étoit à Neubourg, pour
„ y Commander un Corps de 15000.
„ Hongrois, tant Pandoures, Croates,
„ & Huſſards, dont la plus grande par-
„ tie, à dit ce Général, paſſent par der-
„ riere la Forêt Noire, pour venir
„ tomber à Fribourg, & delà à Neu-
„ bourg.

„ Ces Emiſſaires ne ſauroient aſſez di-
„ dire, combien l'on paroît animé dans
„ les Troupes Autrichiennes, pour venir
„ s'emparer de l'Alſace, & pour y exer-
„ cer toutes ſortes de violences; le Gé-
„ néral Trenck, dit, au ſus dit Cabaret,

„ qu'il

„ qu'il comptoit inceſſamment ſe répan-
„ dre avec 7. où 8000. Pandoures dans
„ cette Province, pour y mettre tout le
„ Pays à Contribution, ſi ce Général
„ compte de dire le vrais, il ſe flatte
„ ſans doute du Paſſage de Rhinfeld, &
„ ſur la faveur des Suiſſes.

„ On a envoyé hier des ordres de la
„ part du Prince Charles, à tous les pré-
„ poſés des Villages des environs de
„ Kell, & aux principaux Cenſiers, pour
„ qu'ils euſſent à ſe rendre ſur le champ,
„ ſous peine d'Exécution Militaire à Bi-
„ ſchoffsheim, pour traiter de la ſubſiſ-
„ tance qui doit être fournie à l'Armée
„ Autrichienne, qui doit venir camper
„ pendant cinq jours dans les Bailliages
„ de Liechtenaw & Wilſtett, ce qui fait
„ encore connoître ſûrement, que, cette
„ Armée dirige ſa Marche le long du
„ Rhin vers le Brisgaw, la premiere Co-
„ lonne de cette Armée eſt à Biſchoffs-
„ heim au-deſſous de Kell, & s'étend
„ juſqu'à Liechtenaw une lieue au-deſ-
„ ſus, où eſt le Quartier-Général, elle
„ doit occuper ce Camp pendant cinq
„ jours.

Mr.

Mr. PELOUX *à Mr. d'*ARGENSON, *à Scheleſtat du 2. Août* 1743.

MONSEIGNEUR.

Mr. le Comte de Saxe, avec le quel je me ſuis rendu hier à Scheleſtat, vient de recevoir des ordres de Mr. le Maréchal de Noailles, pour ſe porter dans la Baſſe-Alſace, avec les Troupes qui ſont campées ici, au nombre de 21. Bataillons & 41. Eſcadrons, & il ſe met en Marche demain pour aller camper à Erſtein, & le ſecond jour ſous Strasbourg, j'en donne avis à Mr. de la Grandville, en l'informant que je pourvoirai aux fournitures du Camp d'Erſtein, & qu'il n'aura d'ordres à donner, que pour ce qu'il y aura à faire à Strasbourg, ou Mr. le Comte de Saxe réglera la continuation de ſa Marche.

J'ai l'honneur de vous adreſſer, Monſeigneur, l'Etat de toutes les Troupes qui ſont réunies ſous le Commandement de Mr. le Comte de Saxe dans la Haute-Al-

Alſace, dans le quel j'ai diſtingué celles qui occupent des Poſtes, elles ſont Cantonnées le long du Rhin depuis Strasbourg juſqu'à Huningue, & celles qui forment le Camp de Scheleſtat.

J'y joins auſſi celui des Commiſſaires des Guerres, qui ſont pareillement aux ordres de Mr. le Comte de Saxe, au nombre de neuf, dont trois doivent reſter avec les Troupes qui ſont cantonnées, & les ſix autres doivent ſuivre les Troupes de Campagne.

J'ai l'honneur d'être avec un reſpectueux Attachement, &c.

ETAT des Troupes réunies ſous le Commandement de Mr. le Comte de SAXE *en Haute-Alſace.*

„ Troupes qui occupent les Quartiers le long du Rhin depuis Strasbourg „ juſqu'à Huningue, & des Magaſins „ des Fourages où elles ſont fournies, „ ſavoir, le Régiment de Lyonnois 3. „ Bat. à Rhinau, Provence 1. Bat. à Schonau, tirent leurs Fourages de Rhinau.

„ L'Hô-

„ L'Hôpital Dragons 4. Eſc. à Marc-
„ kelsheim, Dauphin Etranger 3. Eſc.
„ à Sunthauſen, Royal Etranger 3. Eſc.
„ à Markelsheim & Artelsheim, tirent
„ leurs Fourages de Markelsheim.

„ Saxe 2. Bat. à Kaiſersberg, tire ſes
„ Fourages de Colmar.

„ Brie un Bat. à Kunheim, Montmorin
„ 2. Bat. à Biesheim, Chepy 3. Eſc. à
„ Briſack & Volfgang, Barbançon 3. Eſc.
„ à Briſack & Volfgang, Vibray Dragons
„ 4. Eſc. à Hittenheim & Heitern, Ro-
„ zen 3. Eſc. à Saffenheim, & tirent leurs
„ Fourages de Briſack.

„ Anjou 3. Eſc. à Rumersheim, Poic-
„ tou 3. Bat. à Bautzenheim & Chalem-
„ pé, Orleans Dragons 3. Eſc. à Ottmars-
„ heim, & tirent leurs Fourages d'Ott-
„ marsheim.

„ Royal Italien 1. Bat. à Nambsheim,
„ Maugiron 2. Eſc. à Burgau, Broglie 3.
„ Eſc. à Blodelsheim, & tirent leurs Fou-
„ rages de Nambsheim.

„ Champagne 3. Bat. à Hombourg,
„ Landau & Niffren, Condé 3. Eſc. à
„ Kemps, & tirent leurs Fourages de
„ Kemps.

„ Saluces 3. Eſc. à Village-neuf, & tire
„ ſes Fourages d'Huningue.

„ En tout 16. Bat., & 40. Eſc.

Trou-

Troupes Campées ſous Scheleſtat.

„ Infanterie, Normandie 4. Bat. la
„ Sarre 1. Bat. Royal-Rouſſillon 1. Bat.
„ Broglie 1. Bat. la Marck 2. Bat. Lor-
„ raine 1. Bat. Bearn 1. Bat. Bigorre 1.
„ Bat. Forez 1. Bat. Cambreſis 1. Bat.
„ Dauphiné 1. Bat. Luxembourg 1. Bat.
„ Beaujollois 1. Bat. Royal Suédois 2. Bat.
„ Enghien 2. Bat., en tout 21. Bat.
„ Cavalerie, Colonel Général 3. Eſc.
„ Bretagne 3. Eſc. Bourbon 3. Eſc. St.
„ Simon 3. Eſc. Beaucaire 3. Eſc. du
„ Rumain 3. Eſc. Talleyrand 3. Eſc.
„ Clermont Tonnere 3. Eſc. Chabrillant
„ 2. Eſc. Beauvilliers 3. Eſc. d'Andlau 1.
„ Eſc. Colonel Général Dragons 4. Eſc.
„ la Reine 4. Eſc. Nicolai 4. Eſc. en
„ tout 41. Eſc. dont 12. de Dragons.
„ 130. Hommes de Valenceau Artil-
„ lerie, 130. hommes de Pombeck une
„ Compagnie d'Ouvriers de Thomaſſin.

ETAT

ETAT des Commiſſaires des Guerres qui ſervent ſous le Commandement de Mr. le Comte de SAXE.

Sçavoir,

„ Mrs. de Laſſaut reſté incommodé à
„ Scheleſtat, le Lieure, Chevalier
„ de Boncourt, de la Vallonne, de Lau-
„ nay, Moutier reſté Malade à Stras-
„ bourg, Kempfer chargé de la Police
„ des Troupes de Cantonnement entre
„ Strasbourg & Scheleſtat, Beaudouin
„ Fils, Fayet chargé de la Police des Trou-
„ pes de Cantonnement depuis Schelef-
„ tat juſqu'à Huningue.

Mr.

Mr. de la RAVOYE, *à Mr. d'*ARGENSON, *à Huningue le 2. Août* 1743.

MONSEIGNEUR,

Le peu de tems qu'il y a que je ſuis à Huningue, ne m'a pas encore permis d'avoir des Correſpondances bien ſûres, pour être parfaitement informé des mouvemens que peuvent faire les Ennemis de l'autre côté du Rhin, cependant j'ai l'honneur de vous faire part des Avis que j'ai reçu hier au ſoir par des Gens de Baſle, que l'on m'a aſſuré être dignes de foi & qui ſont connus ici depuis long-tems.

L'on prétend, Monſeigneur, que Mr. le Prince Charles doit arriver à Fribourg, avec toute ſon Armée, d'ici à 4. à 5. jours, que ſon intention eſt de paſſer le Rhin à Rhinau, ſoit du côté de Neubourg, à quelque prix que ce ſoit, que l'Armée Angloiſe doit faire des tentatives ſur celle de Mr. le Maréchal de Noailles, pendant ce tems-là pour faire une Diverſion, il y a à Fribourg un Pont

de

de Bateaux, tout prêt avec une grande quantité de Batteliers commandés outre le Pont que Mr. le Prince Charles peut avoir à son Armée, il est arrivé déjà des Pandoures & des Huſſards à Fribourg & à Briſack, des Conſeilliers de la Régence de Fribourg étoient hier à Baſle pour demander à quelque prix que ce ſoit l'Achapt de 20. mille Sacs d'Avoine, ce qui doit être déliberé demain dans le Conſeil, Mr. de Priés Ambaſſadeur de la Reine de Hongrie à Baſle, a reçu avant-hier au ſoir un Courier qu'il a fait partir ſur le Champ pour Fribourg, il ne ſe paſſe encore rien de nouveau du côté des Villes Forestieres, j'ai fait part ſur le Champ, par un Courier, de ces Nouvelles à Mr. le Maréchal de Noailles, & à Mr. le Comte de Saxe; peut-être ſont elles ſans fondement; mais je crois ne pouvoir pas manquer par trop de prévoyance.

J'ai l'honneur de vous repréſenter, Monſeigneur, que la Place d'Huningue, qui peut devenir de conſéquence, dans l'occurrence préſente eſt abſolument dénuée de tout approviſionnement, excepté de Poudre & de Balles, & quelques Farines, il y auroit même à travailler pour la mettre en état, j'en ai rendu compte

à

à Mr. le Maréchal de Noailles, & à Mr. le Comte de Saxe; mais j'ai cru devoir vous en rendre compte auſſi.

Il me paroît que les Suiſſes ſongent à prendre des meſures pour empêcher que les Autrichiens ne pénétrent par leur Territoire, c'eſt à quoi je veillerai ſoigneuſement.

J'ai l'honneur d'être avec un reſpectueux Attachement, &c.

Mr. de la MORLIERE *à Mr. d'*ARGENSON, *à Francfort le 2. Août* 1743.

MONSEIGNEUR.

Je ſuis ſorti d'Egra le 25. Juillet, par ordre de Mr. le Marquis d'Herouville, contre toute apparence de pouvoir échapper des mains de nos Ennemis, qui nous tiennent reſſerés de ſi près, qu'il faut regarder comme un Miracle, que j'aie pu échapper de leurs mains; mais comme il n'y avoit que moi qui puiſſe ſavoir les Débouchés, les moins riſqueux pour mon Paſſage, attendu qu'il n'y a eut que moi, en

en qualité d'Officier de bonne volonté, qui ait fait des sorties pour procurer à Mr. d'Herouville la facilité de faire sortir des Espions, dont de 42. il n'y en a eut qu'un seul qui ait réussi, les autres ayant tous été pris ou pendus, & ce fut moi qui favorisai la sortie de ce dernier, en le soutenant avec 60. Grenadiers.

Mr. d'Herouville voulant enfin informer la Cour de notre fâcheuse situation, me proposa le 25. du Mois de Juillet, de tenter moi-même le Passage, Proposition que j'acceptai avec grand plaisir, prévoyant bien le péril où j'allois m'exposer, pour le salut de notre malheureuse Garnison, dans la vue comme Mr. d'Herouville & son Conseil l'ont espéré, que la Cour ou l'Empereur, pour qui nous avons pris Egra, pourroit engager S. M. la Reine de Hongrie, à nous faire accorder une Capitulation moins honteuse, que celle que l'on nous propose, comme vous le verrez par le détail que j'en ai envoyé, ayant été instruit sur cet Article, par le Conseil & par Mr. d'Herouville, avant mon départ d'Egra, de la qu'elle Ville je me suis mis en marche le 25. Juillet, avec mon Hussard & un Espion, passant sur les 10. heures du soir à travers les Camps, Grandes Gardes, Patrouilles, &

Vedettes des Ennemis, des quels Postes je suis enfin sorti, ayant marché à quatre pattes à travers tous ces Postes, & demeuré neuf heures dans cette triste Position, ayant que de pouvoir être en sûreté; enfin je me suis jetté derriere leurs Camps, dans les Marais jusqu'à moitié Corps, que j'ai passé de même que plusieurs Ruisseaux, pour ne pas me jetter dans les Villages du dehors de la Place où ils ont des Gardes, & je suis arrivé chez Mr. le Comte Desalleurs en Saxe, qui tout de suite m'a détaché auprès de Mr. le Comte de Lautrec, chez qui j'avois cru pouvoir arriver en sûreté; mais point du tout, il m'a fallût encore traverser l'Armée Angloise, en me servant de toutes sortes de Stratagêmes, avec mon Hussard, avant d'arriver à Francfort, me proposant enfin de rentrer dans la Ville d'Egra, pour y porter les ordres de la Cour, j'ai cru qu'il importoit de rester ici pour les attendre, attendu qu'étant indubitablement pris par l'Armée Angloise, à travers là qu'elle il me faudroit encore passer, personne ne sachant les détours & les chemins qu'il y a à prendre, pour rentrer dans Egra; notre pauvre Garnison restera encore dans l'incertitude, ne reçevant point les ordres de

la Cour; oserai-je me flatter, Monseigneur, sur l'exposé que j'ai l'honneur de vous faire, vous voudrez bien m'honorer de votre Protection.

J'ai l'honneur d'être avec un respect infini, &c.

Mr. de GENSAC, *à Mr. d'*ARGENSON, *à Strasbourg le 2. Août* 1743.

J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monsieur, du 14. Juillet dernier, pour faire part à Mr. le Maréchal de Coigny, de ce qui peut se passer de ces côtés, ce que je ferai, j'avois déjà fait dresser un Etat des Troupes qui s'étoient mises en Marche, pour venir en Haute-Alsace, que j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint; mais comme les mouvements sont sujets à variation, j'avois retardé à vous l'envoyer, d'autant que Mr. le Comte de Saxe qui étoit parti avant-hier, premier de ce Mois, pour se rendre à Scheleſtat, y joindre les dites Troupes qui avoient ordre de s'y rassembler, j'en reviens ici demain 4. du présent avec 40. Esc. & 25. Batail.,

camper ſous Strasbourg, & le lendemain à Haguenau.

Il a couru un bruit que les Ennemis avoient deſſein de jetter un Pont ſur le Rhin, entre le Fort-Louis & la Ville de Strasbourg, qui ne pourroit guere être que vis-à-vis Druſenheim, en ſe rendant les Maîtres de l'Iſle de Tallondre; nous y avons un Poſte d'environs 400. hommes pour y avoir attention; mais je ne crains point que l'exécution de cette Nouvelle, & ce bruit répandu puiſſe avoir lieu.

Il y a de plus un Camp ſous Landau de 14. Bat. & de 13. Eſc.; mais dont on a oublié de me marquer le nom des Régimens, Mr. le Maréchal de Noailles eſt encore à ſon Camp de Spire.

J'ai l'honneur d'être avec autant de reſpect que d'attachement, &c.

ETAT

ÉTAT des Troupes qui ſe trouvent actuellement en Alſace.

„ A Landau 1. Bat. de Milice de Semur, 1. Bat. de Dijon, 1. Bat. de Montpellier Milice de Languedoc, 1. Eſc. du Régiment de Vogué, 3. Bat. de Bourbonnois, 2. Bat. de la Marck.

„ A Lauterbourg 4. Compagnies du Bataillon de Milice de Cahors, 3. Bat. du Régiment de Bouzols ci-devant Marſan, 1. Eſc. de nouvelle Levée du Régiment de Vogué.

„ Au Fort-Louis le Bat. de Milice d'Autun, celui de Bourg en Breſſe, huit Compagnies de Milice du Bat. de Cahors & les quatres autres à Lauterbourg faiſant un Bat., le Régiment de Bretagne 1. de celui de Rouërge 1. Bat.

„ A Strasbourg le Bat. de Mont-Luçon Milice du Bourbonnois, le Régiment de Croy Milice de Lorraine 3. Bat. les 3. Bat. du Régiment de Picardie, 1. Bat. de Royal Artillerie, la Rochefoucault Cavalerie 3. Eſc. dont deux anciens & un de nouvelle Levée 4. Com-

„ pagnies de nouvelle Levée du Régi-
„ ment de Broglie Cavalerie.

„ A la Citadelle le Bat. de Brionde Mi-
„ lice d'Auvergne.

„ A Phaltzbourg le Bat. de Tarrare Mi-
„ lice de Lyonnois, le Bat. du Régiment
„ de Semetere.

„ A Scheleſtat le Bat. de Salins Mili-
„ ce de Comté, 4. Compagnies de nou-
„ velle Levée du Régiment Dauphin Ca-
„ valerie.

„ Au Neuf-Briſack, le Bat. d'Andu-
„ ce Milice du Languedoc, le Bat. de
„ Vezoul Milice de Comté, le troiſieme
„ Eſc. de nouvelle Levée du Régiment
„ de Chepy Cavalerie, le troiſieme Eſc.
„ de nouvelle Levée du Régiment de
„ Barbançon Cavalerie.

„ A Huningue le Bat. de Montbriſon
„ Milice du Lyonnois, celui de Figeac
„ Milice du Quercy, le troiſieme Eſc.
„ de nouvelle Levée du Régiment de Sa-
„ luces Cavalerie.

„ A Béfort le Bat. de Clermont Mi-
„ lice d'Auvergne.

„ Au Total 10. Eſc. & 34. Bat.

ETAT

ETAT des Régiments de l'Armée deſtinés pour marcher en Haute-Alſace, partis de Spire le 20. Juillet 1743. aux ordres de Mr. le Marquis de CLERMONT GALLERANDE.

„ Près le Neuf-Briſack Lyonnois 3. Bat.
„ Montmorin 2. Bat. Provence 1. Bat.
„ Brie 1. Bat.
„ Près Colmar Champagne 3. Bat. Poic-
„ tou 3. Bat. Royal Italien 1. Bat.
„ Cavalerie près le Neuf-Briſack,
„ Royal Etranger 3. Eſc. Dauphin Etran-
„ ger 3. Eſc. l'Hôpital Dragons 4. Eſc.
„ Près Colmar, Rozen 3. Eſc. Orleans
„ Dragons 3. Eſc. Vibray Dragons 4.
„ Eſc.
„ Près le Neuf-Briſack partis de Spire
„ le 21. Juillet, Condé 3. Eſc. Chepy 2.
„ Eſc. Saluces 2. Eſc.
„ Près Colmar, Anjou 4. Eſc. Broglie
„ 2. Eſc. Maugiron 2. Eſc. Barbançon 2.
„ Eſc.

Etat d'autres Troupes partant de Spire le 25. Juillet, & marchant pour aller en Haute-Alsace aux ordres de Mr. le Comte de SAXE *ſous Scheleſtat.*

„ Sous Scheleſtat, Infanterie, Norman-
„ mandie 4. Bat. Royal Rouſſillon 1.
„ Bat. Revel 1. Bat. Saxe 2. Bat. Lor-
„ raine 1. Bat. Cambrèſis 1. Bat. la Sarre
„ 1. Bat. Luxembourg 1. Bat. Royal Sué-
„ dois 2. Bat. Enghien 2. Bat. Royal Ba-
„ viere 1. Bat.

„ Cavalerie ſous Scheleſtat, Bretagne
„ 3. Eſc. Bourbon 3. Eſc. la Reine Dra-
„ gons 2. Eſc. Nicolay Dragons 4. Eſc.
„ St. Simon 3. Eſc. du Rumain 3. Eſc.
„ Beaucaire 3. Eſc. Beauvilliers 3. Eſc.
„ Colonel Général 3. Eſc. Talleyrand 1.
„ Eſc. Clermont Tonnere 3. Eſc. Cha-
„ brillant 2. Eſc. d'Andlau 1. Eſc.

„ Plus Infanterie ſous Scheleſtat, Be-
„ arn 1. Bat. Beaujollois 1. Bat. Forez 1.
„ Bat. Bigorre 1. Bat. Dauphiné 1. Bat.

„ Plus qui étoient ci-devant en Garni-
„ ſon à Béfort, & envoyé depuis ſur les
„ bords du Rhin à Haute-Mersheim un

„ Eſc.

„ Esc. du Régiment d'Andlau Cavalerie
„ & son troisieme Esc. de nouvelle Levée
„ faisant 2. Esc.

„ Plus les 2. Esc. du Régiment Royal
„ y compris celui de nouvelle Levée,
„ envoyés en Cantonnement à Hague-
„ nau.

„ Plus les 2. Esc. du Régiment du Roi
„ y compris celui de nouvelle levée en-
„ voyés en Cantonnement à Haguenau.

„ Plus un Esc. du Régiment de la Rei-
„ ne Cavalerie, ci-devant en Garnison
„ à Scheleſtat, envoyé en Cantonnement
„ à Haguenau.

„ La Maison du Roi est de plus Can-
„ tonnée, savoir, la premiere Compa-
„ gnie des Gardes du Roi à Moltzheim;
„ la deuxieme à Dachstein, la troisieme
„ à Dorlsheim, la quatrieme à Ros-
„ heim.

„ Les deux Compagnies des Mousque-
„ taires à Entzheim, Duttlensheim, &
„ Duppigsheim.

„ Les Gendarmes de la Garde & Che-
„ vaux Légers de la Garde à Nideren-
„ heim, Pfalf, Milorsheim, & Kranles-
„ guersheim.

„ Les Grenadiers à Cheval à Sulz.

„ Les huit Esc. de la Gendarmerie
„ sont actuellement Campez à Ingwiller.

„ Les dix Esc. des Carabiniers sont à „ present Campés à Dettewiller.

Mr. de la GRANDVILLE *à Mr. d'*ARGENSON, *à Ingolstad le* 4. *Août* 1743.

Depuis le 21. Juin, Monsieur, que l'Armée du Roi partit d'ici, j'ai eu l'honneur de vous écrire plusieurs Lettres dont j'ignore le sort.

Comme je cherche avidement toutes les occasions, de vous informer de ma situation actuelle, j'écrivis le 30. Juillet à Mr. le Maréchal de Broglie, par Mr. de Chanvreu Commissaire des Guerres, en vous priant de vous faire passer tous les détails qui me regardent.

Je recommandai aussi à Mr. de Chanvreu, d'avoir l'honneur de vous instruire, dès qu'il le pourroit faire avec sûreté, de quelques particularités, que je confiai à sa discrétion & à sa mémoire.

J'aurai l'honneur de vous répéter ici ce que je mandois à Mr. le Maréchal de Broglie, en y ajoutant quelqnes circonstances de plus.

Les Ennemis commencerent à me Bloquer

quer le 29. Juin, par la Rive droite du Danube, il occuperent le Demi-Cercle que forme l'Alt-wasser, où l'Armée du Roi avoit Campée 15. jours auparavant.

Le premier Juillet un nouveau Corps parut sur la Rive gauche.

Weltkirck distant d'un tiers de lieue d'Ingolstad, fut le premier Poste occupé dans cette partie là, ensuite les Troupes Autrichiennes se répandirent à Melling, Unterhaunstat, Lenting, Oberhaunstat, Veching, Grammensheim, Hessenhorff, & Gelsting.

L'Ennemi a deux Camps principaux, l'un à Weltkirck, l'autre entre Ober & Unterhaunstat qui est le plus gros.

Il y a environs 1200. hommes à Gelsting qui fournissent des Postes le long du Danube entre Ingolstad & Neubourg, de façon qu'aucun Bateau ne peut descendre.

Les autres Villages sont peu garnis; mais l'Ennemi a posté ses differents Camps, devant des Ruisseaux, & des Marais qui les couvrent.

Depuis 25. jours rien ne peut entrer dans la Ville, & ce qui en sort est fort exactement fouillé, quatre ou cinq Pays

ſans à qui j'avois riſqué de donner des Lettres, ont été pris & pendus ; cela a jetté une ſi grande terreur parmi les autres, qu'on ne peut trouver perſonne, qui ſe veuille charger d'nn papier, quelque choſe que l'on puiſſe lui offrir, ſelon ce que j'ai pu apprendre, & ce que j'ai vu de mes propres yeux, tout ce qui forme l'enceinte ne paſſe pas 10000. hommes, j'ignore s'il leur viendra de plus grandes forces, ils le diſent & publient même qu'ils ouvriront inceſſamment la Tranchée, il eſt certain qu'ils font uu grand amas de Faſcines & de Gabions, on m'a aſſuré auſſi que 17. Mortiers étoient arrivés à leur Camp, où ils doivent avoir 12. Pieces de Canon; mais ſur le fait de cette Artillerie, je ne ſais rien d'aſſez précis, ne tenant ce que j'ai l'honneur de vous en marquer, que de la bouche de quelques Déſerteurs François, à qui j'ai fais dire qu'ils pouvoient venir ici en toute ſûreté, ſauf à les relacher ſi S. M. ne juge pas à propos de leur permettre de rentrer dans ſon Service.

Je n'ai pas diſcontinué un moment depuis le 21. Juin, de me mettre en état de me bien défendre, ſi je ſuis attaqué; cette Place étoit dans un délabrement pi-

toyable, & il a fallut presque tout réparer; Mr. de Montlis ne me laissa ici au départ de l'Armée que 170. Bœufs, presque tous attaqués de Maladie, dès le 23. Juin on fut obligé de les tuer, plusieurs étants morts dans l'intervalle du 21. au 23. le peu de Sel que j'avois fait employé à les saler, & la Ville est tout à fait dépourvue d'une denrée si nécessaire, heureusement je trouvai le moyen d'en faire venir 18. mille Livres de Nuremberg dans l'Evêché d'Eyslett, où je l'envoyai enlever par un gros Détachement, la Garnison n'a eut de Viande fraiche que depuis le 21. Juin jusqu'au 27. du même Mois; la Viande salée a duré jusqu'au 31. Juillet inclusivement, & nous avons commencé le premier Août à manger du Cheval, ce que nous continuons avec grande joye, tant qu'il y en aura, si cela peut contribuer à l'avantage du service de S. M. il y a dans cette Ville assez peu de Chevaux, cependant suivant l'état que j'en ai pris, nous pourrons en trouver jusqu'à la fin d'Octobre, en cas que l'on ne veuille nous prendre que par Famine.

Comme je ne vois pas que l'on puisse retirer d'ici des Magasins du Roi, je fais donner le pain double aux Soldats, qui

a beſoin d'être bien nourri, pour les ſoutenir dans les fatigues des Gardes de nos Travaux journaliers, & l'empêcher de tomber Malade, dans un Pays où il ſemble que l'air ſoit peſtiféré pour nous; les Ennemis ont une forte envie de ſe ſaiſir de ces Magaſins, & m'ont déja fait dire que cet Article en ſeroit un de ceux de la Capitulation, je vous ſupplie, Monſieur, d'avoir la bonté de me donner vos ordres, ſur les regles de ma conduite à cet égard, & de me marquer ſi je dois tenir ici juſqu'a la diſette totale des Vivres, ſuppoſé que l'Ennemi ſe détermine à un Blocus plutôt qu'à un Siege; je ſuiverai exactement ce que vous me ferez l'honneur de me prefcrire, & je ſuis très diſpoſé à ſouffrir les dernieres extrémités, mon devoir & mon zele pour le ſervice du Roi l'exigent ainſi.

Mr. de Berencklau m'a fait faire à deux répriſes des Propoſitions qui ne ſont conformes, ni à mon honneur, ni à mon goût, il a eſſayé avec des Lettres les plus polies, & les propos les plus flateurs pour ma Perſonne, pour me perſuader que la conduite que l'on vient de tenir à Straubing, devoit faire la regle de la mienne, & que tout ce qui s'y étoit paſſé, avoit été décidé entre lui & Mr. le

Maré-

Maréchal de Seckendorff, je lui ai repondu tout ſimplement, que je ne portois point de jugement ſur ce qui avoit été fait à Straubing; mais que je n'écouterois rien qui ne fût ratifié par ma Cour, & qu'il n'y avoit qu'un ordre du Roi, la Force ou la Faim qui puiſſent me faire abandonner une Place qui m'avoit été confiée.

Il étoit reſté ici près de deux mille Malades, il en eſt mort juſqu'à ce jour 449. Soldats, 9. Officiers, 12. Infirmiers, & un Chirurgien; il y en a encore 604. dans les Hôpitaux, & j'ai ſous les Armes 2463. Fuſiliers, les Canonniers compris, & 122. Sergents, le Garçon que j'emploie pour avoir l'honneur de vous faire tenir cette Lettre, m'a paru intelligent & le plus propre que j'aie pu trouver.

J'ai l'honneur d'être avec un reſpect infini &c.

Mr.

Mr. de MORTAGNE *à Mr. d'*ARGENSON, *à Cloſter Simer du 4. Août* 1743.

Je viens de recevoir, Monſieur, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 13. du Mois paſſé, j'ai eu celui de vous écrire le 8. le 9. & j'eſpére que mes Lettres vous ſeront parvenues l'inaction où nous ſommes eſt cauſe que je n'ai pas eu celui de vous écrire depuis, les Troupes de l'Empereur ſont toujours campées à Vimbding, où elles ſont fort mal par la rareté des Fourrages, ou pour mieux dire de l'Argent, nos Chevaux ne mangent par jour que trois livres d'Avoine & cinq livres de Foin.

Nous n'avons encore aucune Nouvelle de l'Acceptation de la Neutralité de l'Empereur, par la Cour de Vienne, en attendant les Autrichiens traitent toujours la Baviere comme Ennemie, ils font ſauter tous les Châteaux des Seigneurs qui ſont ſur les Frontieres, ſuſceptibles de quelque défence, & tirent du Pays de l'Argent tant qu'ils peuvent; ils ont voulu avoir Braunau & Straubing

qu'on

n'on leur a cédés, & à préſent ils veulent avoir Ingloſtad, ſi non ils menaçent le l'attaquer, contre la promeſſe qu'avoit donné Mr. le Prince Charles, d'en aiſſer ſortir les François, pour y mettre Garniſon des Troupes de l'Empereur, ils travaillent à l'entour de la Place à des remuements de terres, que l'on dit être pour en aſſurer le Blocus avec moins de Monde; mais je ne ſuis pas éloigné de croire, qu'ils travaillent à détourner le Danube, pour lui faire reprendre le Cours d'un vieux lit qu'il a quitté, ce que je ne crois pas difficile, & auquel cas Ingloſtad ſe trouveroit pour ainſi dire ouvert.

Les Autrichiens font courir le bruit qu'ils vont entrer en Lorraine par la Sare, ce ſeroit effectivement le plus court, ſi l'on vouloit agir comme l'on a fait en Baviere; mais il n'eſt pas poſſible que l'on retombe dans de ſemblables fautes, en gardant la Sare même avec un Corps inférieur à celui de l'Ennemi, il n'eſt pas poſſible qu'ils ſongent à la paſſer, il ſe trouve dans ce Pays là des Poſtes très avantageux, pour que l'Ennemi puiſſe ſonger ni à les attaquer, ni à les laiſſer derriere lui.

J'ai

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux Attachement, &c.

Mr. de COIGNY *à Mr. d'*ARGENSON, *à Paris le 6. Août 1743.*

Je crois, Monsieur, qu'il seroit tems que vous eussiez la bonté de songer à fixer le choix, & le nombre des Troupes, dont vous avez dessein de composer l'Armée qui est destinée à la défense de l'Alsace, quand Mr. le Maréchal de Noailles s'en éloignera, votre premier soin sera sans doute de la proportionner aux forces que les Ennemis auront de ce côté-là, en état d'attaquer cette Province, vous voulez bien que j'aie l'honneur de vous dire, qu'il n'appartient qu'au seul Ministre de la Guerre d'en décider absolument, par les connoissances générales qu'il a de toutes choses, & l'éloignement qu'il doit avoir de tout intérêt particulier, ce seroit se tromper pour ceux mêmes qui seront chargés de garder d'autres Frontieres sur la Sare & ailleurs, puisque s'il arrivoit que l'Ennemi pénétra sur leurs derrieres par la Lorraine, il se trouveroit entre deux Armées,

&

& vous jugez de l'Etat où ſeroit alors la France.

Comme je n'ai reçu encore aucun de vos ordres, & que le cas peut arriver que vous me faſſiez partir à la minute; ainſi que je ſuis préparé, Monſieur, qu'il conviendroit, que vous me donnaſſiez un moment de loiſir pour nous entretenir, tant pour être inſtruit des Troupes que vous me deſtiné, de leur force effective, que des Officiers Généraux que vous laiſſerez ſous mon Commandement, & de la formation de mon Etat-Major, je voudrois par là éviter les murmures de celui que Mr. le Comte de Saxe a formé ſans l'Aveu de la Cour, & je crois de conſéquence qu'il ſoit compoſé de ſujets plus convenables; j'irai pour cela à Verſailles au jour & au moment que vous m'indiquerez, je ne puis me refuſer ces réflexions que vous avez certainement prévues; mais j'eſpére que vous voudrez bien me les paſſer en faveur de l'importance de la matiere.

On ne peut être plus parfaitement que je ne le ſuis, &c.

Mr.

Mr. le Comte de SAXE *à Mr. d'*ARGEN-SON, *au Camp de Schilick du 7. Août* 1743.

Je me suis rendu à Spire, Monsieur, auprès de Mr. le Maréchal de Noailles, comme il me l'avoit ordonné, je suis revenu ici cette nuit comptant bien que les Mouvements de l'Ennemi m'obligeroient à leur faire incessamment remonter ce Fleuve.

Vous verrez par les copies ci-jointes ce qui s'est passé près de Spenecke & du Vieux-Brisack; voilà des Actes d'Hostilitez bien marquées, qui ne laissent rien d'équivoque; je ne crois cependant pas que les Ennemis tentent le Passage de quelques jours, & je regarde comme de fausses Attaques ce qui est arrivé aux Postes de Mrs. de Fontaine Martel & Montmorin, parce que le Corps de Mr. le Prince Charles n'est pas assez avancé, n'étant guere qu'à hauteur de Strasbourg.

Je marcherai demain avec celui que j'ai l'honneur de Commander, pour être rendu en deux jours sur Malkesheim, & den-

donnerai toute mon attention pour rendre inutiles les desseins des Ennemis sur cette Province, vous pouvez compter sur mon zele & ma vigilance à cet égard, comme sur le très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. J'ai fais réflexion que cette entreprise peut se prendre pour une Déclaration de Guerre, & qu'elle mérite un Courier particulier, d'autant plus que ces Lettres me sont arrivées après le départ de la Poste, & qu'il peut vous importer d'en être promptement instruit; les Ennemis consomment 70000. Rations de Pain par jour, je le fais par les Marchés qu'ils ont voulus faire avec les Juifs, & 60000. Rations de Fourages, il leur arrive encore des Troupes par la Forêt Noire, Berencklau est auprès de Rhinfeld avec un Corps de 6000. hommes, le gros de leur Armée n'a pas encore dépassé Strasbourg, & il n'y a vers la Haute-Alsace que le Corps de Berencklau; & les Troupes qui ont passées par la Forêt Noire, dont je ne sais pas bien le nombre; ce Corps peut-être de 7. à 8000. hommes, il est constant qu'ils ont plusieurs Ponts de Bateaux & des Pontons,

ou-

outre celui du Vieux-Briſack, & je crois certainement que l'on peut s'attendre à leur voir entreprendre le Paſſage du Rhin en pluſieurs endroits tout à la fois.

Raport venant du côté de Fribourg envoyé à la Cour par Mr. le Comte de SAXE.

„ LE premier Août il n'y avoit à Fri-
„ bourg que le Régiment de Dan-
„ nitz & 150. Huſſards, le même jour
„ 400. Huſſards qui étoient dans les
„ Villages, ont commencé à marcher,
„ 200. à Briſack, & 200. à Neubourg
„ par des Routes détournées, l'on at-
„ tend aujourd'hui 2. Août à Fribourg
„ 700. Dragons que l'on dit être suivis
„ de 1000. Cuiraſſiers, le Général
„ Trenck eſt à Briſack avec 650. Pan-
„ dours, l'Armée marche à la ſourdine
„ plus de nuit que de jour, les uns la
„ diſent de 60. les autres de 30000.
„ hommes; l'on dit auſſi toujours que
„ Mr. le Prince Charles doit paſſer le
„ Rhin à quelque prix que ce ſût.

Co-

Copie de la Lettre de Mr. de la Savoye, *écrite à Mr. le Comte de* Saxe, *à Hüningue le 4. Août 1743.*

J'ai eu l'honneur de vous envoyer, Monsieur, l'Etat des Postes que j'ai établi dans la partie de mon Commandement, Mr. de Marianne chargé des Affaires de France en Suisse en l'absence de Mr. de Courteil, me mande que Mr. de Priés Ambassadeur de la Reine de Hongrie à Basle, en étoit parti le premier Août pour Fribourg, que le même jour le Ministre d'Angleterre à Berne, avoit reçu un Courier qui étoit parti sur le champ, & avoit passé à 9. heures du soir à Soleure, ayant fait préparer des rélais devant lui pour aller jour & nuit.

Il me paroît que malgré les précautions que les Balois prennent, Mr. de Marianne s'en mêle toujours, je compte avoir demain ou après une Députation, & je leur parlerai fortement sur l'Observation de la Neutralité; la Garnison d'ici est si foible, Monsieur, qu'il y a bien des Postes, tant dans la Place que dehors, que je ne puis pas faire occuper, je vous se-

rois

rois bien obligé ſi vous pouviez y remédier, en m'envoyant quelques Bateaux, j'ai déjà eu l'honneur de vous marquer qu'il n'y avoit aucune ſubſiſtance.

J'ai écris auſſi à Mr. de Genſac, pour le prier de m'envoyer quelques Ouvriers, pour travailler au radoub de l'Artillerie, & un Détachement de Canonniers, il n'y en a pas un dans la Place.

J'ai l'honneur d'être &c.

Copie de la Lettre de Mr. de Montmorin, écrite à M. le Comte de Saxe, à Biesheim du 6. Août 1743.

Quoique je ne doute pas, Monſieur, que l'on ne vous ait rendu compte de ce qui s'eſt paſſé cette nuit, j'ai cru devoir vous le mander, parce que cela s'eſt paſſé ſous mes yeux, hier l'Inſpecteur des Payſans qui gardent le Rhin, vint m'avertir qu'il avoit vu de l'Infanterie, des Huſſards, & des Dragons qui remontoient ce Fleuve, que Mr. le Prince Charles le vouloit paſſer à Sponeck, qu'il étoit parti hier des Pontons de Fribourg, j'envoyai en l'abſence de Mr. de

Cler-

Clermont qui eſt à Baſle, un Officier en Poſte avec une Lettre à Mr. de Fontaine-Martel, pour lui confirmer cette Nouvelle, dont le matin il s'étoit répandu un bruit. Sur les neuf heures du ſoir, environ trois quarts de lieue au-deſſus du Vieux-Briſack, 200. Pandoures ont paſſé le Rhin, ont mis le feu à un gros Moulin & à deux autres Maiſons, ils ont tirés beaucoup de Mouſquetterie, & de la Ville de Briſack, ils ont fait un feu continuel de trois pieces de Canon, qu'ils tiroient ſur le Fort-Mortier, & ſur les Maiſons Voiſines, ſur les cris des Païſans qui ſont dans l'Iſle du Bœuf, qui eſt entre le Fort Mortier & Biesheim. Je m'y ſuis tranſporté avec mes deux Compagnies de Grenadiers & deux Piquets; mais les Pandoures n'y ont pas débarqués. Nous avons reſté en Bataille juſqu'au grand jour, j'y fais faire des Patrouilles continuelles par des Grenadiers juſqu'à Kuonem où eſt Mr. d'Agenois, auquel j'ai mandé d'en faire faire en deſcendant la Riviere juſqu'à Markolsheim; tous les Payſans & les Ouvriers des bords du Rhin ſe ſont ſauvés. les Communications & les Ponts ne ſont pas faits, & nous n'avons pas une piéce de Canon pour nous oppoſer aux volontés de l'Ennemi.

Je viens de faire marcher un Piquet de 50. hommes de mon Régiment, pour retrancher la tête du Pont de l'Isle du Bœuf, il n'y a plus d'Ouvriers, quoique les Bataillons soient foibles, je me suis dégarni de ce Piquet pour faire promptement un Ouvrage qui me paroît de conséquence, si Mr. de Clermont ne revient pas aujourd'hui, nous serons assez embarrassés, je ne doute pas que cette nuit les Ennemis ne nous tiennent encore alertes.

J'ai l'honneur d'être &c.

Copie de la Lettre de Mr. DE FONTAINE MARTEL, *écrite à Mr. le Comte de* SAXE.

Sur les Avis réitérés, Monsieur, de la Marche des Ennemis, & de la tentative qu'ils veulent faire près de Sponeck pour y passer le Rhin, j'ai fait border cette Riviere dans toute l'étendue du Commandement depuis Brieſſen jusqu'à Schenau; j'ai aussi avis qu'il est parti ou a dû partir un Convoi de Pontons de Fribourg ce soir, tout ceci est une affaire d'Infan-

d'Infanterie, & j'en ai fort peu à mes ordres.

Mr. de Clermont eſt parti ce matin pour Huningue, vous pouvez vous repoſer ſur la plus grande vigilance de ma part.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Mr. de Montmorin m'envoie dans le moment un Officier avec les mêmes avis, depuis ſon départ l'Officier a entendu pluſieurs coups de Fuſils, vis-à-vis Brieſſen, & dit que l'on avoit vû de l'Infanterie, des Dragons, & de la Cavalerie ſur les bords du Fleuve.

Mr. le Comte de SAXE *à Mr. d'*ARGENSON *à Markelheim du* 14. *Août* 1743.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monſieur, les Nouvelles qui me ſont parvenues aujourd'hui, par leſquelles vous pourrez voir les mouvements de l'Ennemi & juger de ſes deſſeins.

Aiez la bonté de me donner vos ordres au ſujet du Prémontré que Mr. de la Ravoye a fait arrêter à Huningue.

Les Députés du Corps Helvétique aſ-

ſemblés à la Diete de Baſle, m'ont écrit une Lettre, dans laquelle ils renouvellent les aſſurances qu'ils ont déjà donnés de s'oppoſer de toutes leurs forces au Paſſage, que pourroit tenter l'Ennemi ſur leur Territoire.

J'ai l'honneur d'être avec un ſincere attachement &c.

Copie de la Lettre de M. de la RAVOYE, *écrite à Mr. le Comte de* SAXE.

A HUNINGUE le 13. Août 1743.

Mrs. du Fort & d'Eſpagnac viennent d'arriver ici, Monſieur, & partent dans le moment pour Baſle, pour exécuter les ordres que vous leur avéz donnés; j'ai l'honneur de vous mander que depuis que nous avons découvert le projet de Mr. de Prié, & de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, pour faire paſſer par le Canton de Soleure le Corps de Troupes de la Reine de Hongrie qui s'aſſembloit à Willingue, le quel on m'aſſure être des Troupes de Mr. de Lobkowitz, qui devoient paſſer en Italie, que non ſeulement tout le Can-

ton

ton de Soleure avoit fait fermer les Paſſages, qu'il y avoit même envoyé de leur Milice, & des Signaux; mais le Canton de Baſle à fait auſſi des merveilles, l'on a aſſemblé vue Diete à Baſle, par laquelle il a été réſolût de donner aux Bâlois 2000 hommes de renfort actuellement, & de leur en fournir d'avantage s'ils le requeroient; les 2000 hommes doivent arriver aujourd'hui, il y a déja le Repréſentant de Soleure arrivé, & on en attend auſſi des Cantons voiſins. Il eſt parti une Députation pour Mr. le Prince Charles, pour lui donner avis que les Cantons étoient réſolus & préparés à répouſſer la force par la force, l'on m'a aſſuré qu'au 1er. ſignal, il y auroit 20, à 30000, hommes ſous les Armes, cela me paroit en regle & de bonne foi, toutes les Nouvelles que j'ai des Ennemis & de leurs Mouvemens me viennent par la Suiſſe, ſoit par Mr. de Marianne, ſoit par des Suiſſes des plus principaux. Je joints ici, Monſieur, la Marche de Mr. le Prince Charles, que l'on m'a envoyé hier au ſoir.

Sur l'avis que j'avois eu qu'un Moine Prémontré d'un Convent de Lorraine, étoit paſſé par Baſle, & avoit été joindre Mr. le Prince Charles à Raſtadt, je l'ai fait guetter à ſon retour, & l'ai mis

bien en Cage, je l'ai trouvé muni d'une douzaine de Sauve-Gardes pour les Biens de ſa Communauté il me paroit homme de prévoyance, voilà tout ce que je lui ai trouvé, il paſſe pour être ſuſpect, & ſa démarche le prouve; j'attend votre réponſe ſur ſon ſort.

L'Ingénieur en Chef d'ici vient enfin de recevoir des ôrdres pour faire paliſſader, & mettre cette Place en ſûreté, je vais faire travailler avec vivacité, l'on me promet auſſi de la proviſion inceſſamment, après quoi je me flatte que l'on envoyera du Monde pour faire le ſervice.

Mr. le Marquis de Clermont à tiré de cette Place 8. pieces de Canon de quatre, j'avois obtenu auſſi 25, Canonniers, il vient de m'en demander 8, j'avoue que cette ſaignée me fait de la peine, je vous ſerois infiniment obligé de me faire renvoyer mes Canons & mes Canonniers, je ſuis fâché de n'avoir pas ſu que vous déſiriez ſavoir la quantité de Bateaux qu'il y a à Fribourg, ou à Briſack, j'aurois fait en ſorte d'en être informé; je ſais ſimplement qu'il y a un Pont à Fribourg, que l'on a envoyé tous les Batteliers à Rhinfeld & à Fribourg; je ne ſache pas qu'il y ait actuellement plus des Troupes dans les Villes Forreſtieres qu'à l'ordinaire, je joints auſſi

aussi l'extrait d'une Lettre que je viens de recevoir, lorsqu'il y aura quelque chose de nouveau, je me flatte d'être à portée de vous en donner avis sur le champ.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Marche de l'Armée de Mr. le Prince CHARLES.

„ Première Colonne, le 5. à Stolhoffen, „ le 6. à Leichtenau, y séjournera le „ 7. le 8. à Lines, le 9. à Veldstaten, y „ séjournera le 10. le 11. à Kursel, le 12. „ à Endingue, & le 15. à Brisack.

„ La 2me. Colonne, le 5. à Achen, „ le 6. à Apperweiller, y séjournera le „ 7. le 8. à Offembourg, le 9. à Mahberg, y séjournera le 10. le 11. à Konzingue, le 12. à Bahtrigen, y séjournera le 13. le 14. à Waffenville, & „ le 15. à Brisack.

„ La 3me. Colonne vient de Willingue, elle est forte de 10000 hommes „ sous le Général Gecisruch, d'où l'Avant-Garde est arrivée actuellement à „ Fribourg.

Nouvelles du 10 Août, venant d'un Bourgeois de BASLE.

„ Que les Colonnes de l'Armée de Mr.
„ le Prince Charles seroient rassem-
„ blées le 13. de ce mois, & devoient
„ camper à Emeling vis-à-vis de Mar-
„ kelsheim; qu'elles composent environ
„ 30000. Il n'a pu me dire si c'étoit com-
„ pris les Pandoures & Croates; que les
„ Bateaux, Pontons, & l'Artillerie, n'ar-
„ riveroient que quelques jours après,
„ qu'il n'y a point de Magasins de faits
„ de l'autre côté du Rhin, & que l'on
„ imposoit au Pays les portions de Fou-
„ rages & de Pain qu'il devoit fournir;
„ que l'on a acheté à Basle 3000 Sacs
„ d'Avoine, qu'il y avoit un Corps de
„ 8000 Croates, Cavaliers, & Hussards
„ à Willingen, qu'il devoit passer par la
„ Forêt Noire.

Nou-

Nouvelles du 10. Août d'un autre homme de Baſle, qui les tient de la Maiſon de Mr. de PRIE'.

„ Que les Ennemis avoient 40000, hommes de Troupes réglées, ſans compter les Pandoures, Croates & autres eſpeces, que l'Armée de Mr. le Prince Charles devoit camper inceſſamment à Neubourg, que l'on diſperſoit les Pandoures & Croates en pluſieurs Corps le long du Rhin, pour obliger l'Armée Françoiſe d'en faire autant, afin que Mr. le Prince Charles avec toutes ſes forces puiſſe jetter un Pont, qu'il vouloit entrer en Alſace à quelque prix que ce ſoit, ſans attendre d'autre Déclaration de Guerre, & qu'il agiroit avant huit jours.

Extrait d'une Lettre du 11. Août.

„ L'homme envoyé à Fribourg a été juſ-
„ qu'a Bouben à une demi lieue de
„ Fribourg, il a été quatre lieues en avant
„ dans la Forêt Noire, il dit qu'il n'y a
„ dans tout le Brisgaw que 3000. Huſ-
„ ſards, & 150. Pandoures, & la Miſice
„ du Pays, avec quelque Infanterie dans
„ Fribourg; les Huſſards ſe tiennent à
„ Kwolzingen, Heiletein, & Neubourg;
„ que l'on attendoit à tout moment l'arri-
„ vée des Troupes à Fribourg, & que l'on
„ faiſoit de grands Amas de Vivres.

„ Le Bourgeois de Baſle partira demain
„ pour ſavoir au juſte les forces du Prin-
„ ce Charles; il me confirme qu'il n'y a à
„ Willingue que les Troupes du Prince
„ de Lobkowitz, il dit qu'on n'a qu'à ſe
„ garder à 4. lieues au-deſſus de Briſack,
„ & 10. lieues au-deſſous, au Giesbach
„ les ſeuls endroits à jetter un Pont, quel-
„ ques mines qu'ils faſſent de paſſer ail-
„ leurs, ſur-tout que le Paſſage de Suiſſe
„ n'étoit plus actuellement praticable.

Mr.

Mr. le Mis, *de* Cremille *à Mr. le Comte d'*Argenson, *au Camp de Spire le 8. Août* 1743

Monseigneur.

Vous trouverez ci-joint deux États, l'un comprend les Troupes qui composent l'Armée de Mr. le Maréchal de Noailles, avec leur Position actuelle, & celle des vingt Bataillons faisant partie de l'Armée revenue de Baviere, qui ont été repartis ci-devant dans les Places de Lorraine, Pays Messein, & Frontiere de Champagne.

Le second État comprend les Troupes qui sont actuellement aux ordres Mr. le Comte de Saxe, & celles qui sont dans les Places de la Haute & Basse-Alsace.

J'y joints, Monseigneur, un Etat particulier des différents Corps qui sont détachés de l'Armée de Mr. le Maréchal, avec le nom des Officiers Généraux qui en sont aussi détachés pour commander dans quelques Places, ou qui sont employés aux différents endroits des Fron-

tieres ; je n'y comprends point Mr. de Montal, quoique Mr. le Maréchal l'ait deſtiné à commander en Lorraine, attendu qu'il n'en a pas encore reçu l'ordre.

La Brigade d'Infanterie de Branças eſt partie ce matin du Camp ſous Landau, pour aller camper ſous Bitſch, & y travailler aux reparations qu'il y a à faire aux Ouvrages de cette Fortereſſe ; cette Brigade eſt aux ordres de Mr. le Duc de Boufflers, qui eſt auſſi parti dès hier, pour s'y rendre.

Toutes les Nouvelles qui nous viennent du côté de Mayence, aſſurent que l'Armée des Alliés eſt toujours dans ſon Camp d'Hanau.

Il y en a même une d'hier, qui dit, que les Autrichiens de cette Armée, au nombre de huit à neuf mille hommes, ont paſſé avant-hier aux environs de Francfort, & ont pris la Route de Konigſtein, petite Ville & Château à l'entrée des Montagnes, ſur le grand chemin de Francfort à Duſſeldorp ; cette manœuvre, ſi elle eſt vraie, ne dénoteroit pas un projet bien décidé de paſſer le Rhin auprès de Mayence, d'autant plus que le Pont qu'on avoit aſſuré être fait à Biberich n'eſt pas encore commencé ; mais la nou-

Nouvelle de la marche des Autrichiens merite Confirmation, & je n'oserois rien vous assurer à cet égard.

D'un autre côté, Monseigneur, toutes les Nouvelles du haut-Rhin se rapportent à dire, que Monsieur le Prince Charles est en pleine marche vers le Brisgaw, & qu'il a déjà dépassé la hauteur du Fort-Louis; si cela est, comme il n'y a presque plus lieu d'en douter, les deux Armées ennemies, ou n'ont jamais eues le dessein de se réunir, ou elles en ont abandonné l'idée, & quoiqu'il arrive, j'oserois dire qu'on peut regarder comme favorable pour nous le parti que prend ce Prince, d'agir séparement & par diversion. Les précautions sont si bien prises sur le Haut-Rhin, qu'il ne paroit pas à craindre qu'il puisse parvenir à passer cette Riviere devant nous, & à tout événement Mr. le Maréchal se précautionne aussi du côté du Canton de Basle, supposé que l'Ennemi voulût entreprendre de pénétrer par ce côté en Alsace, ou en Franche Comté, en suivant la même Route que Mr. de Mercy prit en 1709. lorsqu'il vint se faire battre à Hautmersheim.

Je dois vous prévenir, Monseigneur, que l'Etat Général des Troupes qui com-

poſent actuellement l'Armée, ne ſubſiſte-ra pas long-tems, Mr. le Maréchal ayant deſſein d'en laiſſer pluſieurs Régiments en Alſace, pour fortifier le Corps de Mr. le Comte de Saxe, ſuppoſé que l'Armée fût obligée de ſe porter ſur la Moſelle.

J'ai l'honneur d'être avec un très ſincere Attachement, &c.

ETAT des Troupes qui compoſent l'Armée.

„ Régiment des Gardes Françoiſes, de ſix Bataillons, celui des Gardes Suiſſes de trois Bat., ſur la Loutre aux ordres de Mr. le Comte de Clermont.

„ Régiment de Piémont 4. Bat. détaché à Rhinzabern, aux ordres de Mr. le Comte de Baviere.

„ Le Régiment de Navarre 4 Bat. & & celui de la Marine auſſi de 4. Bat. détachés à Guermesheim, auſſi aux ordres de Mr. le Comte de Baviere.

„ Le Régiment de Rohan 3. Bat., celui d'Auvergne 2. Bat., le Roi 4. Bat., & celui du Dauphin 2. Bat., ſous Landau

„

„ dau aux ordres de Monſeigneur le Prin-
„ ce de Conti.

„ Le Régiment de Touraine de 2. Bat.
„ ſur la Loutre.

„ Le Régiment d'Eu de 2. Bat., ſous
„ Landau.

„ Le Régiment de Noailles de 3. Bat.
„ & celui de Brançaſ de 2. Bat., ſont par-
„ tis le 7. Août, pour aller camper ſous
„ Bitſch aux ordres de Mr. le Duc de
„ Boufflers.

„ Le Régiment d'Orleans de 2. Bat.
„ celui d'Artois d'un Bat., le Régiment
„ d'Auboterre d'un Bat., celui d'Alſace
„ de 3. Bat., celui de Condé de 2. Bat.,
„ ſont partis le 7. Août pour aller camper
„ ſous Bitſch aux ordres de Mr. le Duc
„ de Boufflers.

„ Le Régiment de Bourbon de 2. Bat.,
„ ſur la Loutre.

„ Le Régiment de Royal la Marine
„ 2. Bat., ſous Landau.

„ Le Régiment de Breandé, Artillerie
„ un Bat. celui de Mortemar 1. Bat.

„ Le Régiment de Biron 1. Bat., ſous
„ Landau.

„ Le Régiment de Nice 1. Bat. à Rhin-
„ zabern.

„ Le Régiment de Penthievre 2. Bat.,

„ Le

„ Le Régiment de Berry 1. Bat. il eſt à
„ Thionville.
„ Le Régiment de Haynault 1. Bat.
„ celui de la Marche Prince 1. Bat.
„ Le Régiment de Nivernois eſt à
„ Guermesheim.
„ Le Régiment de Baſſigny eſt ſur la
„ Loutre.
„ Le Régiment de Vexin 1. Bat., celui
„ de Bulckley 1. Bat. de Clare 1. Bat., de
„ Dillon 1 Bat. de Chartres 2. Bat. de
„ Conti 2. Bat. de Rooth 1. Bat. de Ber-
„ wick 1. Bat.
„ Le Régiment des Gardes Lorraines
„ d'un Bat., ſous Landau.

au Total 79 Bataillons.

Compagnies Franches d'Infanterie.

„ De Dubayet 100. hommes.
„ De Bidache 100. hommes.
„ Elles ſont en Détachement avec Mr.
„ le Comte de Berchiny.

Etat

Etat de la Cavalerie qui compoſe l'Armée.

„ La Maiſon du Roi, Gardes du Corps
„ Compagnie de Noailles 2. Eſca-
„ drons à Molsheim, de la Compagnie
„ de Charot 2. Eſc. à d'Achſtein, de la
„ Compagnie de Villeroy 2. Eſc. à Dor-
„ lesheim, de la Compagnie d'Harcourt
„ 2. Eſc. à Rhosheim.

„ Les Grenadiers à Cheval 1. Eſc. à
„ Soultz.

„ Les Gendarmes de la Garde un Eſc.
„ à Niderenheim.

„ Les Chevaux Légers 1. Eſc. les Mouſ-
„ quetaires à Enſtzheim, Duttersheim,
„ & Duppingheim.

„ La Gendarmerie 8. Eſc. campée à
„ Ingweillers.

au Total 21. Eſc.

„ Le Régiment du Meſtre de Camp
„ Général 2. Eſc. le Commiſſaire Géné-
„ ral 3. Eſc. détachés ſur la Loutre aux
„ ordres de Mr. le Comte de Cler-
„ mont.

„ Le

„ Le Régiment de Royal 4. Eſc. le Roi
„ 2. Eſc. Cuiraſſiers 3. Eſc.
„ Les Croates 3. Eſc., ſur la Loutre.
„ Le Régiment de Royal Rouſſillon 3.
„ Eſc. eſt en Marche pour Sedan.
„ Le Régiment de Royal Piémont 3.
„ Eſcadrons.
„ Le Régiment de Royal Allemand 3.
„ Eſc., ſous Landau aux ordres de Mr. le
„ Prince de Conti.
„ Les Carabiniers 10. Eſc. à Detter-
„ villers aux ordres de Mr. le Prince de
„ Dombes.
„ Le Régiment de la Reine 2. Eſc.
„ celui du Dauphin 3. Eſc. celui de Ber-
„ ry 3. Eſc. celui d'Orleans 2. Eſc.
„ Le Régiment de Prince Clermont 3.
„ Eſc., ſur la Loutre.
„ Le Régiment de Conti 3. Eſc.
„ Le Régiment de Penthievre 3 Eſc.,
„ ſur la Loutre.
„ Le Régiment de Brionne 3. Eſc. ce-
„ lui de Brançàs 3. Eſc.
„ Le Régiment d'Egmont 2. Eſc. ſous
„ Landau.
„ Le Régiment de Grammont 2. Eſc.
„ celui de Fleury 1. Eſc.
„ Le Régiment de Vogué 3. Eſc. ſous
„ Landau.

„ Le

„ Le Régiment de Vintimille 2. Eſc.
„ ſur la Loutre.
„ Le Régiment d'Aumont 2. Eſc. ce-
„ lui de Chabot 2. Eſc. celui de Noail-
„ les 2. Eſc. celui de Fitzjames 3. Eſc.
au Total 101. Eſc.

HUSSARDS.

„ Berchiny 4. Eſc.
„ Eſterhazy 4. Eſc.

DRAGONS.

„ Le Meſtre de Camp Général 3. Eſc.
„ Royal 4. Eſc. détachés aux ordres de
„ Mr. le Comte de Bavière, auſſi bien
„ que le Régiment de Beauffremont de
„ 4. Eſc. & celui de Surgeres de 4. Eſc.
„ Le Régiment d'Harcourt de 4. Eſc.
„ eſt en Marche pour Sedan.
„ Le Régiment de la Suze de 4. Eſc.
„ celui de Mailly 4. Eſc. & celui de
„ Languedoc de 4. Eſc., ſous Landau.

Compagnies Franches de Dragons.

„ De Romberg.	70.	Dragons
„ De Sinceny.	70.	Dragons
„ De Bidache.	100.	Dragons

tous

„ Tous en Détachement avec Mr. le
„ Comte de Berchiny.
au Total 240. Dragons

RE'CAPITULATION.

„ Infanterie. . . 79. Bat.
„ Cavalerie. . . 140. Eſc.
„ Huſſards. . . 8. Eſc.
„ Dragons. . . 27. Eſc.
„ Compagnie Franches Inf. 200. hommes
„ Dragons. . . 240. Dragons

Etat des Troupes aux ordres de Mr. le Comte de SAXE, *& de celles qui ſont dans les Places de la Haute & Baſſe Alſace.*

INFANTERIE.

„ Picardie 3. Bat. à Strasbourg; Cham-
„ pagne 3. Bat. en Haute-Alſace;
„ Normandie 4. Bat. en Haute-Alſace;
„ Bourbonnois 3. Bat. à Landau; Bouzols
„ 3. Bat. à Lauterbourg & Weiſſembourg;
„ Poictou 3. Bat. en Haute-Alſace; Lyon-
„ nois 3. Bat. Montmorin 2. Bat. en Haute-
„ Alſa-

„ Alſace; Bretagne 1. Bat. au Fort-Louis;
„ la Sarre 1. Bat. Royal Rouſſilon 1. Bat.
„ en Haute-Alſace, Rouerge 1. Bat. au
„ Fort-Louis; Saxe 2. Bat. en Haute-Al-
„ ſace; Régiment de Royal Artillerie 1.
„ Bat. à Strasbourg; Royal Italien 1.
„ Bat. en Haute-Alſace; Monnin 2. Bat.
„ il eſt encore à Spire; Revel, un Bat.
„ Provence 1. Bat. la Marck 2. Bat. Lor-
„ raine 1. Bat. Bearn 1. Bat. Bigorre 1. Bat.
„ Forez 1. Bat. Cambreſis 1. Bat. Brie 1.
„ Bat. Dauphiné 1. Bat. Luxembourg 1.
„ Bat. Beaujollois 1. Bat. Royal Suédois
„ 2. Bat. Enghien 2. Bat., tous ces Ré-
„ giments ſont en Haute-Alſace.
„ Royal Baviere 2. Bat. à Landau.
au Total 53. Bat.

Cavalerie en Haute-Alſace.

„ Colonel Général 3. Eſc. Royal E-
„ tranger 3. Eſc. Dauphin Etranger 3.
„ Eſc. Bretagne 3. Eſc. Anjou 3. Eſc.
„ Condé 3. Eſc. Bourbon 3. Eſc. St. Si-
„ mon 3. Eſc. du Rumain 3. Eſc. Beau-
„ claire 3. Eſc. Talleyrand 2. Eſc. Cler-
„ mont Tonnere 3. Eſc. Chabrillant 2.
„ Eſc. Beauvilliers 3. Eſc. d'Andlau 1.
„ Eſc. Maurignon 2. Eſc. Broglie 2. Eſc.
„ Che-

„ Chepy 2. Esc. Barbançon 2. Esc. Salu-
„ ces 2. Esc. Rosen 3. Esc.

HUSSARDS.

„ Ersoffy 6. Esc. sur la Loutre aux or-
„ dres de Mr. le Comte de Clermont,
„ mais il étoit destiné pour être à ceux
„ de Mr. le Comte de Saxe.

Dragons en Haute-Alsace.

„ Colonel Général 4. Esc. la Reine
„ 4. Esc. Orleans 3. Esc. Vibray 4. Esc.
„ l'Hôpital 4. Esc. Vibray 4. Esc.
„ Plus les troisieme & quatrieme Esc.
„ nouveaux.

CAVALERIE.

„ Colonel Général 1. Esc. il doit être
„ en Flandre, Royal Etranger 1. Esc. Dau-
„ phin Etranger 1. Esc. Bretagne 1. Esc.
„ Anjou 1. Esc. il doit être en Flandre.
„ Talleyrand 1. Esc. Chabrillant 1. Esc.
„ ils doivent être dans les Evêchés.
„ D'Andlau. 1. Esc. Maugiron. 1. Esc.
„ Broglie. 1. Esc. Chepy. 1. Esc. Bar-
„ bançon. 1. Esc. Saluces. 1. Esc. les
„ nouveaux Escadrons des Régimens ci-
„ dessus revenus de Baviere, doivent
„ être

„ être assemblés en Alsace par un arran-
„ gement fait cet hiver à la Cour.

RÉCAPITULATION.

„ Infanterie.	- - -	52. Bat.
„ Cavalerie.	- - -	54. Esc.
„ Hussards.	- - -	6. Esc.
„ Dragons.	- - -	23. Esc.
	Total	76. Esc.
„ plus nouveaux Esc.		14.
		99.

Mr. de COIGNY *à Mr. d'*ARGENSON *à Paris le* 14. *Août* 1743.

Ce n'est que pour avoir l'honneur de vous accuser la reception de l'Etat que vous m'avez envoyé des Troupes, & des Officiers Généraux qui doivent être sous mes Ordres, & leurs Lettres de Service ainsi que celles des Officiers qui doivent composer mon Etat-Major.

On ne peut être plus parfaitement que je ne le suis &c.

Mr.

Mr. de la GRANDVILLE *à Mr. d'*ARGENSON, *à Strasbourg le* 15. *Août* 1743.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, ci-joint les Nouvelles que j'ai reçues de l'Armée de Mr. le Prince Charles, & des différents Mouvemens qui se font du côté de Fribourg & dans le Brisgaw.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux Attachement &c.

Rapport du 12. *Août* 1743.

„ Samedi 10. il est arrivé à Fribourg „ quatre Régimens, faisant ensemble „ tout au plus 6000. hommes, savoir „ Wurtemberg, Hilburghausen, & Tornaco Infanterie, & Saxe-Gotha Dragons; ils sont campés sur la Place du „ Triage hors de la Ville.

„ Le Régiment de Damnitz est toujours dans Fribourg, avec les 50. anciens Hussards qui vont & viennent,

„ il

„ il y auſſi beaucoup d'Officiers d'Artil-
„ lerie & Canonniers.

„ Les Batteaux ſont toujours au mê-
„ me endroit dans les foſſez au nombre
„ d'environ 90. & ils ſont à preſent tous
„ en état. Il y a dans la Place 120. Ba-
„ teliers ou environ, tant d'Ulm, du
„ Vieux-Briſack, que de Lauffembourg.

„ Il y a 100. pieces de Canon toutes
„ prêtes à marcher à Fribourg par or-
„ dre du Prince Charles.

„ Il eſt arrivé hier 11. 300. Boulan-
„ gers à Fribourg, dont une partie eſt
„ marchée à Briſack pour cuire pour l'Ar-
„ mée; ces deux Villes doivent fournir
„ non-ſeulement le pain, mais généra-
„ lement tout ce qui eſt néceſſaire pour
„ l'Armée.

„ On tire tous les jours 40. juſqu'à 50.
„ Tonneaux de Farine de Fribourg, que
„ l'on conduit par chariots à Briſack.

„ L'Armée doit arriver demain 13. la
„ droite à Mandineg, & la gauche à No-
„ ring.

„ Le Prince Charles a trois ſortes de
„ Ponts, l'un de Batteaux, mais petits,
„ guéres plus grands que de grands Ve-
„ delingues; un autre de Pontons de fer
„ blanc, qui eſt à la deuxième Colonne;
„ & le troiſième de Pontons de Cuivre

„ qui eſt à la Colonne du Prince Charles
„ qui marche le long du Rhin. La ſecon-
„ de Colonne marche le long du Berg-
„ ſtraſſ, & la troiſieme vient de Bavière
„ par la Foreſt Noire. Ces trois Colonnes
„ doivent ſe joindre le 13. ou le 14. au
„ plus tard entre Fribourg & Briſack.

„ Samedi 10. il eſt arrivé à Fribourg,
„ à huit heures du ſoir, le General Comte
„ de Palfy en poſte venant de Vienne,
„ lequel a paſſé par Munich, & a tra-
„ verſé la troiſieme Colonne; on dit qu'il
„ a apporté des Nouvelles de grande Con-
„ ſequence, mais on n'a pû encore rien
„ découvrir.

„ Il y a déja ſix Generaux arrivés à
„ Fribourg, & le Prince Charles doit y
„ arriver le 14.

„ On prepare à force les Chemins de
„ Fribourg à Briſack, pour y faire mar-
„ cher le Canon.

„ On doit mettre une forte Garniſon
„ dans Briſack; il n'y a dans Neubourg
„ qu'environ 20. Huſſards, & 40. à 50.
„ Pandours, le ſurplus eſt à Briſack.

„ Au reſte, tout eſt d'un grand ſecret,
„ & perſonne, même les Generaux, à la
„ reſerve de Mr. de Berenklau, ne ſça-
„ vent rien des deſſeins du Prince Charles.

Mr.

Mr. de COIGNY *à Mr. d'*ARGENSON, *à Paris le* 16. *Août* 1743.

J'ai reçû, Monsieur, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13., à laquelle j'ai trouvé jointe celle de Mr. de Quadt; vous devez juger du cas que je fais de ses réflexions par la manière dont je vous ai parlé de lui, & la liberté que je pris de le demander au Roi; je penserois comme lui qu'une Armée qui se tiendroit à portée de contenir les Suisses, les détermineroit à garder la Birche, ce qui déconcerteroit fort les Projets des Ennemis; mais il faudroit pour cela en avoir une autre en état de défendre le Rhin à Neubourg & ailleurs, & vous sçavez, Monsieur, que les Troupes que j'ai, sont fort éloignées de pouvoir faire face à ces deux Projets, puis qu'à peine en pourrai je soutenir un.

Je serai charmé que Mr. de Quadt me communique ses réflexions, & j'aurai l'honneur encore demain de m'entretenir avec vous.

On ne peut-être plus parfaitement que je ne le suis &c.

M. de la RAVOYE *à Mr. d'*ARGENSON, *à Huningue du 16. Août 1743.*

Lorsque j'ai eû l'honneur de vous écrire au sujet des Approvisionnemens d'Huningue, je n'ai pas prétendû parler de l'Artillerie ni de son district. On travaille actuellement au radoub de tous ses Affuts, & Mr. de Malezieu qui y est venû, a donné des ordres nécessaires pour ce qui regarde le reste des Détails de l'Artillerie. C'étoit donc, Monseigneur, des Approvisionnemens de bouche dont j'avois l'honneur de vous écrire, & auxquels il ne me paroît pas que l'on pense bien vivement.

L'Armée de Mr. le Prince Charles se rassemble entre Fribourg & Brisack, & commence à s'étendre le long du Rhin; les Espions rapportent qu'elle est considérable, & que le Prince Charles veut tenter à toute force de passer le Rhin; des Suisses principaux, tant de Basle que de Soleure, m'ont assûré encore hier que tout étoit prêt & disposé pour empêcher le Passage des Troupes sur leur Canton; les Députez qui sont allés trouver Mr.

Prince Charles pour lui dire la Réſo-tion du Corps Helvétique de repouſſer force par la force, ne ſont point en-ore de retour, je ne pourrai avoir que emain où après demain des Nouvelles e cette miſſion.

J'ai l'honneur d'être avec un reſpect nfini &c.

Mr. le Comte de SAXE *à Mr. d'*ARGENSON, *au Camp d'Effeiler le* 16. *Août* 1743.

Sur l'avis, Monſieur, qui me fut donné le 13. du Mouvement de l'Ennemi ſur Neubourg, je marchai le 14. de Marckelsheim, où je laiſſai Mr. de Fontaine-Martel avec les deux Bataillons de mon Régiment d'Infanterie & un Eſcadron du Régiment d'Andelot; j'envoyai ordre à Mr. le Chevalier de Nicolai de me ſuivre avec la Brigade de la Reine Dragons; je fis occuper les Poſtes qu'elle gardoit à Plopsheim, Gerſten &c. par tous les Egarotés, Eſclopés & Cavaliers à pied, que j'y envoyai aux ordres de Mr. de St. Simon.

Après avoir aſſis mon Camp, nous découvri-

couvrimes l'Armée du Prince Charles vis-à-vis derrière un Bois, occupant un Camp assez étendu.

Mr. de Caraman, qui commande à Otmarsheim, m'a dépêché aujourd'hui deux Couriers, pour m'informer qu'il paroissoit près de Neubourg des Troupes, qu'il jugeoit être la tête des Troupes de l'Armée Ennemie, parceque l'on l'avoit assuré qu'elle devoit s'y rassembler avant midi; que le Prince Charles étoit arrivé à Neubourg avec plusieurs Officiers Généraux, qu'il y avoit fait venir 300. Batteliers de Fribourg, & que l'Artillerie des Ennemis y arrivoit successivement.

Je me suis rendu à Chalempé l'après midi, pour voir par moi-même ce qui en étoit; j'ai jugé qu'il n'y avoit pas plus de 2000. Chevaux, & m'en suis revenu convaincu que le gros de l'Armée de Mr. le Prince Charles est vis à-vis de moi; je ne la perdrai pas sûrement de veuë; sur l'Avis de Mr. de Caraman, je fis d'abord marcher la Brigade du Colonel Général pour le renforcer.

La nuit du 13. au 14. il passa une centaine de Pandoures, qui se débarquerent au-dessus du Fort Mortier près d'un Poste que gardoit un Détachement du Régiment de Barbançon, dont la plus grande partie

tie se sauva, il y a eû 7. Cavaliers & un Maréchal des Logis pris ou tué; les Pandoures ont brulé une Maison tout près du Fort-Mortier, qui est de la dépendance du Vieux-Brisack appartenant à un Bourgeois de cette Ville, & pendant cette Operation, cette Place a tiré plusieurs Coups de Canon, auxquels le Fort-Mortier a repondû.

J'ai l'honneur d'être avec un véritable attachement &c.

Mr. de GENSAC *à Mr. d'*ARGENSON, *à Strasbourg le 17. Août* 1743.

Il n'y a rien de nouveau, n'i de particulier, Monsieur, à vous mander sur ce qui se passe dans cette Province, quoiqu'il y ait un Mouvement dans une partie des Troupes de Mr. le Maréchal de Noailles, qui paroissent devoir marcher en Haute Alsace; mais comme Mr. le Maréchal de Noailles est à même de vous en instruire, puisque c'est par ses ordres qu'elles marchent, je ne vous en dis rien.

J'ai l'honneur d'être &c.

P. S. Je joints cependant à cette Lettre l'Etat des Troupes que j'apprends qui ont ordre de marcher en Haute Alsace aux ordres de Mr. le Comte de Saxe.

ETAT des Troupes qui marchent en Haute-Alsace aux ordres de Mr. le Comte de SAXE.

„ Infanterie, la Brigade du Roi 5. Bat. part de Haguenau le 17. Août & „ arrive le même jour à Schilick, le 18. „ à Guersten, le 19. à Marckelsheim.

„ La Brigade de Dauphin 5. Bat. part „ des environs de Benheim le 17, & ar- „ rive le même jour à Offendorff, le 18. „ à Schilick, & le 19. à Guersten.

„ La Brigade des Irlandois 5. Bat. part „ de Lauterbourg le 17. Août, & arrive „ le même jour à Benheim, le 18. à Of- „ fendorff, & le 19. à Schilick.

„ Cavalerie, les 5. Brigades des Ca- „ rabiniers 10. Esc. partent le 17. Août „ de Dettwillers, & arrivent le même „ jour à Marlem, le 18. à Obernheim, „ le 19. à Scheleſtatt & le 20. à Colmar.

„ La Gendarmerie, 8. Esc. partent le „ 17. Août d'Ingwillers, & vont le même

„ me jour à Hochfeldt, le 18. à Ek-
„ botzheim près Strasbourg, le 19. à
„ Obernheim, le 20. à Scheleſtatt, le 21.
„ à Colmar.

„ La Brigade des Gardes Françoiſes
„ & Suiſſes 9. Bat., celle de Cavalerie
„ du Meſtre de Camp 8. Eſc., des Cra-
„ vattes 5. Eſc., vont en une marche à
„ Haguenau, partant le 17. du Camp de
„ Benheim.

Mr. de RUPELMONDE *à Mr. d'*ARGENSON, *au Fort-Louis le* 18. *Aout* 1743.

MONSEIGNEUR,

J'Ai l'honneur de vous envoyer un précis des Arrangemens que j'ai pris par ordre de Mr. le Maréchal, de concert avec Mr. de la Grandville, pour le Rétabliſſement, la Conſtruction & la Garde des Redoutes du Commandement du Fort-Louis, & pour aſſurer les Bords du Rhin autant qu'on le peut avec des Païſans; mais ſi vous, Monſeigneur, ou Mr. le Maréchal n'avez la bonté d'ordonner qu'on donne à ces Payſans des

Fusils, comme je le propose dans le Mémoire ci-joint, on ne peut attendre aucun service de leurs Armes, ni aucune defense de ces Gardes. Ce ne sera pas une grande dépense, puisque les Communautez en répondront, & que selon toute apparence, on pourra sans dégarnir trop les Arsenaux en fournir la quantité demandée. Le Commandement du Fort-Louis tient environ six lieuës du Cours du Rhin, il n'est besoin que de 150. pour cet espace, il est aisé à présent de supputer le reste; les Mémoires ci-joints vous instruiront, Monseigneur, des mesures que j'ai prises par ordre de Mr. le Maréchal pour éviter les friponneries dans le Travail; j'y tiendrai moi-même la main, & m'y promenerai tous les jours, si je puis; j'ai envoyé un double de ces Mémoires à Mr. le Maréchal, ainsi qu'à Mr. de la Grandville.

Celui dont je tire le plus de secours pour toutes ces choses, vient d'éprouver une grande mortification, par la Lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire; c'est du Chevalier de Bonneval que je voulois parler, je ne sçais pas quelles sont ses fautes précédentes; mais mon devoir m'obligeant de vous instruire de tout ce qui peut venir à ma con-

connoissance, je ne saurois, Monseigneur, m'empêcher d'avoir l'honneur de vous dire, que depuis que je suis ici, il ne s'est fait connoître à moi que par son Zèle & ses Talens.

Le Sr. Germain, ancien Commissaire des Guerres que j'ai trouvé ici, en pense de même, & voudroit bien qu'il lui fût permis de faire les fonctions de sa Charge, pour plusieurs choses, qui comme à lui, me paroissent prévenuës, & ne peuvent être finies que par un Ingenieur; tel est, par exemple, la conversion d'un bâtiment inutile en une écurie nécessaire pour pouvoir mettre au moins 100. Chevaux ici. Mr. de la Grandville, à qui le Sr. Germain en a écrit, approuve la chose; mais elle ne se fait pas, il y a à l'Hôpital & aux Cazernes quelques réparations à faire, qui ne sont ni moins nécessaires, ni moins urgentes.

Pour des Nouvelles, je n'en ai aucunes présentement qui méritent de vous être mandées; en me promenant hier à une Redoute au dessous d'ici, je vis un Poste des Ennemis, vis-à-vis de nous, & j'appris bientôt par des Gens que j'avois envoyés de l'autre côté de l'Eau, que c'étoit un Détachement de Croates en tout de 150. hommes, dont le surplus est à

Selingue, avec environ autant de Huſſards; c'eſt à peu près tout ce qu'ils ont vis-à-vis de toute l'étenduë de ce Commandement ci. Un Déſerteur qui m'arriva hier du Régiment de Ligne, n'a pu me donner d'autres éclairciſſemens; il eſt ſi effrayé, qu'il ne ſçait pas même le nom du lieu d'où il eſt parti. J'ay fait partir aujourd'hui un homme, qui prétend me raporter de très bonnes Nouv. de Fribourg, & un autre pour le Pays qui eſt vis-à-vis de nous.

J'ai l'honneur d'être avec un reſpect infini &c.

Ordre établi par Mr. de RUPELMONDE, *dans tous les Poſtes établis le long du Rhin dans l'étenduë du Commandement du Fort-Louis.*

„ Les Villages qui ſont à portée des
„ Redoutes ou des Poſtes, ont or-
„ dre de les ſecourir; les Prevôts en
„ ſont reſponſables.

„ Chaque Communauté eſt inſtruite
„ des Poſtes auxquels elle doit des ſe-
„ cours, independamment des ſignaux
„ ordonnés par Mr. le Comte de Saxe;

„ cha-

„ chaque Poſte a ordre de m'envoyer a-
„ vertir, ſoit de jour, ſoit de nuit, par
„ des Ordonnances, & ſi par hazard
„ quelque parti avoit paſſé, de m'in-
„ ſtruire de la Route qu'il aura priſe;
„ s'ils ont un Corps à portée d'eux, ils
„ en inſtruiront le Commandant du dit
„ Corps, & s'ils n'en ont point, ils en-
„ verront à la Place la plus voiſine,
„ outre l'Ordonnance qu'ils enverront
„ au Fort-Louis; ceux qui ſont depuis
„ Druſenheim juſqu'au Fort-Louis, en-
„ verront à Haguenau, du Fort-Louis
„ à Sultz & à Lautrebourg.

„ L'Inſpecteur viſitera tous les jours
„ les Poſtes, & m'en rendra compte, &
„ de plus un Officier les viſitera fréquem-
„ ment.

„ On me rendra compte de toutes les
„ Troupes Ennemies, fortes ou foibles,
„ qui paroîtront à l'autre bord, & l'on
„ vérifiera tous les jours les Conſignes.

„ Les Poſtes des Iſles auront toujours
„ un Vedeling tout prêt.

„ Ceux de Tallonde ſont ſoutenûs par
„ le Village qui eſt dans l'iſle.

„ 21. Hommes, compris les Conduc-
„ teurs du Bailliage de Weiſſembourg,
„ travaillent à la Redoute du Marais,

„ & il leur est donné 42. Rations de
„ pain.

„ 102. Hommes des Bailliages de
„ Brumpt, Offendorff, & Werthausen,
„ travaillent à la Redoute au-dessus du
„ Fort-Louis, & ils ont 286. Rations de
„ pain.

„ 115. Hommes du Bailliage de Boux-
„ viller, travaillent à la Redoute au-des-
„ sus du Fort-Louis appellée les trois
„ Cenoces, & ils ont 290. Rations de
„ pain.

„ Ce qui est dit ci-dessus fait voir ce
„ qui revient en pain à chaque Baillia-
„ ge à raison de Ration double par jour,
„ & pour un jour le pain a été fourni
„ sur ce pied aux Pionniers ci-dessus
„ jusques & compris le 16. du Mois
„ d'Aout.

„ Ordre que Mr. de Rupelmonde a
„ fait établir pour éviter les friponne-
„ ries & se garantir de la paresse des
„ Travailleurs.

„ Il a été établi un Sergent ou Soldat
„ entendu pour diriger le Travail &
„ l'accelerer, suivant les instructions
„ qu'il recevera des Ingenieurs; il y en a
„ presentement cinq, lesquels faisant
„ l'Office des Conducteurs qui ne faisoient
„ pas leur Charge, doivent profiter de

„ la

„ la Paie des Conducteurs, laquelle
„ eſt trente ſols par jour, que les Bailla-
„ ges dont les Pionniers ſont tirés, doi-
„ vent leur fournir ; je le leur ai promis,
„ & j'eſpere que Mr. de la Grandville
„ approuvera cet Arrangement.

„ Ils ſont diſtribués à la Redoute de
„ Schenheim, de Tallonde, de Stat-
„ mat, & de Benheim ; ils ont ordre de
„ faire l'apel matin & ſoir.

„ L'inſpecteur Général en fait de mê-
„ me, & m'en rend compte tous les
„ jours ; l'Officier que j'ai commis par
„ ordre de Mr. le Maréchal, fait de
„ plus tous les quatre jours au moins une
„ Revuë des ſusdits Travailleurs.

„ Le pain qui leur a été donné dou-
„ ble juſqu'au 16. inclus, ſuivant les or-
„ dres de Mr. de la Grandville, ne leur
„ ſera fourni que ſimple tous les jours
„ où tous les deux jours, & ce ſur les
„ Revuës ci-deſſus expliquées, véri-
„ fiées par les Ingenieurs ; & comme je
„ ne leur ai promis le pain double, qu'au
„ cas qu'ils ſoient aſſidûs à leur Travail,
„ & qu'ils s'en acquittent bien, ce ſup-
„ plement ne leur ſera donné qu'en for-
„ me de Gratification, avant d'être re-
„ levés & ſur les bons témoignages qui

„ m'en

„ m'en ſeront rendus par les Inge-
„ nieurs &c.

ETAT des Gardes de Païſans établies le long du Rhin depuis Druſenheim juſqu'à Seltz incluſivement, avec les Noms des Baillages qui les ont fournis; fait au Fort-Louis le 18. *Aout* 1743.

„ Redoute de Druſenheim ou du Ma-
„ rais, un Caporal & 8. hommes,
„ du Village de Druſenheim.

„ Iſle de Tallonde, 14. hommes en
„ deux Poſtes, leſquels ſont du Baillage
„ de Bouxweiller; l'impoſſibilité d'occu-
„ per l'Iſle de Tallonde avec un Poſte
„ ſuffiſant pour s'y ſoutenir, a déterми-
„ né à y placer ces deux petits Poſtes,
„ pour obſerver le bras du Rhin & pré-
„ venir les Débarquemens. Ces Poſtes
„ ont un Vedeling toujours prêt pour
„ avertir les Redoutes qui ſont der-
„ rière.

„ Redoute de Selenheim, 15. Païſans
„ ſans Chef, du Baillage de Bouxweil-
„ ler.

„ Redoute de Tallonde, laquelle n'eſt

„ pas

„ pas ſituée dans l'Iſle, mais ſur le rivage près du Village de Statmat, 16. Païſans, dont 8. du Baillage de Bouxweiller, & 8. du Baillage de Sultz avec un Caporal du même Baillage.

„ Redoute de Statmathen, 22. Païſans ſans Chef, du Baillage de Bouxweiller.

„ 4. Hommes & un Caporal au Village d'Avenheim du Baillage de Bouxweiller, pour communication des Signaux.

„ Redoute des quatre Cenſes, autrement dittes Neuhauſel, 18. Payſans, dont 9. du Baillage de Worth, & 9. de Sultz avec un Conducteur de ce dernier endroit nommé Giés.

„ De la Redoute des quatre Cenſes à celle de Benheim, il ſera établi demain 19. deux Poſtes de Communication de 5. hommes chacun y compris le Caporal; ils ſeront fournis par le Baillage de Flekensheim, & établis, ſçavoir le premier à l'Iſle de Favenwert, & l'autre dans celle de Pachoffenkopff.

„ Redoute de Benheim, 20. Payſans du Baillage de Benhein & 8. du Baillage de Sultz, avec un Conducteur

„ nom-

„ nommé Joseph Scheneider du même
„ Baillage.

„ Un Poste de 6. hommes entre Ben-
„ heim & Sultz, il est fourni jusqu'ici
„ par le Baillage de Benheim, dont la
„ charge paroît un peu pésante.

„ Les Répartitions pourroient être,
„ je crois, plus également faites; j'ai
„ dit aux Baillages qui se trouveroient
„ foulés de me donner des Mémoires,
„ pour indiquer ceux qui pourroient les
„ soulager.

„ Il y a de plus la Redoute neuve de
„ Sultz, qui sera gardée par 12. hommes
„ du lieu.

„ Comme je n'ai point reçu encore le
„ Réglement de Mr. l'Intendant au su-
„ jet de la Garde des Redoutes, & que
„ je ne l'ai vû qu'en passant, je ne me
„ souviens pas bien de ce qui y est con-
„ tenû; mais j'ai vû dans l'instruction
„ donnée pour les signaux par Mr. le
„ Comte de Saxe, que l'on suppose qu'il
„ y aura un Conducteur par 15. hom-
„ mes, & que ce Conducteur aura tren-
„ te sols par jour de sa Communauté;
„ cette qualité de Chef ou Conducteur
„ sera, je crois, suffisante, parceque les
„ Postes qui excédent ce nombre étant

„ réu-

„ réunis, auront assez d'un Chef pour faire faire leur devoir; ainsi ceux qui sont moindres & cependant importans, en „ seront pourvûs; quant à ceux de 5. 6. „ ou 7. hommes, le plus médiocre Payſan pourra les commander; mais il „ me paroît très important qu'il y ait „ des Conducteurs payés & intelligens „ dans toutes les Redoutes; les Payſans „ me paroiſſent peu propres à commander leurs Camarades, & je ſerois d'a„ vis d'y placer des Sergens, ou Soldats ſages & entendus, qui recevroient les trente ſols par jour, & feroient la fonction de Chef de ces „ Gardes, comme ils font préſentement „ celles de Conducteurs des Pionniers; „ qui ſans cela travailleront peu.

„ Ces Chefs ſeront relevés tous les 8. „ jours, ou plus ſouvent ſi on le veut, & „ ils commanderont les Payſans, que les „ Conducteurs des Baillages ne feront „ que leur remettre; ſans cet Arrange„ ment, je crois la Garde du Rhin très „ mal aſſurée.

„ Il n'eſt pas moins important, de „ pourvoir ces Payſans d'Armes; celles „ qu'ils ont ne peuvent ſervir, & leurs „ Commnnautés n'y peuvent ſuppléer, „ par la raiſon qu'il y a long-tems, qu'on

leur

„ leur a enlevé toutes leurs Armes par „ ordre de la Cour, & elles ont été depo- „ sées dans les Arsenaux du Roi. On pour- „ roit leur en distribuer la quantité né- „ cessaire, en tirant des reçus de leurs „ Inspecteurs, qui seroient tenus de les re- „ mettre lorsque la nécessité seroit pas- „ sée; cela n'iroit pas loin, puisque pour „ tout le Commandement du Fort-Louis „ il ne faudroit que 150. Fusils.

„ Je leur ferai demain distribuer 150. „ Cartouches sur le reçu de l'Inspecteur „ du Commandement, qui sera de les „ remettre en même état quand on le „ demandera.

„ Il ne sera peut-être pas nécessaire „ de mettre un Sergent pour Comman- „ der la Garde de la Redoute de Sultz, „ par la raison qu'elle est sous les yeux „ du Baillif & à la porte du Village, & „ il est peut-être à propos d'avoir cette „ considération pour le Baillif de l'Elec- „ teur.

Mr.

Mr. de d'Espagnac *à Mr.* d'Argenson, *à Baſle le 20. Août 1743.*

Monseigneur.

Les nouvelles que j'ai eu depuis ma derniere, ſont, que le Quartier Général du Prince Charles eſt toujours à Marchingen, & ſon Armée à Remſinguen, qu'il a avec lui 20. Régimens d'Infanterie, & autant de Cavalerie ou Dragons, avec environ 4000. Huſſards, & 800. Pandoures; qu'ils attendent un Corps de Croates aux ordres du Baron de Stein. Ce pourroit bien être ce Corps que l'on dit arrivé d'hier au ſoir à Lauffembourg, & dont je vous donnerai des nouvelles par le premier Courier. L'on a compté ſuffiſamment de Bateaux pour faire deux Ponts, & environ 62. pieces de Canon, de 12. à 8. Livres de Balles; la tête de ſon Armée eſt à Neubourg, & il a 600. Huſſards à Gotzing.

J'inſiſte toujours ſur un Corps à portée de la Suiſſe; car je me méfie de ce Paſſage, le Diſcours Captieux de Mr. de Kevenhuller aux Députés de Baſle, que l'on

l'on observeroit la Neutralité autant que faire se pourroit, semble l'annoncer, & le départ du Marquis de Prié, que l'on dit ne devoir plus revenir ici, semble le confirmer. Mr. le Maréchal de Noailles a témoigné ses inquiétudes à Mr. le Comte de Saxe au sujet de cette Ville ci; je joints l'Article de sa Lettre, qui m'a été communiqué, avec les réflexions que j'ai fait passer au Conseil de Guerre.

Vous avez ici, Monseigneur, deux Sujets d'un zèle reconnu pour le service du Roi; l'un est Mr. le Baron de Roll, représentant de Soleure, & l'autre le représentant de Fribourg; en vérité ces deux Messieurs méritent que l'on ait égard à ce qu'ils ont fait, particulierement le premier, qui a mis le feu sous le ventre aux Suisses, & qui est la cause de tous leurs préparatifs.

Mr. le Comte de Saxe se loue beaucoup de mon exactitude & de ma vigilance; je ne cite ceci, que parce que je suis trop flatté d'avoir l'approbation d'un Général aussi experimenté; son nom en impose à l'Ennemi, soyez en assuré, & il ne sait trop comment s'y prendre pour tenter quelque chose vis-à-vis de lui.

J'apprends dans le moment qu'il est arrivé des Troupes à Lauffembourg; j'y en-

envoye pour ſavoir ſi ce rapport eſt vrai, & quelle ſorte de Troupes c'eſt ; vous ſavez que l'on a annoncé un Corps de Croates, qui devoit arriver aux ordres du Baron de Stein.

Un quelqu'un me diſoit hier qu'il ne ſavoit ce qu'étoit devenu Mr. de Lobkowitz, & que l'on ignoroit où il avoit marché, que ſon prétendu Voyage d'Italie pourroit bien être une feinte ſur ici.

J'ai l'honneur d'être avec un reſpectueux Attachement, &c.

P. S. J'apprends en fermant ma Lettre, que Mr. le Prince Charles fait marcher ſes Pontons ſur Rhinvilliers, & j'en donne Avis à Mr. le Comte de Saxe.

Article d'une Lettre de Mr. le Maréchal de NOAILLES, *que Mr. le Comte de* SAXE *m'a fait paſſer.*

„ Cependant comme les Précautions des
„ Suiſſes, les Deffilés, & Routes
„ difficiles que les Autrichiens auroient
„ à paſſer dans ce Pays-là, & l'irrita-
„ tion que les Ennemis y produiroient,
„ pourroient arrêter le deſſein de paſſer
„ ſur leur Territoire; Mr. le Prince
„ Charles cherchera peut-être à y ſup-
„ pléer, en gagnant, ou en dérobant le
„ Paſſage du Rhin par Baſle même, dont
„ la Garde n'eſt que Bâloiſe; ou cette
„ défiance n'a pas lieu encore, ou *Mr.*
„ de Prié peut corrompre plus aiſément
„ les Chefs des Corps de Garde; com-
„ me il eſt certain que ce Paſſage lui é-
„ viteroit bien des difficultés, il ne faut
„ pas douter qu'il n'y puiſſe ſonger;
„ & comme il faut tout prévoir, il ſe-
„ roit bon d'y avoir l'œil, & de jetter
„ des ſoupçons chez Mrs. de Baſle & les
„ Suiſſes, que Mr. le Prince Charles a
„ ce deſſein, & qu'il prétend y être fa-
„ voriſé par des Intelligences.

„ J'ai

„ J'ai eu le soin de donner Copie de „ cette Lettre à des Gens capables de „ cette Manœuvre.

„ J'ai de plus ajouté les réflexions sui- „ vantes à la Copie que j'ai donnée aux „ représentans de Soleure & de Fri- „ bourg, pour être portées dans le Con- „ seil de Guerre.

„ Il m'a paru que la petite Ville de „ Basle n'est pas suffisamment gardée, & „ que n'y ayant à craindre que les Autri- „ chiens, il vaudroit mieux diminuer les „ Postes en deçà pour fortifier ceux de „ l'autre côté.

„ Le point essentiel dans cette affaire- „ ci, c'est de faire sentir au Prince Char- „ les que l'on se mefie de lui, par rap- „ port à Basle; il est donc important de „ prendre des mesures, qui puissent lui „ donner cette idée; c'est pourquoi les „ Postes fortifiés, ainsi que je l'ai dit, il „ ne seroit pas hors de propos d'avoir „ des Barrieres aux deux bouts du Pont, „ de les faire garder chaque nuit par „ 100. hommes de Bivouacs, de faire „ porter aux deux côtés intérieurs, dans „ le milieu du Pont, des Madriers pour „ faire une Coupure dans le besoin, d'y „ mettre en même tems deux piéces

„ de Canon chargées à Cartouche, & de
„ tenir des hâches attenant la grande
„ Ville, pour ouvrir le Pont si le
„ cas l'exigeoit. Il faut donner des
„ Consignes rélatives à ce projet de dé-
„ fense, recommander au Corps de
„ Garde de la petite Ville, de faire
„ exactement des Patrouilles sur le
„ Rempart, & ordonner aux Payſans
„ d'avertir, s'il marche un Corps nom-
„ breux.

„ Il convient enfin d'avoir grande
„ attention aux Clefs de la Ville, &
„ de mettre dans les Poſtes expoſés,
„ des Gens ſur la fidélité des quels
„ l'on puiſſe compter, ſurtout des Sol-
„ dats d'un autre Canton que de ce-
„ lui-ci.

Mr. de la RAVOYE *à Mr. d'*ARGENSON, *à Huningue le* 20. *Août* 1743.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous envoyer le Détail de toutes les Nouvelles que j'ai eu du 18, du 19, & du 20, ſoit par mes Correſpondances à Baſle & à Soleure, ſoit par mes Eſpions. J'en donne avis auſſi ſur le Champ à Mr. le Maréchal de Noailles, & à Mr. le Comte de Saxe; je vous prie d'être aſſuré de mon zèle & de ma Vigilance pour tout ce qui concerne le ſervice de S. M. Je ne manquerai pas d'avoir l'honneur de vous informer de tout ce qui viendra à ma connoiſſance des mouvemens & des projets des Ennemis, pour que vous ſoyez en état d'en rendre compte au Roi, comme vous me le marquez. Je prends la liberté, ſi vous voulez bien, de vous adreſſer mes Lettres en particulier.

Je vais repréſenter fortement au Canton de Baſle, le tort conſidérable auquel il s'expoſeroit, ſi en ſe laiſſant forcer par l'Armée de Mr. le Prince Charles, il en-

fraignoit la Neutralité, ce que pourtant j'ai bien de la peine à croire; je me flatte que cela leur fera faire encore de ſerieuſes réflexions. Il y a à Baſle un Mr. de Prié, Ambaſſadeur de la Reine de Hongrie, que l'on m'a dit être un Homme dangereux & délié; je tâcherai pourtant de le barrer en tout ce que pourrai.

Il commence à arriver à Huningue quelques Proviſions, comme du Sel, du Vin, j'attends aujourd'hui ou demain les Eaux de Vie; Mr. de la Grandville m'aſſure que tout cela ſe ſuivra conſécutivement.

L'Avant Chemin Couvert ſera poliſſadé demain, le Chemin Couvert le ſera dans la ſemaine prochaine.

L'on travaille à force aux Radoubs de l'Artillerie, & autres choſes qui la concernent; inceſſamment tout ſera en l'état convenable à cet égard, je ne perdrai pas un moment pour faire exécuter tout ce qui me concerne, je vous prie d'en être perſuadé, & du reſpect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être &c.

Copie

Copie d'une Lettre d'un des Principaux de Baſle, écrite à Mr. de la RAVOYE, *du 17. Août à ſept heures du Soir* 1743.

Je me ſuis trouvé, Monſieur, chez Mr. de * * *. dont le frère Conſeiller, qui étoit de la Députation au Prince Charles, arrive dans ce moment; ce Prince eſt au Château que je vous ai déja mandé; (ce Château s'appelle Muntzingen, entre Fribourg & Briſack,) il les a reçûs ſeuls dans ſon Cabinet, les a fort gracieuſés, & répondû que la Reine ſa Maîtreſſe lui avoit donné des ordres de bien vivre avec Meſſieurs les Suiſſes, & que ſi par ſes Gens il arrivoit quelque choſe qui fût contraire, on n'auroit qu'à lui écrire, que cela ſeroit contre ſes intentions, & qu'il les en châtieroit comme il convient. Le Maréchal de Kevenhuller qu'ils ont vû en particulier, les a aſſurés qu'il avoit de tout tems eû beaucoup de conſidération pour la Nation & le bon voiſinage. Le Prince va tous les jours au Camp, qui eſt du côté de Briſack; d'ailleurs les Troupes ſont diſperſées aux environs de Fribourg. Ce Mr. m'a ajouté, qu'il en arrivoit encore, & que la

dernière Colonne devoit être arrivée du 16, que l'on évitoit de parler de leur force, ainſi que de ce qu'elles doivent entreprendre. Il a vû l'Artillerie, & a compté plus de 60. piéces, mais il n'en a vû que trois de groſſes; que l'on affectoit un grand ſecret ſur tout. Il a vû la Cavalerie, qu'il a trouvée médiocrement en bon état, l'Infanterie belle; qu'il avoit entendu dire qu'ils avoient 24. Régimens, mais il ne ſçait pas le nombre de ceux de Cavalerie; qu'il n'y avoit que 800. Pandoures, & qu'il devoit en venir encore 800. autres.

Copie d'une autre Lettre écrite à Mr. *de la* RAVOYE *par un des principaux Officiers de Soleure.*

NÔtre Repreſentant a viſité hier & avant hier les Poſtes, & ſelon ſa rélation, au moyen de quelques Ouvrages que l'on a fait, avec le Canon & les Troupes que l'on y a, 10000. hommes ne paſſeront pas, ſurtout de la Cavalerie, & quand même les Ennemis en auroient d'avantage, on ſera en état de diſputer au moins deux fois 24. heures. Je n'ai pas pû avoir ce que je vous avois promis.

mis (*; mais le contenu eſt que dès que l'on ſeroit attaqué, l'on allumera les feux, & les 13000. hommes avertis ſeront tous prêts pour y accourir. Nous avons des Nouvelles certaines qu'il n'y a point de Troupes à Willingen, n'y dans le Frickthal, comme cela s'étoit débité.

Raport d'un Eſpion arrivé de l'Armée de Mr. le Prince CHARLES *du* 18. *Août* 1743.

„ L'Eſpion étoit le 15. à Grotzing, où il „ y a 6000. Huſſards; le même jour „ il a été à Muntzingen, où eſt le Quar- „ tier-Général de Mr. le Prince Charles; „ à un demi quart de lieuë de ce Quar- „ tier, il y a un grand Magaſin de Foin „ & de Paille, & l'on en amene tous „ les jours.

„ Le 16. il a été à la grande Armée à „ deux lieuës de Fribourg, l'on dit que „ les Ennemis ſont 60000. hommes; l'Ar- „ tillerie eſt compoſée de 175. piéces de „ Canon, toutes petites, à l'exception de „ trois

(*) „ La Copie de ce qui s'étoit paſſé à la Diette tenuë „ à Bade en Suiſſe, au ſujet des affaires préſentes.

„ trois ou quatre ; l'Eſpion les a comptées
„ auprès du Parc d'Artillerie. Il y a des
„ Batteaux ſur des Haquêts, ces Batteaux
„ ſont longs, mais étroits par en bas ;
„ l'Eſpion n'a pu les compter, parceque
„ l'on n'en laiſſe pas approcher.

„ Une grande partie de leurs Batteaux
„ ſont partis ſous l'eſcorte des Huſſards,
„ pour s'approcher du Rhin du côté de
„ Briſack. Comme ils avoient commen-
„ cé à ſe mettre en marche avant l'ar-
„ rivée de l'Eſpion, il n'a pu les comp-
„ ter. Ils diſent dans l'Armée qu'ils veu-
„ lent faire trois Ponts, l'un près de Bri-
„ ſack, l'autre près de Neubourg, il n'a
„ pu ſçavoir le troiſième endroit.

„ A quatre lieuës de Baſle, en allant à
„ Fribourg, il y a un Magaſin conſidéra-
„ ble de Grains gardé par les Huſſards.

Copie d'une Lettre de Soleure, écrite à Mr. de la RAVOYE, *du* 19. *Août* 1743.

LE Canton de Soleure ſe conduit à merveille dans l'occurrence préſente, peut-être que les Cantons Proteſtants ne le font pas ſi loyalement ; malgré les belles apparences, il y en a quelques uns de per-

persuadés, que de plus grandes forces sur leurs Frontières n'empecheroient pas le Prince Charles de passer sur leur Territoire s'il en a le dessein, à cause de la supériorité de son Armée, qui grossit tous les jours. Peut-être tentera t'il quelque passage sur le Rhin; mais s'il y trouve de la résistance, je sçais à n'en pouvoir douter qu'il se servira du Territoire Helvétique pour pénétrer en Alsace. Le départ imprévû de Mr. de Prié, Ambassadeur de la Reine de Hongrie à Basle, me feroit juger que le moment est peut-être plus prochain que l'on ne croit.

Il est arrivé au Village de Grotzing six Régimens d'Infanterie & deux de Cavalerie, outre les 6000. Hussards qui y étoient déja.

Raport d'un autre Espion du 20. du Mois d'Août 1743.

„ Il n'y a à Rhinfeldt qu'une petite Garnison des Milices du Païs, le peu „ qu'il y avoit de Troupes réglées en sont „ parties Dimanche 18. pour l'Armée.

„ A Sekinge, Lauffembourg, & Waldhut, il n'y a point de Troupes reglées, „ seule-

„ ſeulement quelques Milices du Païs;
„ dans tout le Frickhall il n'y a perſonne.
„ Il doit s'aſſembler aujourd'hui 20.
„ du courant, vers les 8. heures du ma-
„ tin, 500. Chariots à Rhinfeld, qui ſont
„ chargés de Fourages & autres Provi-
„ ſions, pour marcher enſemble à l'Ar-
„ mée.
„ Il doit venir 200 Huſſards pour les
„ eſcorter.

Mr. le Comte de SAXE *à Mr. d'*ARGENSON, *au Camp de Heytern du* 21. *Août* 1743.

MONSEIGNEUR.

J'ai reçû la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14. je vous ſupplie d'être perſuadé que le deſir que j'ai de remplir mon devoir ne ſçauroit être augmenté par les flateuſes eſpérances que vos bontés vous engagent à me donner; vous verrez par les Nouvelles que le Chevalier d'Eſpagnac a pu ramaſſer à Baſle, quelle eſt la poſition du Prince Charles.

Mr. le Maréchal de Noailles a jugé néceſſai-

ceſſaire de faire marcher, pour renforcer cette Armée, les Brigades d'Infanterie du Roi, du Dauphin, des Irlandois, des Carabiniers, & la Gendarmerie; toutes ces Troupes arriveront ſucceſſivement, & les plus éloignées ſeront ici le 24.

J'ai l'honneur d'être &c.

*Copie de la Lettre de Mr. d'*ESPAGNAC *écrite à Mr. le Comte de* SAXE.

MONSEIGNEUR.

Le bruit court ici, que Mr. le Marquis de Prié eſt parti avec ſes meilleurs effets, & les Gens de Baſle ſe rappellent que, quand le Général Mercy paſſa autrefois par la Suiſſe, l'Ambaſſadeur de l'Empereur prévint de même cette tentative, ce qui ne laiſſe pas que de donner ici ſérieuſement à penſer.

Il eſt venu aujourd'hui dans mon Auberge deux Huſſards, lesquels après avoir amplement bû, ont dit hautement qu'ils ſeroient après demain beaucoup plus près de Baſle. Il leur tarde infiniment de

paſſer le Rhin, parceque, diſent ils, ils ſont obligés aujourd'hui, qu'ils n'ont point d'Aubaine, de manger tous les profits qu'ils ont faits en Bavière.

Des Gens dignes de foi m'ont aſſuré qu'avant peu de jours le Prince Charles prendra un parti, & qu'il n'eſt pas douteux que ſon deſſein eſt de marcher ſur nous; c'eſt pour en avoir des Nouvelles poſitives que j'ai fait partir ce ſoir un homme, avec un Paſſe-port de la République, & un Chariot de Marchandiſes; cet homme reviendra ſur le champ s'il y a du nouveau, ſans quoi il s'arretera quelques jours pour m'inſtruire à fond, & de ce qui concerne cette Armée, & des Endroits où ils projettent de jetter leurs Ponts. S'il ſuit le Mémoire que je lui ai donné à cet effet, j'eſpere que vous ſerez content de ſon raport.

Je paye une petite Penſion journalière à un homme du côté des Villes Forrêtieres, à condition que je ſçaurai par lui tout ce qui ſe paſſera dans cette partie; j'ai reçû la confirmation qu'il n'y a que de la Milice Bourgeoiſe dans Lauffembourg & dans Rhinfeld; vous ſentirez de reſte, Monſieur, que ces ſortes d'Opérations ne ſçauroient ſe faire ſans dépenſe, elle eſt même un peu plus forte

aujour-

aujourd'hui, par la ſignification qu'a faite Mr. de Prié, que ſi quelque homme de la République étoit ſurpris eſpionnant, que non ſeulement il le feroit pendre, mais qu'il en demanderoit juſtice hautement & perſonnellement à la République, & là deſſus elle a donné des ordres rigoureux.

Mr. le Comte Allecarti, Colonel de Dragons au ſervice de l'Empereur, a paſſé hier ici, allant aux Eaux de Plombieres; il m'a aſſuré que l'Armée Autrichienne n'étoit compoſée que de 20. Régimens d'Infanterie, & d'autant de Cavalerie ou de Dragons; que les Bataillons, dont il y a trois par Régimens, ne paſſent pas 500. hommes, & que les Régimens de Cavalerie, qui étoient auparavant à ſix Escadrons, n'en ont plus à préſent que quatre; que les Autrichiens n'ont laiſſé en Baviére que quatre Régimens d'Infanterie, dont 2. Hongrois, 2. Allemands & 8000. Croates, quoiqu'il doute que le Détachement qu'ils peuvent faire ſoit bien fort; que cependant il a entendu parler qu'ils doivent en faire un pour ici, & que c'étoit le Baron de Stein, qui devoit en avoir le Commandement.

Les Repreſentants de Soleure me diſoient ce ſoir, qu'ils étoient inquiets ſur le peu de Nouvelles que l'on a de Mr. de

Lobkowitz, ainſi que ſur l'ignorance où l'on eſt de la route qu'il a pris, & de ſon arrivée en Italie; ils croyent que ſon prétendu Voyage ne ſe dirige ſur ceci; cependant rien juſqu'à ce jour n'a juſtifié ces Allarmes.

Mr. le Comte de SAXE *à Mr. d'*ARGENSON, *au Camp de Heitern le* 22. *Août* 1743.

Vous verrez par la Copie de la Lettre de Mr. de Caraman, qui eſt ci-jointe, ce qui ſe paſſa hier près de Chalempé.

Les Ennemis ne font aucun Mouvement, la Poſition de Mr. le Prince Charles vis-à-vis de moi, eſt toujours la même.

J'ai l'honneur d'être avec un ſincère Attachement &c.

Copie

Copie de la Lettre de Mr. de CARAMAN *écrite à Mr. le Comte de* SAXE, *à Balgau ce* 21. *Août* 1743.

MONSIEUR,

J'ai visité ce matin les Postes de Chalempé, où Mr. de la Ravoye, suivant vos ordres, m'a envoyé à 5. heures du matin un grand Batteau qui me sera bien utile pour la Communication avec mes Isles.

Hier, les Ennemis tiraillerent toute la Journée sur la petite Redoute qui est au bord de la Rivière, & sur le Poste de la gauche de l'Isle; ils n'ont bleſſé personne.

Sur les quatre heures Mr. de Bonneval, qui y étoit de piquet, s'ennuyant de cette tiraillerie, leur fit tirer deux coups de Canon de la petite Redoute, qui les fit taire pour tout le reste du jour; ils ne tirent plus du tout ce matin, ils ont mis trois petites piéces de Canon environ au Centre du Village de Neubourg, sur une petite élevation fort propre à cela. Ils ont commencé à tirer ces trois petites piéces à six heures du matin, & juſqu'à

qu'à onze heures que j'en ſuis parti, ils nous avoient tiré une quarantaine de coups de Canon, qui n'ont fait de mal à perſonne; trois de ces coups ont percé les Maiſons où étoient les Grenadiers de Poictou, que j'ai fait retirer dans les Rétranchemens. Nous leur avons tiré de nôtre côté quelques coups de Canon, qui ont mis quelque déſordre dans leurs Batteries; & ils tirent plus rarement; ils ont tiré grand nombre de coups de Carabines ſur nos Gardes, lorſqu'elles ont deſcendu; mais ſans nous faire aucun mal. Voilà, Monſieur, tout ce qui s'eſt paſſé depuis hier, qui n'eſt pas bien conſidérable.

Ils travaillent à une Batterie qui paroît avoir environ 20. Toiſes de long; il y a déja un Rétranchement tracé, & j'ai compté 12. Gabions de placés; j'en ai vû apporter encore pluſieurs autres, apparemment qu'ils comptent avoir demain une Artillerie plus conſidérable, mais *qui* ne nous incommodera guéres derriére nos Rétranchemens; dans ce cas je ſerai obligé de retirer les deux piéces de Canon que j'ai dans la petite Redoute, parce qu'elle eſt trop à decouvert; je ne pourrai pas non plus les mettre dans la demie-lune que vous avez vûe, car elle ne vaut

vaut rien du tout, & elle eſt vuë de toutes parts. Je les poſerai dans les Retranchemens, où il y a des anciennes embraſures toutes prêtes.

Le Prévôt de Blodersheim m'a dit, qu'il étoit averti que les Ennemis devoient encore envoyer aujourd'hui à Neubourg un Corps plus conſidérable que celui qui y eſt; cependant à onze heures il n'étoit arrivé perſonne, & leur Camp étoit dans la même ſituation.

J'ai l'honneur d'être &c.

Mr. de GENSAC *à Mr. d'*ARGENSON, *à Strasbourg le 24. Août* 1743.

Je viens de recevoir, Monſieur, une Lettre de Mr. le Comte de Rupelmonde, que Mr. le Maréchal de Noailles a placé au Fort-Louïs du Rhin, pour veiller à cette partie; il m'y marque, que le Baillif de Seltz lui avoit promis de faire travailler à la Redoute projettée à Seltz & à Munichauſen, & de les faire garder, ſous pretexte, dit-il, que l'Electeur Palatin lui a mandé que cela étoit contraire à la liberté d'un Païs Neutre.

Je

Je ſçais qu'il y a pluſieurs choſes en Litige avec le Roi, c'eſt ce que je mande à Mr. de Rupelmonde, & que l'on pourra examiner dans la ſuite; mais que pour le préſent il faut qu'il s'informe, d'une maniére bien aſſurée, de ce qui s'eſt pratiqué ſur cet Article ces dernières Guerres, & de me l'apprendre au plutôt, afin d'y rémédier promptement d'une façon ou d'autre.

J'écris même à ce Baillif de m'inſtruire de ce qui s'eſt pratiqué là-deſſus, & j'aurai l'honneur de vous en rendre compte dans peu, tant de ce que ce Baillif m'aura mandé, que de ce que j'aurai appris qui aura été pratiqué, afin que vous puiſſiez me donner vos ordres en conſéquence ſur ce qu'il y aura à faire, & ſurtout, s'il n'eſt pas poſſible de garder cette partie du Rhin ſans avoir des Poſtes ſur les Dépendances de cet Electeur.

J'ai l'honneur d'être avec un reſpectueux Attachement &c.

Mr.

Mr. de COIGNY *à Mr. d'*ARGENSON, *à Strasbourg le 15. Juin 1743.*

J'ai l'honneur, Monſieur, de vous donner avis, que j'arrivai hier au ſoir à Strasbourg, où je trouvai Mr. du Vernay, qui eſt allé joindre ce matin Mr. le Maréchal de Noailles; je lui ai écrit en arrivant, pour ſçavoir de lui, où je pourrai le voir & l'entretenir, & j'ai chargé plus particulièrement Mr. du Vernay de lui faire part des ſentimens que vous me connoiſſez. J'attends demain ſa reponſe, & je vous informerai, Monſieur, de ce qui ſe paſſera.

Depuis le peu de tems que je ſuis ici, j'ai tâché de voir quelle eſt l'impreſſion générale, & je n'ai pas laiſſé d'appercevoir du découragement même dans l'Officier Général; j'ai entretenu plus particulièrement quelques-uns de mes Amis, & je les ai priés de tenir des Diſcours contraires, & de marquer plus d'aſſurance, pour tâcher par-là de remettre un peu les Eſprits.

Je n'ai point pénétré quelle a pû être la cauſe de l'incendie de l'un de nos Magaſins,

gasins; je vais envoyer chercher Mr. de Trelans & autres pour sçavoir d'eux ce qu'ils pensent; il est bien nécessaire de réveiller les attentions pour le service, & remettre une Discipline qui manque dans cette Place.

J'ai trouvé trois Bataillons de Millice Lorraine qui me paroît être suspecte ici, il m'est revenu même qu'elle tenoit d'assez mauvais propos. J'ai chargé Mr. du Vernay d'en parler à Mr. de Noailles, pour les faire changer & les porter sur les derrières; je lui demande de les remplacer par d'autres, la Garnison étant déja trop foible, & ayant peine à faire le service.

J'ai peu de Nouvelles à vous mander; on a eu avis que le Prince Charles avoit donné ordre pour la seconde fois de rassembler des Batteliers; & que les 400 Pandoures avoient voulu passer dans l'Isle de Reignac; malgré ces Démonstrations, je ne crois pas que dans la Position où nous sommes, il tente une pareille Entrepriſe.

On ne peut-être plus parfaitement que je ne le suis &c.

Mr.

Mr. le Comte de SAXE *à Mr. d'*ARGENSON, *au Camp de Heitern du 26. Août* 1743.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monſieur, une Lettre que j'ai reçûe de Mr. le Comte Des-Alleurs, par laquelle vous pourrez voir que j'ai depuis plus de deux Mois 500. Tartares & près de 1000. Chevaux à la ſolde du Roi; cette Lettre contient un Décompte, qui vous fera voir les ſommes employées.

Il eſt ſurvenû quelque empêchement à leur Marche, cauſé par la Cour de Saxe, qui me fait grand tort; je cherche à le redreſſer, ainſi que vous pourrez le voir par la Lettre que j'écris à Mr. d'Oſtens, Lieutenant Colonel de ce Régiment.

Notre Retraite de la Baviere eſt cauſe, que les Répreſentations de la Cour de Vienne ont trouvé tant de poids à Dresde, j'ai de quoi m'affliger de tout ceci; car outre que cette affaire me ruine, Mr. d'Oſten augmente mes regrets en m'écrivant qu'il a choiſi ces Tartares ſur 15000, que c'eſt l'Elite de la Horde de Lips, & que rien n'eſt ſi brave, ſi brillant,

lant, & ſi leſte; mais je ne dois pas vous entretenir de mes déplaiſirs.

Mr. le Prince Charles a été à Baſle, avec la Généralité Autrichienne; ſi je pouvois y faire un tour, cela feroit bien chez les Suiſſes; mais je ne puis m'abſenter; je crois le Prince Charles embaraſſé de ſa Perſonne, il fait courir le bruit dans ſon Armée, que les Pruſſiens marchent vers la Moravie, & que leur Roi a fait déclarer à la Cour de Vienne qu'il y entreroit, ſi les Troupes de la Reine de Hongrie paſſent le Rhin; cela me paroît avoir bien l'air d'une Savonnette à Vilain.

J'ai envoyé à Mr. le Marquis de Clermont copie de la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20, pour qu'il y voye la négligence avec laquelle le ſervice ſe fait dans le Fort-Mortier, qui dépend de ſon Gouvernement; il eſt certain qu'elle eſt à un point, qu'il n'eſt pas fort aiſé de pouvoir exprimer.

J'ai l'honneur d'être avec un ſincère Attachement &c.

Copie

Copie d'une Lettre de Mr. le Comte DESALLEURS, *écrite à Mr. le Comte de* SAXE.
A Dreſde 14. Août 1749.

Je vous envoye, Mon très cher Comte, le Détail poſitif de nôtre ſituation; lorſque je comptois que tout étoit en train, & que le Comte de Bruhl reſtoit dans l'inaction, le Roi de Pologne a écrit une Lettre dont je vous envoye Copie en Polonois, & qui a tout ſuſpendu; elle avoit été précédée d'une Lettre du Comte de Bruhl, qui mandoit au Palatin que le Roi ne prétendoit en aucune façon favoriſer la levée des Hulans, & qu'il en avoit écrit au Grand Général; il parloit d'une façon, & agiſſoit comme vous voyez d'une autre avec nous.

Mr. de l'Eſtang arriva donc avant hier 12. de ce Mois, & après m'avoir dit que tout étoit manqué, que le Palatin étoit changé, qu'après avoir marqué peu de ſoucis de la Cour & des ſuites, il s'étoit expliqué qu'il ne feroit rien qu'il n'eût de nouveaux ordres qui détruiſent ceux qu'il avoit reçûs; il en a même écrit dans ce goût au Roi, en lui ré-

pre-

preſentant que cette Troupe étoit toute prête, belle, & choiſie, & qu'il devoit la prendre à ſon ſervice pour empêcher votre ruine. Il a écrit dans le même gout au Comte de Bruhl; je me ſuis rendû ſur le champ à Maurice-Bourg, je me plaignis au Comte de Bruhl & lui fit ſentir, que quand même il permettroit la ſortie des Chevaux, s'il ne permettoit pas qu'ils fuſſent accompagnés, c'étoit tout refuſer, c'étoit vous ruiner, & marquer peu de condeſcendance pour notre Cour, puiſqu'il devoit être permis à tous les Souverains d'acheter en Pologne des Chevaux; qu'ils ne pouvoient venir tous ſeuls, que je ne pouvois envoyer des Palfreniers de Saxe; tout ce que j'en ai pu obtenir, eſt un nouveau Paſſeport, tel que Mr. d'Oſten le demande par ſa Lettre. Il y a joint une Lettre pour le Palatin pour le paſſage des dits Chevaux que le Roi permet; *mais* il met dans cette Lettre que le Roi fera voir ces Tartares, & que peut être il en arrêtera pluſieurs à ſon ſervice.

Vous verrez par ma reponſe à Mr. d'Oſten l'uſage que je fais du dit Paſſeport, & les meſures que je prends pour tâcher de réuſſir, & remettre l'Eſprit du Palatin & celui de Mr. d'Oſten, à

vous

vous parler vrai, je ne compte pas de réuſſir, vû la Diſpoſition des choſes que m'a très clairement expliqué Mr. de l'Eſtang, qui repart aujourd'hui avec mes nouveaux ordres.

Le principe qui arrête tout, c'eſt que le Palatin qui eſt mal en Cour depuis très long-tems, cherche à s'y remettre bien par ſa ſoumiſſion, ce qui ſe fait à vos dépens, procédé très ordinaire en Pologne, où les Seigneurs ne ſongent qu'à leurs intérêts, *per fas & ne fas.*

Une ſeconde raiſon, eſt que Mr. d'Oſten a douze cents Ecus de cette Cour, & qu'il vient de les perdre; il tombe dans des circonſpections déplacées, il a fait une ſottiſe de venir ici en dernier lieu, ſon voyage a éclairé le Comte de Bruhl, & lui a fait naître des ſcrupules. Je lui ai dit très clairement qu'il avoit tort d'y être venu, & pour lui donner des éperons, vous verrez par ma Lettre que je vais fort au-delà de ce que je ſuis autoriſé par ma Cour. S'il eut été lieu d'un dédomagement & d'un avancement, il auroit peut-être agi differemment. J'en ai écrit à la Cour, mais je n'ai point eu de reponſe ſur ce qui le regarde; il me reſte donc à ſçavoir de vous, Mon cher Comte, ce que je dois faire en cas que

tout manque des Chevaux qui ſont achetés en effet; car pour cet Article, lorſque je voudrai m'y borner, je pourrai les faire venir en Saxe? mais comment vous les faire parvenir; C'eſt à vous d'y pourvoir. Comme la Palatine a du crédit ſur l'Eſprit du Palatin, auſſi bien qu'un Polonois qui eſt chez lui, j'ai chargé Mr. de l'Etang de gagner l'un & l'autre par argent, mais de n'employer ce moyen qu'en cas que tout réuſſiſſe ſelon nos ſouhaits.

En cas que nous ne venions à bout de rien, voici à peu près l'état de vos affaires quant à l'argent.

Vous avez donné à Mr. d'Oſten en partant 5000 Ducats, qu'il a depenſé pour vous à acheter des Chevaux, pour les frais de ſon Voyage, & pour gagner le Palatin, ce qu'il devroit rendre, mais dont je doute, & enfin pour la paye de deux mois qu'il a donnée aux Tartares.

A l'égard des 50000 Livres que j'ai eu ordre de vous donner, Mr. Pfut a depenſé 1100 Ducats pour vous acheter des Chevaux, payer les Officiers, & donner des avances aux Hôtes ſuivant le premier Plan, & pour les frais de ſon voyage.

D'Oſten a emporté avec lui 2000 Ducats

cats qu'il doit avoir encore, & le ſurplus a été par moi donné pour payer les Marchez que l'on a fait à Dreſde par vos ordres, des choſes convenables à votre Régiment.

A l'égard des 14000, Ecus que j'ai emprunté ſur vos effets, ou pour mieux dire que Muldner a emprunté par mon ordre, Mr. d'Oſten a 12000, Ecus en main pour ſubvenir aux frais au cas qu'il réuſſiſſe, mais qu'il doit rapporter au cas qu'il échoue.

J'ai gardé deux mille Ecus pour une Arriere-Garde, ne ſachant pas ſi l'on m'enverra de l'Argent de France.

J'ai auſſi entre les mains les 20000, Livres que Mr. de Montmartel m'a envoyé, dont je ne me déſaiſirai point qu'à bonnes enſeignes.

J'ai fort ordonné à Mr. d'Oſten de ne ſe défaire de ſon coté de rien que pour le ſolide, & point pour le vent & la fumée.

Il vous eſt aiſé de faire votre calcul, & de voir ce qu'il y aura de perte réelle, & ce que vous ſaurez ſi nous achevons; car ſi nous réuſſiſſons, ce dont je doute, je crois que le tout y pourra paſſer.

Je vous proteſte que je n'ai rien oublié de mon côté, je perſevererai juſqu'au bout mon zèle pour le ſervice du Roi & pour vos intérêts; jamais affaire ne m'a donné tant de peine; je vous donnerai de mes nouvelles dès que j'en aurai de plus ſatisfaiſantes.

Je vous écris très affairé dans ce moment; on dit ici que le Prince Charles a paſſé le Rhin; vous pourrez bien avoir pluſieurs choſes à déméler enſemble, donnez moi de vos nouvelles, & comptez ſur mon tendre, ſincere, inviolable & reſpectueux attachement.

Copie de la Lettre de Mr. le Comte de SAXE, *écrite à Mr. d'*OSTEN, *au Camp de Heitern le 26. Août* 1743.

J'ai vu par les Lettres de Mr. le Comte Deſalleurs, mon cher d'Oſten, juſqu'où vos Opérations ſont pouſſées, & les incidens qui ſont ſurvenus; je n'en ſuis ni rebuté, ni découragé, S. M. T. C. me paye ſur le pied du complet, ainſi je ſuis en état de payer ce que vous avez là bas; il ne faut donc point laiſſer diſſou-

diſſoudre cette Troupe, avec un peu de patience nous viendrons à bout de les faire paſſer; vous auriez bien fait de me mander à quoi ſe monte le mois de paye, pour prendre mes arrangemens. Mr. le Comte Deſalleurs m'a écrit que vous aviez payé deux mois; je vous prie de faire mes rémercimens à Mr. le Palatin, je ne perdrai jamais la mémoire des ſervices qu'il m'a rendus dans cette occaſion, il eſt ſurvenu quelques mésentendres de la part de la Cour, au ſujet de cette affaire; Mr. le Comte Deſalleurs eſt après à les redreſſer; comme les Chevaux que vous avez achetés & ceux qui ſont aſſemblés pour les conduire ſont à S. M. T. C., il ne faut point les laiſſer diſſoudre & ſéparer, au contraire; il faut continuer à les ſoudoyer juſqu'à ce que les difficultés qui ſont ſurvenues ſoient levées, ou que l'on ait trouvé moien de faire paſſer cette rémonte ſoit en gros ou en détail; nous n'avons point la Guerre avec l'Empire; l'Armée du Prince Charles n'y eſt plus, il eſt ſur les Terres de la Reine de Hongrie, & je le tiens ici en échec avec l'Armée que je commande; je crois même qu'il ſera bientôt obligé de ſe retirer dans l'Autriche Superieure, faute de ſubſiſtances; les Princes d'Allemagne

ne veulent pas souffrir qu'il reste sur leurs Etats, & qu'il y faſſe la Guerre; ainſi depuis le Brisgaw juſques par delà Cologne, il n'y a plus de Troupes, ſoit Auxiliaires ou autres. Car les Anglois ont repaſſé le Rhin & s'en retournent en Flandres; ainſi vous voiez bien, mon cher d'Oſten, que tout ce côté-là demeure ouvert, & que ſoit en détail, ſoit autrement, vous pourrez faire paſſer ce que vous voudrez; vous jugez bien que ſi le Roi de Pologne avoit envie de faire venir des Chevaux d'Eſpagne, le Roi de France ne s'y oppoſeroit pas; ainſi ce ne peut être qu'un méſentendu, ſi le Roi de Pologne a écrit differemment à Mr. le Palatin.

La Guerre n'eſt plus en Allemagne, ni avec l'Allemagne, ni avec la Pologne; ainſi il eſt impoſſible que le Roi de Pologne s'oppoſe à ce que le Roi de France ait acheté des Chevaux en Tartarie, en Turquie, & qu'il les faſſe conduire en France; cela ſeroit contre tous les uſages & contre la vraiſemblance; ce ne peuvent être que des méſentendus, & quand vous aurez réflechi que l'on n'eſt pas en Guerre; j'eſpere que vous trouverez qu'avec un peu de patience toutes les difficultés s'applaniront; car, *item*, les Chevaux ſont au Roi de France, & les hommes qui doi-

doivent les conduire à ſon ſervice. Adieu mon cher d'Oſten, ſoyez perſuadé de ma tendre amitié.

Mr. de la RAVOYE *à Mr. d'*ARGENSON, *à Huningue le* 27. *Août* 1743.

MONSEIGNEUR.

Je viens de reçevoir les deux Lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, une du 17. & l'autre du 22. de ce Mois ; j'aurai une attention toute particuliere à vous informer, auſſi bien que Mrs. le Généraux, de tout ce que j'apprendrai par mes Eſpions & par les intelligences que j'ai à Baſle, ſoit des mouvemens des Ennemis, ſoit de ce qui ſe paſſera dans le Conſeil des Bâlois, au ſujet de la Neutralité.

Je joins ici les Nouvelles que j'en ai eu aujourd'hui; à l'égard de ce qui concerne la Place d'Huningue pour les Fortifications, l'Artillerie, les Approviſionnemens, Mr. Bottez, Ingenieur en Chef d'ici, a commencé depuis quelques jours à

faire travailler avec beaucoup de diligence, & à y faire les Réparations qui y étoient bien néceſſaires; notre avant Chemin couvert eſt tout paliſſadé, le Chemin couvert le ſera auparavant qu'il ſoit trois jours, & le reſte ira tout de ſuite. A l'égard de l'Artillerie & des Munitions de Guerre, tout eſt en bon état, au moyen des ordres que Mr. de Malezieux a donnés; il n'y a que le Chapitre des Approviſionnemens de bouche, & ce qui peut regarder les Hôpitaux qui va bien lentement, nous n'avons encore ici de l'état que j'ai eu l'honneur de vous envoier, que du vin, des eaux de vie, du lard, des légumes, & du tabac; je me flatte qu'au moyen des ordres que vous avez donnés, le reſte s'en ſuivra inceſſamment; de mon côté je ne négligerai rien pour que le tout s'acheve & ſoit en bon etat, en cas qu'il nous arrive d'en avoir beſoin.

J'ai l'honneur d'être avec un reſpectueux Attachement, &c.

P. S. Depuis ma Lettre écrite; je viens de recevoir, Monſeigneur, la Traduction de la Lettre du Prince Charles, & du Marquis de Prié adreſſées au Corps

Hel-

Helvetique, j'ai l'honneur de vous les envoyer, quoique je ne doute pas que vous ne les aiez déjà reçues.

Traduction de la Lettre du Prince CHARLES *aux Députés du Corps Helvétique, du Camp de Muntzigen le* 15. *Août* 1743.

TRES NOBLES SEIGNEURS.

J'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite de votre Diette le 9. de ce mois, par laquelle j'ai vu que tous vos Seigneurs superieurs ayant appris que l'Armée Royale s'approchoit, avoient crû nécessaire de donner part du Résultat des Déliberations, savoir, que les 13. L. L. Cantons & Co-Alliez de la Suisse étoient dans l'intention d'observer fidellement une parfaite & exacte Neutralité envers toutes les Puissances qui se trouveroient engagées dans la présente Guerre, & de ne permettre à aucunes d'Elles de prendre Poste sur le Territoire Helvétique, d'y entrer, d'y faire des Courses.

ni d'y paſſer en aucune maniere; Réſolution qu'ils avoient déjà fait inſinuer à Sa Majeſté la Reine de Hongrie & de Boheme, ainſi qu'aux autres Puiſſances Belligérantes, & qui m'a été auſſi déclarée à moi-même comme Général en Chef de l'Armée de S. M. Sur quoi je répondrai, que je ſuis très reconnoiſſant de cette notification, & que je puis aſſurer que j'étois auſſi ſur le point de faire une ſemblable Déclaration au L. L. Corps Helvétique; puiſque j'ai ordre de S. M. la Reine de Hongrie & de Boheme d'obſerver une exacte Neutralité envers ce Corps; c'eſt à quoi j'aurai ſoin de me conformer, & je me comporterai de maniere, que j'eſpere que vous ſerez tous en général & en particulier contens de moi.

Je ſuis avec une véritable Eſtime, &c.

Traduction de la Lettre de Mr. le Marquis DE PRIE' *au Corps Helvétique, du 25. Aout* 1743.

TRES HONORE'S SEIGNEURS.

LA Lettre qu'il a plû à Mrs. les Députés des 13. Cantons & Co-alliez du L. L. Corps Helvétique assemblés à la Diette de Basle, de m'écrire le 9. de ce Mois, m'a été remise par Mr. Samuel Mesian, Bourguemaitre du L. L. Etat de Basle, & Député à sa ditte Diette, avec l'original de la Lettre du 13. à S. M. la Reine de Hongrie & de Boheme, ma très gracieuse Souveraine, lequel étoit renfermé avec une Copie dans la ditte Lettre du 9. J'ai vû par ce qu'elle contenoit, que d'un côté vous aviez pris unanimement la Resolution d'observer fidellement une parfaite & exacte Neutralité envers toutes les Puissances Belligérantes, & de ne permettre à aucune d'Elles de prendre Poste sur le Territoire de la Suisse, d'y entrer, d'y faire des Courses, ni d'y passer en aucune maniere; mais que même, au cas que contre votre at-

tente il en arrivât autrement, vous vous y oppoſeriez de votre mieux & de toutes vos forces ; & que pour cet effet, outre les meſures que le L. Etat de Baſle avoit priſes d'avance, & de votre approbation, vous ne tarderez point à y faire marcher quelqu'une de vos Troupes, pour garder encore mieux les Frontieres du LL. Etat de Baſle, & que d'un autre côté vous déſireriez qu'il plût à S. M. la Reine de Hongrie & de Boheme, de donner une Déclaration uſitée dans les tems précédens, & que vous demandez auſſi préſentement aux autres Puiſſances qui ſont en Guerre, ajoutant que vous eſperiez que que je contribuerois à vous faire obtenir cette demande, & une réponſe auſſi prompte que ſatisfaiſante. Vous me donnez par-là une marque de confiance, à laquelle je ſuis extrêmement ſenſible, & que je crois même avoir mérité par mon empreſſement à employer mes Offices & tout ce qui pouvoit contribuer à votre ſatisfaction.

C'eſt ſur ce principe & dans cette vuë, que je ne manquerai pas de redoubler inſtamment mes ſoins, quoiqu'il paroiſſe que les inſinuations des ennemis, les quelles ne peuvent être attribuées qu'au mauvais ſuccès qu'ils ont dans cette Guer-

re, ſont plus d'impreſſions ſur vos Eſprits, que n'en avoient fait toutes les repréſentations que j'avois employées auprès de vous dans la Guerre précédente, quelques fondées qu'elles fuſſent. Cependant il vous ſera aiſé de juger par la poſition actuelle, & par les mouvemens des Armées de la Reine, qui ſont dans votre voiſinage, qu'elles n'ont point deſſein d'entrer dans le Territoire Helvétique, que je ne puis croire que S. M. la Reine de Hongrie & de Boheme, ma très gracieuſe Souveraine, veuille donner la moindre atteinte à la Neutralité & à la tranquilité de la Suiſſe, ſur tout ſi le L. L. Corps Helvétique obſerve envers S. M. l'accord Héréditaire qui ſubſiſte depuis quelques ſiécles entre la Séréniſſime Maiſon d'Autriche & le L. L. Corps Helvétique, & qu'il obtienne de toutes les Puiſſances Belligérantes la Déclaration qu'il leur demande, & que l'on n'entre point dans les Terres de la République des Suiſſes, & de celles qui lui ſont Co-alliés, & qu'enfin le Corps Helvétique ne favoriſe pas plus ces Puiſſances Ennemies que S. M. la Reine de Hongrie & de Boheme, ma très Gracieuſe Souveraine.

J'eſpére que la Réponſe que vous attendez d'Elle, & que je me ferai un plaiſir

ſir de pouvoir vous communiquer, vous convaincra de l'ancienne Amitié, & de la fidélité Germanique, que la Sèréniſſime Maiſon Archiducale d'Autriche a toujours fait paroître, même envers des Ennemis, qui récemment, à l'exemple de la Couronne de France, ont violé leur foi & leur ſerment, & que connoiſſant tout le prix d'une telle amitié, vous ſerez attentifs à la conſerver.

De mon côté je ſerai toujours très empreſſé à contribuer à vous la ménager, & je ne ceſſerai d'être avec toute la conſideration poſſible, &c.

Copie de la Lettre d'un des premiers de Baſle, écrite à Mr. le Marquis de la RAVOYE, *du 25. Août* 1743.

On vient de recevoir la Copie de la Lettre du Prince Charles écrite aux 13. Cantons en reponſe de celle que la Diette Generale des Suiſſes lui ont adreſſée; repondant à tous les points, il marque qu'il avoit ordre précis de ne point troubler le répos des Cantons, & de les laiſſer jouïr de leur Neutralité.

Si le Public eſt étonné de l'inaction du Prince

Prince Charles, c'eſt qu'il ignore le deſſous des Cartes, que je viens de ſçavoir par voye indirecte, d'un de ſes confidens, le Prince ſe plaint du peu de concert du Roi d'Angleterre, dans les Opérations dont ils étoient convenus dans leur entrevuë; le Prince ne devant tenter le Paſſage du Rhin de ces Côtés, qu'après que le Roi d'Angleterre l'auroit paſſé de ſon côté, & l'on attribue la lenteur du Monarque à exécuter ce qu'il avoit promis aux fortes remontrances du Roi de Pruſſe, qui a déclaré qu'il réprendroit les armes dès qu'on voudroit pouſſer trop loin les choſes; voilà, Monſieur, ce que je viens d'apprendre de bon lieu ſur la ſituation des affaires.

Aujourd'hui 26. il doit y avoir à Baſle un grand Conſeil extraordinaire, l'on m'aſſure que c'eſt, ou pour demander encore aux autres Cantons un Renfort conſidérable de Troupes pour garder les Paſſages du Territoire de Baſle, ou pour envoyer à Mr. le Prince Charles une nouvelle Députation pour lui ſignifier de rechef que les Suiſſes ont réſolu d'empêcher par la force qu'il n'entre avec ſon Armée ſur aucun Territoire du Corps Helvétique, je compte en ſçavoir le réſultat cet après dîner.

Mr.

Mr. le Prince Charles & tous les Officiers Généraux qui étoient à Basle le 25. en sont partis à 6. heures du soir.

Mr. BAUDOIN *à Mr. d'*ARGENSON, *&* BRISACK, *le 27. Août 1743.*

MONSEIGNEUR,

Dans ce moment on vient de battre la Générale, & on a averti Mr. le Marquis de Clermont, que les Ennemis tiroient du côté de Sponeck, faisant travailler à force leurs Païsans pour faire des abbatis, faisant mine de vouloir tenter un passage de ce côté-là; Mr. de Clermont vient de s'y porter, en faisant suivre quatre piéces de Canon; & cela indépendamment des quatre qui y sont déja, il a donné ordre aux Régimens de Brie & de Montmorin Cantonnés à Buesheim, Balzheim, & Cuenheim, de se tenir prêts à marcher.

Il est certain que le Prince Charles fera plusieurs tentatives pour réüssir au passage du Rhin, soit du côté de Rhinvillers, Chalempé, l'Isle de Reignac, vis-à-vis le vieux Brisack & Sponeck.

J'ai

J'ai l'honneur d'être avec un reſpectueux attachement, &c.

Mr. de COIGNY, *à Mr. d'*ARGENSON, *à Strasbourg le 25. Août* 1743.

Je ſuis arrivé cette nuit de Weiſſembourg, Monſieur, où j'ai conferé fort long-tems avec Mr. le Maréchal de Noailles, ſur l'arrangement de nos Armées & la diſtribution des Troupes qui doivent compoſer la mienne, je n'ai pû avoir l'honneur de vous écrire depuis deux jours, les ayant paſſé dans ſon Cabinet ou en chemin.

Je ne ſçaurois vous exprimer à quel point j'ai lieu d'etre content de cette entrevuë, & de l'eſprit de conciliation & d'union, où j'ai trouvé Mr. le Maréchal de Noailles, bien conforme à celui que j'y apportois, enſorte que j'ôſe me flatter que nous agirons avec ce concert, que vous deſirés tant, & qui eſt ſi néceſſaire au bien du ſervice de notre Maître.

Le Nombre de Bataillons qu'il ajoute à mon Armée n'eſt pas tel que vous l'aviez marqué & que je l'euſſe deſiré; mais il m'a répreſenté qu'il alloit faire un mouvement

vement ſous Landau, pour favoriſer l'approviſionnement de cette Place, & que l'Armée des Alliés paroiſſoit porter ſes veuës de ce côté-là. Malgré cette diminution, je vous proteſte, Monſieur, de faire avec ce que j'aurai tout ce qui dépendra de mon zèle & de mes forces; je vous enverrai demain l'état des Troupes de mon Armée, telle qu'elle ſera compoſée, avec celui des Poſtes que je compte occuper; il y a quelques changemens auſſi dans mes Officiers Généraux, je vous en inſtruirai par un nouvel état.

Toutes les nouvelles que j'ai des diſpoſitions du Prince Charles, & des Avis particuliers que j'ai reçu cette nuit, concourrent enſemble, pour faire croire leur projet du Paſſage du Rhin; il ſont en mouvement, ſurtout à Neubourg & à Spanheim, où il paroiſſent faire leur Diverſion; je preſſe les ordres que j'ai à donner ici, pour m'y porter après demain, & j'écris à Mr. le Comte de Saxe, pour le prévenir ſur mon arrivée, & lui demander les Notions qui pourront m'être néceſſaires.

J'ai trouvé à Weiſſembourg Mr. de Sallieres, qui eſt retourné à Landau, & qui va me joindre; je me flatte, Monſieur, qu'avec un peu de tems & beaucoup de ſoins tout ceci prendra une forme, j'y ſe-

rai

rai de mon mieux, je vous assure, pour mériter vôtre approbation.

On ne peut être plus parfaitement que je ne le suis, &c.

Mr. de COIGNY *à Mr. d'*ARGENSON, *à Strasbourg le 29. Août* 1743.

Mr. le Maréchal de Noailles, Monsieur, vous fait part, sans doute, des nouvelles qu'il me mande; je vois qu'il pense que les Ennemis marchent sur lui, il presse en conséquence le rétour des troupes qui le concernent; j'apprends de mon côté que Mr. le Prince Charles remonte le Rhin, qu'il a décampé avant hier pour se porter à Neubourg, & Mr. le Comte de Saxe sur ce mouvement en a fait un sur Chalempé; ainsi tous les Raports assurent & confirment unanimement l'éxécution prochaine du Projet du Prince Charles, soit de passer le Rhin de vive force, soit de venir par le Territoire de Basle; dans ces Disposítions, je crois que le plus pressé est de me rendre à mon Armée, & au lieu de partir demain, je me mets en Marche dans le moment pour joindre Mr. le Comte de Saxe. Vous voulez donc bien, Mon-

Monſieur, que je differe de vous envoyer en total les états que je vous ai promis, je crois mon départ plus preſſé que toutes choſes; car il ne me paroit pas douteux que nos Ennemis ſe concertent pour exécuter en Haute & Baſſe Alſace le projet qu'ils ont de nous attaquer en même tems. Vous ſçavés, Monſieur, quel eſt l'eſprit qui m'anime, je ne puis que vous répeter que je ferai tous mes efforts pour me rendre digne de votre confiance.

On ne peut être plus parfaitement & avec autant d'attachement que je le ſuis, &c.

ETAT des Brigades de Cavalerie de l'Armée de Mr. le Marechal de COIGNY, *& des Officiers Generaux qui les Commandement.*

	Eſcadrons.	
„ Mr. de Courtebonne.		
„ Gendarmerie. . . .	8	
„ Mr. le Gendre.		
„ Colonelle Générale.	4	
„ Maugiron.	3	10.
„ Du Rumain.	3	

„ Mr.

	Eſcadrons.	
„ Mr. de Chepy.		
„ Commiſſaire Générale	4	
„ Chepy	3	- 10.
„ Beaucaire.	3	
„ Mr. de Roſen.		
„ Royal Etranger.	4	
„ Roſen.	3	- 10.
„ Tallerand.	3	
„ Mr de Cruſſol.		
„ Dauphin Etranger.	4	
„ Broglie.	3	- 10.
„ Bourbon.	3	
„ Mr. de Poyanne.		
„ Bretagne.	4	
„ Saluces.	3	- 10.
„ Beauvilliers.	3	
„ Mr. de Tarnau.		
„ Anjou.	3	
„ Barbançon	3	- 9.
„ Chabrillant.	3	
„ Mr. d'Andlau.		
„ Condé.	3	
„ d'Andlau.	3	- 9.
„ Clermont Tonnere.	3	
„ Au Total	76.	Eſcadrons.

Mr

ne ne ſçais ce que l'on en fera, mais on ne m'en parle pas, & j'ai ſa lettre.

Pour pouvoir m'arreter ici, & tromper l'Officier qui me conduit, & qui eſt un Argus qui ne me perd pas de vuë, j'ai feint cette nuit une indiſpoſition, ſans quoi je n'aurois pu, Monſeigneur, vous donner cette preuve de mon exactitude, n'ayant pas le tems de Copier de Brouillon. Je pars dans l'inſtant pour être demain à .. heures chez Mr. de Berencklau, & pour midi à Ingolſtatt, où j'apprends qu'il ne s'eſt rien paſſé de conſidérable depuis mon départ; on m'aſſûre que tout le Canon des Ennemis leur eſt arrivé.

Je ſuis avec le plus profond reſpect &c.

*Propoſitions de Mr. d'*ARBAULT.

„ SI Mr. le Comte de la Grandville
„ peut ramener en France environ 50.
„ Deſerteurs François qui ſont entrés ſur
„ ſa parole dans Ingolſtatt, ayant quitté
„ une Compagnie Franche des Ennemis
„ qui ſervoit à le bloquer, Il faudra mar-
„ quer une Route pour le retour en Fran-
„ ce

„ ce d'environ 4000. hommes, y com-
„ pris les Prisonniers, qu'il a obtenus
„ par sa Capitulation.

„ Si Monseigneur le Comte d'Argen-
„ son trouve bon que des Juifs, qui sont
„ actuellement dans Ingolstatt, fissent
„ l'entreprise de la subsistance des Trou-
„ pes pendant leur Route dans les Cer-
„ cles, ils la feront au même prix que
„ l'on avoit accordé à Blien.

Mr. de COIGNY *à Mr. d'*ARGENSON *au Camp d'Ottmarsheim le* 30 *Août.* 1743.

Je suis parti hier, Monsieur, ainsi que j'ai eû l'honneur de vous le mander pour me rendre dans ce Camp, où je suis arrivé au milieu de la nuit. Les Nouvelles des Ennemis sont les mêmes, ils sont toujours dans un grand mouvement de droite & de gauche; mais il paroît que le Corps de leurs Troupes est vis-à-vis de moi.

Je me suis déjà beaucoup entretenu avec Mr. le Comte de Saxe, qui pense comme moi sur l'Entreprise qui peut nous menacer de ce côté-ci; les connoissances

que j'ai déja pû prendre ſur la difficulté de garder le Rhin avec ſi peu de Troupes, m'ont fait prendre le parti d'envoyer un Courier à Mr. le Maréchal de Noailles; vous voulez bien que je vous renvoye à la Lettre que je lui écris, dans laquelle vous verrez ma ſituation plus détaillée, & les raiſons que j'ai pour inſiſter ſur la demande que je lui fais. J'attendrai le retour de mon Courier, & je ferai toujours toutes mes Diſpoſitions du mieux qu'il me ſera poſſible.

On ne peut être plus parfaitement que je ne le ſuis &c.

Copie de la Lettre de Mr. de COIGNI *écrite à Mr. de* NOAILLES, *au Camp d'Ottmarsheim le* 30 *Août* 1743.

J'ai eu l'honneur, Monſieur, de vous mander hier, que je partois, ſur les Nouvelles réiterées que je recevois de toutes parts du Projet déterminé qu'ont les Ennemis de tenter un Paſſage dans cette haute partie du Rhin.

Je ſuis arrivé ici à minuit, & je viens d'entretenir Mr. le Comte de Saxe, qui

a les mêmes Avis & la même idée que moi ſur une tentative prochaine ; j'ai trouvé que les Diſpoſitions qu'il a faites, ne ſçauroient être meilleures avec la quantité de Troupes qu'il avoit ; j'eſpere, Monſieur, ainſi que la Cour me l'avoit promis & vous l'avoit mandé, que vous me donnerez 10. à 12. Bataillons forts de vos Troupes, pour ſuppléer à la foibleſſe de ceux que j'ai ; vous verrez par le détail que je vous envoye, que déduction faite de tout ce qu'il faut que je laiſſe dans les Places, il ne me reſte pour garder depuis Strasbourg juſqu'à Huningue que 42. Bataillons campés ; & la plus grande partie étant diſtribués le long du Rhin pour en garder les Poſtes, je n'en puis reſerver que 26. pour former le Corps qui doit être porté dans l'endroit où l'ennemi fera une tentative réelle. Il faudroit un Miracle pour arriver juſte ſur la première Troupe qui peut déboucher par un Pont, que l'on peut dérober dans l'étenduë de 25. lieuës de Païs, & ne pouvant avoir de Nouvelles que par les extrêmités éloignées de Strasbourg & de Baſle, quel tems ne faut-il pas pour être inſtruit ? je maintiens donc qu'il eſt impoſſible que je m'oppoſe avec ce que j'ai à une Entrepriſe des Ennemis ; dans cet

état, je vous dépêche encore ce Courier, pour que vous me laiſſiez les deux Brigades du Roi & des Irlandois, qui peuvent aſſurer ma ſituation; avec ces 10. Bataillons, je n'en aurai que ſix de ſurplus, puiſque vous gardez le Régiment de la Marine qui eſt à Guermesheim.

Je viens d'avoir une Converſation avec Mr. le Comte de Saxe, qui eſt convenu de tout ce que j'ai l'honneur de vous écrire, & qui vous le mande conformement; decidez-en, Monſieur, & permettez ſeulement que je vous repréſente le bien de l'affaire générale, & vos intérêts particuliers, par les ſuites que ceci pourroit avoir. Je me regarde ici comme à vos ordres, ainſi le ſuccès réjaillira ſur vous; quant à moi, après votre reponſe, telle qu'elle ſoit, je ferai de mon mieux, ne repondant pas du ſuccès de mon zèle & de ma bonne volonté; je vous prie de me renvoyer mon Courier le plutôt qu'il ſe pourra, & de le charger de vos ordres pour les deux Brigades qu'il trouvera en chemin, ſi vous jugez à propos de me les laiſſer.

J'ai l'honneur d'être avec un très ſincere Attachement, &c.

Etat

Etat des Troupes campées & qui ſont cantonnées depuis Rhinau, à 5. lieues de Strasbourg, juſqu'à Huningue.

Camp de Bautzenheim.

„ Infanterie, Régimens, Normandie, 4. Bat. la Sarre 1. Bat. Royal Rouſſillon, 1. Bat. Broglie, 1. Bat. la Marck, 2. Bat. Lorraine, 1. Bat. Bearn, 1. Bat. Bigorre, 1. Bat. Forez, 1. Bat. Cambreſis, 1. Bat. Dauphiné, 1. Bat. Luxembourg, 1. Bat. Beaujollois, 1. Bat. Royal Suede, 2. Bat. Enghien, 2. Bat.

„ Cavalerie, Régimens, Colonel Général, 3. Eſc. Royal-Etranger, 3. Eſc. Dauphin-Etranger, 3. Eſc. Bretagne, 3. Eſc. Anjou, 3. Eſc. Bourbon, 3. Eſc. du Rumain, 3. Eſc. Tallerand, 2. Eſc. Clermont-Tonnere, 3. Eſc. Chabrillant, 2. Eſc. Beauvilliers, 3. Eſc.

Au Total 21. Bat., 31. Eſc., & 260. hommes du Régiment Royal-Artillerie.

Cantonnemens depuis Rhinau juſqu'à Huningue.

„ BOuzols, 3. Bat. à Rhinau & Diesbolsheim; St. Simon, 3 Eſc. à „ Sandthauſen & Richokheim; Provence, 1. Bat. à Schonau; d'Andlau, 3. „ Eſc. à Artholsheim & Marckensheim; „ Saxe, 2. Bat. à Marckelsheim; Brie, „ 1. Bat. à Kunheim; Montmorin, 2. Bat. „ à Presheim; Barbançon, 3. Eſc. à Briſach; Chepy, 3. Eſc. à Volgesheim „ & Algesheim, vis-à-vis l'Iſle de Reignac; Dauphin, 2. Bat. Bourbon, 2. „ Bat. Baſſigny, 1. Bat. la Reine Dragons, „ 4. Eſc. Nicolai Dragons, 4. Eſc. à Saſſenheim; Vibray Dragons, 4. Eſc. à „ Hietern; Royal Italien, 1. Bat. à Mausheim; Maugiron, 2. Eſc. à Balgau, „ la Gendarmerie, 8. Eſc. Roſen, 3. „ Eſc. à Feiſſenheim; Broglie, 3. Eſc. „ à Blodelsheim; Beaucaire, 3. Eſc. à „ Rhumersheim.

Le Camp de Bautzenheim.

„ Orleans Dragons, 3. Eſc. à Ottmers-
„ heim; Champagne, 3. Bat. Poictou,
„ 3. Bat. Colonel Général Dragons, 4.
„ Eſc. l'Hôpital Dragons, 4. Eſc. à Lan-
„ deck & Neffren; Condé, 3. Eſc. à
„ Gros-Kembs; Saluces, 2. Eſc. au Vil-
„ lageneuf.

Au Total 21. Bat., & 59. Eſc.

Mr. le Comte de SAXE *à Mr. d'*ARGENSON, *au Camp d'Holmersheim du 30. Aout 1743.*

Mr. le Maréchal de Coigny, Monſieur, eſt arrivé cette nuit, je lui ai remis ce matin le Commandement qui m'avoit été confié.

Je partirai demain pour me rendre auprès de Mr. le Maréchal de Noailles qui le deſire ainſi.

J'ai l'honneur d'être &c.

Mr. de COIGNY *à Mr. d'*ARGENSON, *au Camp de Bautzenheim du* 31. *Aout* 1743.

Depuis la Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, Monſieur, le 30. du Mois paſſé, je ne me ſuis occupé qu'à viſiter mes Poſtes le long du Rhin, & à débrouiller le cahos où l'on étoit ſur toutes choſes, & dont vous jugerez encore mieux par les détails que Mr. de Sallieres doit vous envoyer par cet ordinaire, vous verrez auſſi les premieres Diſpoſitions qu'il m'a été poſſible de faire en auſſi peu de tems, pour m'oppoſer à ce que l'Ennemi peut entreprendre.

Dans la premiere viſite que je fis avant-hier des Poſtes de ma droite, je vis ſur les hauteurs de Rhinvillers des Cavaliers apporter des faſcines, & ils ont démaſqué hier une Batterie de huit piéces de Canon, qui a tiré toute la journée, & demonté deux petites piéces de quatre que nous avions dans la Redoute de vis-à-vis. Ils en ont deux autres devant Chalempé, qui tirent depuis ce matin, ſans nous faire beaucoup de mal, & j'ordonne

ne pour cette nuit une Batterie de quatre piéces de douze, pour leur opposer, & tâcher, s'il eſt poſſible, de les faire taire.

Mon premier ſoin a été de diſtribuer dans la Ligne le long du Rhin les Officiers Généraux, en marquant à chacun l'eſpace du terrein dont la garde lui eſt confiée, & les Communications qu'ils doivent avoir de droite & de gauche, pour marcher & ſecourir les Poſtes avec toute la diligence poſſible.

J'ai auſſi arrêté l'établiſſement des ſignaux convenus, pour avertir d'un lieu à l'autre, au moindre mouvement; au milieu de cette diſpoſition, je réſerve pour être avec moi un Corps de vingt Bataillons & de trente-neuf Eſcadrons, avec lequel je pourrai me porter dans les lieux où l'Ennemi voudroit tenter un Paſſage, & peut-être pluſieurs.

Je joins ici un Etat de Meſſieurs les Officiers Généraux que je garde avec moi; vous y trouverez auſſi ceux que j'ai pris le parti de placer ſur la Ligne du Rhin, avec les lieux de leur emplacement.

Tous les Avis que j'ai reçu hier, Monſieur, vouloient que l'on tentât cette nuit le Paſſage du Rhin; il n'eſt cependant

rien arrivé; mais l'on continue toujours d'assurer que l'entreprise est des plus prochaine, & je vois effectivement, même à n'en pas douter, que l'on prépare tout ce qu'il faut pour cette Expédition. De mon côté, je fais en attendant observer la vigilance la plus exacte, & la meilleure contenance aux Troupes qu'il m'est possible, pour en imposer aux Ennemis.

En partant de Strasbourg, j'ai cru nécessaire d'y laisser Mr. d'Epinay, pour une infinité de détails, auxquels il est très propre; j'ai pareillement destiné Mr. de Genfac à remplacer au Fort-Louis Mr. de Rupelmonde, dont on a fait choix pour aller à Landau, sous Mr. de Lutteaux.

J'ai eu plusieurs raisons, Monsieur, pour envoyer un Officier Général à Betfort, & j'ai chargé Mr. de Maupeou de s'y rendre, tant pour faire travailler au ravitaillement de cette Place, qui est fort mal en ordre, que pour veiller à la sureté des Magasins, où sont déposés tous les Fourages qui nous viennent de la Franche-Comté, ce qui me paroit de la plus grande conséquence.

Mr. le Comte de Saxe avoit envoyé un Officier à Basle, pour y établir des Cor-

res-

respondances, & lui faire passer des Nouvelles; j'ai fait choix à ce sujet de Mr. le Chevalier de la Touche, Major du Régiment de Rosen, & qui est Allemand, dont je connois la sureté & l'intelligence, & qui a dans le Pays, des Parens & des habitudes par lesquelles il pourra être mieux instruit que toute autre Personne; & je ne puis avoir recours qu'à cette voye & à celle de Strasbourg, pour pouvoir avoir des Nouvelles de l'Ennemi, toute autre route m'étant interdite par leur position.

Je dois vous dire, Monsieur, que j'ai trouvé toutes les Places du Haut-Rhin en assez mauvais état, mal entretenues, & plus mal approvisionnées; j'ordonne que l'on palissade, & que l'on répare du mieux qu'il se pourra la Ville de Strasbourg, celles de Brisach, Betfort, aussi bien que Schelestat; il me paroit que Huninge est la plus en état de défense. Par les Mémoires que j'en ai demandés à Mr. le Marquis de la Ravoye, il n'y manque que quelque viande salée, & quelques Médicamens, que je charge Mr. le Comte de la Grandville de faire fournir incessamment.

Mr. le Comte de Saxe en partit, hier à midi, pour joindre Mr. le Maréchal de

Noailles, qui m'avoit recommandé de ne pas le garder plus longtems; Mr. le Prince de Conti reſte encore ici, pour voir ce que tout ceci deviendra.

Je ne vous parle plus de ma ſituation, Monſieur; vous l'avez dû voir par l'état de mes Troupes; vous le verrez encore mieux par celui que Mr. de Sallieres vous envoye de celles qui m'étoient deſtinées, & que je n'ai point. Je ne doute pas que les deux Brigades du Roi, & des Irlandois, dont l'Ennemi m'a vû dégarnir, n'ait acceleré les diſpoſitions de ſon Entrepriſe, leurs Batteries ayant été établies dès le lendemain; mais il faut ſouffrir ce que l'on ne peut empêcher, & ſuppléer par les précautions & le courage aux forces qui nous manquent.

Je ne trouve à ma ſuite que ſix Chirurgiens avec le Chirurgien Major; j'écris à Mr. l'Intendant, pour ramaſſer ce qu'il en pourra trouver, & me les envoyer.

En me remettant, Monſieur, l'Etat de mon Armée, je n'ai reçu les lettres de ſervice que des Lieutenants Généraux, des Maréchaux de Camp, & de l'Etat Major; je vous prie de vouloir m'adreſſer celles des Brigadiers d'Infanterie, Cavalerie & Dragons, dont je joins ici l'Etat. Mr. de Montbarrey eſt le ſeul qui n'en ait

point

point eu; mais il se trouve aujourd'hui avec une Brigade, & c'est un bon & ancien Officier. Mr. de Brun, Maréchal de Camp, est ici, & vous ne m'avez point remis de Lettres de service pour lui; comme il n'est pas non plus sûr l'Etat de Mr. le Maréchal de Noailles, je prends le parti de le garder avec moi, je vous prie, Monsieur, instamment de lui en envoyer aussi.

Vous êtes bien persuadé, Monsieur, du sincere attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Vous m'avez fait l'honneur, Monsieur, de me parler de Mr. le Comte de Montjoye, qui avoit été chargé la derniere Guerre de la Garde du Rhin; permettez que je vous renvoye un état de l'établissement qu'il voudroit faire, & un autre des anciennes Redoutes, avec le Mémoire des Conditions auxquelles il voudroit s'en charger; tout cela ne sauroit avoir lieu dans la crise où nous sommes, & je n'ai pas même le tems de le parcourir; je vous prie de le faire examiner, pour en faire ensuite l'usage que les circonstances pourront permettre.

ETAT des Officiers Généraux placés le long du Rhin jusqu'à Huningue.

„ A Huningue, Mr. de la Ravoye, Ma-
„ réchal de Camp; à Niffern, Mr.
„ de Balincourt, Lieutenant Général;
„ Mrs. de Beranger, & de Caraman,
„ Maréchaux de Camp; à Chalempé,
„ Mr. de Philippes, Lieutenant Général,
„ Mrs. de Rambures & de Langeron,
„ Maréchaux de Camp; depuis Nampz-
„ heim jusqu'à Rhinau, Mr. de Cler-
„ mont Gallerande, Lieutenant Général;
„ Mrs. de Brun & de Fontaine-Martel,
„ Maréchaux de Camp.

ETAT des Messieurs les Officiers Généraux, qui restent pour marcher avec le Corps d'Armée que commande Mr. le Maréchal de COIGNY.

„ Lieutenans-Généraux, Mrs. de la
„ Fare, de Louvigny, du Chayla,
„ de Monteſſon, de Coigny, de Puttan-
„ ges, Prince de Montauban; Maré-
„ chaux

„ chaux de Camp ; Mrs. d'Argouges,
„ Duc de Boutteville, de Rieux, du
„ Chatelet, de Chazeron, Diesbach,
„ d'Armentieres, & de Biſſy.

ETAT de Mrs. les Brigadiers qui n'ont point de Lettres de Service.

„ Brigadiers d'Infanterie, Mrs. de Vaſ-
„ ſé, de Bellefonds, de Tallerand,
„ de Bouzolles, de Bonneval, de Mont-
„ morin, de Luſſan, de Montbarrey,
„ de Broglie, de Maillebois, de l'Ai-
„ gle, & de la Claviere, lequel eſt reſ-
„ té à Egra.

„ Brigadiers de Cavalerie, Mrs. de
„ Courtebonne, de Marivaux, de Ber-
„ nage, de Chaumont, de Relingue, de
„ Chepy, de Rozen, le Gendre, de
„ Cruſſol, de Tarnau, & d'Andlau.

„ Brigadiers de Dragons, Mrs. de
„ Fremur, de Nicolai, de Vibraye.

Con-

Conditions auxquelles Mr. le Comte de MONTJOYE *pourroit ſe charger de la Diſcipline, & du Commamdement de la Milice de la Province, & des Redoutes & Poſtes pour garder le Rhin.*

„ L'on m'avoit promis la Guerre paſſée
„ de me donner la Commiſſion de
„ Colonel & des Apointements ſur les
„ Baillages de la Province, ſi je me char-
„ geois de la Milice. La Paix s'eſt fai-
„ te; je n'ai eu devers moi que la Con-
„ ſolation d'avoir ſervi pendant toute la
„ Guerre, je puis le dire, avec l'Ap-
„ probation de Mr. le Maréchal du
„ Bourg, & des autres Officiers Géné-
„ raux; cela m'a coûté bien des peines
„ & des frais occaſionnés par les Cour-
„ ſes fréquentes, que j'ai été obligé de
„ faire, tantôt ſur les bords du Rhin,
„ tantôt dans les coins de la Province,
„ pour diſcipliner la Milice, qui étoit
„ au nombre de 10000. hommes, deſ-
„ quels j'avois ſeul la charge, qui me
„ donnoit des occupations ſans fin, &
„ me coûtoit des frais conſidérables;

„ mon

„ mon occupation ne finiſſoit pas avec
„ l'été; au contraire, j'étois obligé de
„ rédoubler mes ſoins & mes Voyages
„ pendant tout l'hyver. Les Troupes
„ reglées ne pouvant pas camper dans
„ cette Saiſon, les Miliciens ont été uni-
„ quement occupés à veiller, pour que
„ l'Ennemi ne puiſſe faire des Courſes,
„ qui ſont d'autant plus à craindre, puiſ-
„ que le Rhin n'eſt jamais plus bas qu'en
„ hyver, & que le froid eſt quelquefois ſi
„ violent que le Fleuve ſe gêle. Pour
„ lors les occupations ne ſont pas peti-
„ tes, au lieu d'une Campagne à juſte
„ titre, on pourroit la compter pour
„ deux; je demande, auparavant d'en-
„ trer en aucune fonction la Commiſ-
„ ſion de Colonel de Cavalerie, & pour
„ Appointemens annuellement par cha-
„ que Baillage 500 Livres, leſquels Bail-
„ lages ſont marqués dans l'état général
„ des Milices, que j'ai donné à Mr. le
„ Comte de la Grandville. Cela ne fait
„ pas un objet, quand cette ſomme ſera
„ répartie ſur chaque particulier, cela
„ ne ſe monte pas à un demi ſol par feu.

„ Que l'on me donne les places telles
„ Qu'un Colonel de Cavalerie a pendant
„ la Campagne.

„ De me faire fournir mon bois dans

„ les

„ les endroits où je pourrai me trouver,
„ de me donner la Nomination aux Em-
„ plois pour les Sergens ou les Inſpec-
„ teurs particuliers, & que je puiſſe les
„ caſſer quand ils feront quelque mal-
„ verſation; & quand la paix ſe fera,
„ que l'on me donne les Bois qui auront
„ été employés pour la Conſtruction des
„ Redoutes & Poſtes, avec leurs Paliſ-
„ ſades, de même que les Ponts de tra-
„ verſe pour la Communication des Poſ-
„ tes. Indépendamment, ce Bois ſera en
„ partie à moitié pourri, & l'autre ſe per-
„ droit; j'en tirerois une bagatelle. Si l'on
„ m'accorde mes demandes, je me ferai
„ un plaiſir de pouvoir continuer le ſer-
„ vice, & je le regarderai en partie com-
„ me une récompenſe de 60. Années de
„ Service de feu mon pere, de celle de
„ 30. d'un de mes freres, & de 17. que
„ j'ai ſervi comme Capitaine de Gavale-
„ rie, ſans les frais de la Guerre paſſée
„ pour la Garde du Rhin, qui m'ont
„ occaſionné des frais conſiderables. Si
„ ces demandes ne ſont pas accordées,
„ je ſerai dans la néceſſité de ne pas
„ pouvoir ſervir.

Eclair-

Eclairciſſemens demandés à Mr. le comte de MONTJOYE *ſur tous les Détails concernant la Garde du Rhin depuis Rhinau juſqu'à Huningue, pendant la Guerre dernière ſous les ordres de Mr. le Maréchal du* BOURG *& de Mr. de* GIVRY, *employés dans la Haute-Alſace.*

I.

„ Mr. le Comte de Montjoye eſt prié
„ de vouloir bien former un état
„ de toutes les Redoutes qui étoient con-
„ ſtruites pour la Garde du Rhin, dans
„ l'étenduë du terrain ci-deſſus denommé.

Réponſe.

Pour répondre à la première demande, mon état côté A., qui a ſervi la dernière Guerre, fera ſuffiſamment voir nom par nom les Poſtes & Redoutes, & même les Endroits où elles étoient poſtées depuis Rhinau juſqu'à Huningue.

II.

II.

„ De marquer le nombre d'hommes
„ qui gardoient chaque Redoute, en ex-
„ pliquant par qui elles étoient gardées,
„ soit par les Troupes réglées, soit par
„ les Habitans du Pays.

Reponse.

Le même état côté A. fera voir combien d'hommes étoient employés pour la Garde, & de quels Bailliages ils étoient fournis.

III.

„ Il est prié d'étaler la quantité de
„ distance de terrein, & le nom de cha-
„ que Poste, qui étoit établi d'une Re-
„ doute à l'autre, & pareillement par qui
„ chaque Poste étoit gardé.

Réponse.

L'Etat côté A., comme j'ai déjà dit ci-dessus, dénomme tous les Postes; quant aux Redoutes, il y en avoit fort peu, je ne puis positivement dire où elles étoient situées,

ſituées, mon état en parle ſans les différencier des autres Poſtes, puiſqu'elles étoient indiſtinctement toutes gardées par des Payſans.

IV.

„ On demande quelle étoit la forme „ du Service, & la Communication d'un „ Poſte à l'autre, pour être informé de „ tout ce qui ſe paſſoit, & prévenir le „ Paſſage des Détachemens de l'Ennemi.

Réponſe.

De huit jours en huit jours les Baillifs des Départemens avoient le ſoin d'envoyer le nombre d'hommes pour garder ces Poſtes, qui leur étoient indiqués; le même état côté A. inſtruira quels étoient les Bailliages qui déſervent les Poſtes; ce IV. Article fait encore la demande, comment l'on pourroit prévenir les Paſſages de l'Ennemi, qui eſt infiniment plus redoutable par ſon grand nombre que la Guerre paſſée.

Il ſeroit à mon Avis indiſpenſable, que l'on formât des Redoutes de diſtance en diſtance, tout le long du Rhin, & les quelles il faudroit faire d'une certaine éle-

élevation, & les bien paliſſader; & comme le Rhin forme dans nombre d'endroits une quantité prodigieuſe de petites Iſles, il eſt indiſpenſablement néceſſaire que l'on y conſtruiſe des Communications par des Ponts, & entre ces Redoutes il faut de néceſſité des Bivouacs qui ſeront de tems en tems relevés par les Payſans qui gardent les Redoutes; il faudroit pour la ſûreté de la Province mettre un plus grand nombre de Payſans, je ſuppoſe le double de ceux de la Guerre précédente; pour lors il y avoit 7004. hommes, le double ne feroit néanmoins que 14008. hommes, & pendant la nuit il faut faire poſer des Sentinelles de diſtance en diſtance, pour qu'elles puiſſent ſe communiquer l'une à l'autre, & qu'à chaque demie heure elles crient, *Sentinelle prenez garde à vous*; & que cela ſe faſſe d'un bout du Rhin à l'autre. Par ce moyen l'Ennemi entendra depuis l'autre côté que l'on eſt ſur ſes Gardes. Il ſera encore néceſſaire qu'il y eut quelqu'un qui ſoit commis pour veiller, afin que les Sergens & les Inſpecteurs faſſent par différentes fois la nuit la Patroüille, pour voir ſi perſonne ne s'abſente, ou s'endorme ſur les Poſtes où ils ſont en faction.

Si l'on diſtribuoit, je ſuppoſe, deux

ou

ou trois Bataillons de Troupes reglées dans toutes ces Redoutes avec les Payſans, leſquels ſerviroient à faire les Patroüilles la nuit, & en cas de beſoin aideroient à manœuvrer les Payſans, qui ne ſont actuellement rien moins que diſciplinés.

Il eſt encore très important que l'on faſſe mettre à la tête de chaque Redoute une perche élevée, ſur laquelle on attachera un Allumoire de Gaudron, car la paille ſeroit trop tôt conſumée; cela ſerviroit en cas que l'on ſoit attaqué, l'on y mettroit le feu, qui ſerviroit de ſignal où il faudroit aller, cela ſe voit de bien loin la nuit; le cas préſent exigeroit encore, que l'on faſſe camper à une petite diſtance, derriére les Redoutes, des Régimens tout le long du Rhin; car il importe fort peu à ces Troupes d'être campées dans cette poſition ou ailleurs, elles ſeroient à portée à tout évenement.

V.

„ On demande quelle étoit la forme „ qui avoit été établie pour former tou„ te la Milice de la Haute-Alſace, Bail„ liage par Bailliage, afin de connoître „ à quoi montoit toute cette Milice, &

„ la

„ la façon dont on pourroit la raſſem-
„ bler, ſuivant le beſoin, en tout ou en
„ partie.

Réponſe.

Au commencement de la dernière Guerre, les Baillifs recevoient des ordres, pour qu'ils euſſent à faire enregiſtrer tous les particuliers dans les Villages de leur Département, choſe néanmoins qui ne s'eſt pas faite exactement, en partie par la faute des prépoſés des Communautés, & même peut-être de ceux des Baillifs qui s'entendoient & peut-être même entroient en compoſition avec des particuliers, leſquels enſuite étoient diſpenſés de tirer au ſort.

Pour prévenir un abus de cette conſéquence, il ſeroit bon, que l'on ſignifiât un ordre des plus ſévéres aux Baillifs, pour qu'ils ayent à faire enregiſtrer tous les Payſans, depuis l'âge de 15. à 16. ans, juſqu'à celui de 50. incluſivement, mariés ou non mariés, & que s'il y en a un d'omis, que le Baillif en ſera reſponſable; par ce moyen là on augmentera de beaucoup plus de la moitié les Gens armés.

Quand on ſçaura une fois le nombre de cha-

chaque Baillage, il faut commettre quelqu'un qui en ait la Direction, lequel aura ſoin de choiſir dans les Communautés Gens qui aient ſervis; il s'en trouve beaucoup, l'on prendra les plus capables desquels on fera des Sergens; on formera des Compagnies, lesdits Sergens feront faire régulierement l'Exercice Fête & Dimânche; mais comme le cas eſt preſſant, il faudroit encore prendre deux jours de la Semaine, dans lesquels ils emploieront deux heures, & le reſte du tems à leurs Operations Domeſtiques; il faudroit que l'on mît à la tête de chaque Compagnie un Capitaine; celui qui ſera chargé de commander cette Milice, choiſira parmi les Gens de bonne volonté, dans les Villes ou Bourgs les plus proches, Gens qu'il verroit les plus utiles, par exemple, des Fils de Prévôt, enfin tel qu'on trouveroit le plus convenable.

VI.

„ L'on veut ſçavoir à quoi ſe montoit „ toute cette Milice la Guerre paſſée.

Réponſe.

	Hommes.
Le Baillage de Betfort fourniſſoit	935.
Le Baillage de Delle	720
Le Baillage de Maevan & Ruquelmont	246
Le Baillage d'Altkirche	723
Le Baillage de Ferette	780.
Le Baillage de Haut Lauter	735.
Le Baillage de Bas Lauter	520.
Le Baillage de Chentvillers	334
Le Baillage de Thanne.	960.
Le Baillage de Gayvillers.	600.
Le Baillage de Botvillers.	240.
Le Baillage de Rhiehnine, & Comté de Torbourg.	360.
Le Baillage de Ste. Croix.	630.

Au Total 9723. hommes.

L'on demande dans le même Article de quelle façon on pourra aſſembler, ſoit en partie ou en tout, ces Gens armés. Il faut de néceſſité en faire trois Claſſes, celui qui les Commandera, il faut qu'il ſçache l'Allemand, & qu'il ait ſervi, & quand il aura fini de former les Compagnies, il tiendra un Régiſtre, dans lequel il nommera un tiers, il réglera la ſe-

seconde & troisieme partie, il donnera un Etat à chaque Baillif des Départemens, pour qu'en cas que l'on n'en ait besoin que d'un tiers les Baillifs puissent de Village en Village faire avertir ce tiers, qui sera dénommé par les noms des Compagnies, pour se transporter sur les lieux qui seront leurs Quartiers assignés pour chaque Baillage. Il faudra pour cet effet encore, que celui qui sera chargé de commander cette Milice prenne les mesures avec Messieurs les Officiers Généraux qui commanderont en Haute-Alsace, pour régler les endroits où ils jugeront à propos de fixer leurs Quartiers d'Assemblée de chaque Baillage; il en sera de même de la seconde & de la troisieme partie.

VII.

„ On demande un Détail qui fasse connoître les Redoutes ou Postes dont chaque Bailliage étoit chargé, en distinguant les Postes où l'on mettoit le Sergent pour commander, & où il y avoit „ des Inspecteurs chargés de la conduite „ de ceux qui gardoient les différens „ Postes.

Réponſe.

Mon Etat cotté A. explique entierement le VI. Article, tant pour les Poſtes dont chaque Baillage étoit chargé, que des endroits des Inſpecteurs particuliers & leurs noms. Il eſt indifférent dans quels Poſtes les Sergens ſe tiennent, pourvû qu'ils ne quittent point leurs Diſtricts. Pour les Inſpecteurs qui ont ſervi la Guerre paſſée, ils demeureroient chez eux, & on choiſiroit des Gens les plus raiſonnables que l'on pourroit des Prévôtés où Villages les plus à portée du Diſtrict où ils étoient attachés; ils étoient chargés de faire journellement leur tournée, pour voir ſi tout étoit en état, & ſi perſonne n'étoit abſent.

VIII.

„ Il eſt néceſſaire de ſavoir quel étoit „ le traitement que l'on accordoit aux Ha„ bitans chargés de la Garde des Redou„ tes & Poſtes, & ſur quoi ce Traite„ ment étoit payé.

Ré-

Réponſe.

Pendant la derniere Guerre les Habitans armés, quand ils faiſoient leurs Gardes dans les Poſtes du Rhin, n'avoient point de paie; ils prenoient avec eux leur pain, de la farine & du beurre pour les huit jours que duroient leurs Gardes; la huitaine écoulée, d'autres les relevoient, de façon que le tour revenoit à un chacun.

Pour les Sergens, cela eſt différent, de même que les Inſpecteurs par Atteliers; il ſeroit bon qu'ils ſoyent payés, parce qu'ils ne peuvent vacquer à aucune autre affaire, qu'à celles auxquelles ils ſont attachés.

I X.

„ Les précautions que l'on pourroit „ prendre pour éviter les friponneries qui „ ont été faites par les Baillifs, ou par „ les Sergens dans ce tems-là.

Réponſe.

Pour éviter les friponneries & les abus qui ſe ſont faits la Guerre paſſée, il faudroit

droit que l'on donne ordre qu'il n'y eût perſonne exempt de la Milice, de ceux qui ſeront une fois enregiſtrés; ſans cela on trouvera toujours des prétextes.

Les Inſpecteurs particuliers & les Sergens friponnoient évidemment; ils tiroient de l'argent de ceux qui vouloient s'en retourner chez eux, & quand le Commandant faiſoit ſa tournée, il trouvoit à peine la moitié des Gens qui devoient faire la Garde; ils avoient pour excuſe que l'on étoit allé au Village chercher des proviſions, & l'on étoit obligé d'accepter de ſemblables excuſes. Il ſeroit néceſſaire pour éviter ces Stratagêmes, qu'il fût ordonné qu'un chacun apporte ſes proviſions avec lui pour tout le tems de ſa Garde. Pour ce qui eſt du bois, les Baillages en fourniſſent; il faudroit leur faire trouver dans leurs Poſtes de la Poudre & des Balles.

X.

„ Mr. de Montjoye aura la bonté de
„ remettre à Mr. de Genſac & à Mr. de
„ la Grandville un Mémoire, contenant
„ les conditions auxquelles il voudroit ſe
„ charger de cette Beſoigne.

Ré-

Réponſe.

Le X. Article ſera ſur une feuille ſeparée, que j'aurai l'honneur de préſenter à Mr. de Genſac & à Mr. de la Grandville.

XI.

„ Mr. le Comte de Montjoye eſt prié
„ de vouloir bien expliquer de quelle fa-
„ çon on avoit pourvû à l'Armement des
„ Payſans qui gardoient le Rhin pendant
„ la derniere Guerre, les inconveniens
„ qui en ont réſulté, & de quelle façon
„ on pourroit pourvoir à leur Armement
„ dans le moment préſent.

Réponſe.

Cette Affaire mérite attention, puiſque des Armes que l'on avoit la Guerre paſſée, la plus grande partie étoit très mauvaiſe; il étoit ordonné aux Baillifs qu'ils euſſent à y tenir la main, pour que chaque Communauté fournit aux Miliciens un Fuſil; cela ſe faiſoit aux frais des Communautés; mais ces Armes, comme j'ai déjà dit, étoient ſi mauvaiſes, les unes

étant courtes, & d'autres ayant de ſi petits calibres, qu'à peine pouvoit on y mettre une poſte, de façon qu'il y avoit un grand embarras pour que chacun fût muni d'une à pouvoir rendre ſervice.

La plûpart de ces Fuſils ont été vendus aux particuliers, de façon que la plus grande partie ſont caſſés & qu'il y en a nombre de perdus. Le moyen le plus aſſuré ſeroit, de tirer des Arſenaux toutes les Armes de rebut, je veux dire celles auxquelles il manque quelque choſe, de les faire diſtribuer aux Communautés, leſquelles les feront réparer; il leur en coûtera beaucoup moins en faiſant faire ces réparations, que ſi elles étoient obligées d'en acheter de neuves. Si les Arſenaux pouvoient fournir des Bayonnettes, ce ſeroit une bonne affaire. Les Miliciens n'en ont point; quand ils auront fait leur Décharge, ils n'auront plus aucune reſſource; bien au contraire, s'ils en ſont pourvûs, ils ſeront à même de ſe défendre, & le feront avec d'autant plus d'animoſité, puiſque c'eſt pour mettre à l'abri leur Patrie, leurs Familles, & leurs Biens.

Après que ces Milices auront fait leur exercice les jours marqués, le Sergent ou Officier qui commandera chaque Compagnie,

gnie, les menera devant la Maiſon, ſoit du Maire du lieu, ou quelqu'autre prépoſé, où ils mettront leurs Armes, & il en ſera reſponſable, & en cas que l'on ne puiſſe trouver des Armes ſuffiſamment dans les Arſenaux, on choiſira les meilleures d'entre celles qui auront ſervi la Guerre précédente, pour ſuppléer au défaut des autres.

Si les Arſenaux n'ont pas ſuffiſamment des Bayonnettes, on pourroit trouver un expédient, qui eſt celui-ci; je l'avois déjà propoſé à Mr. le Maréchal du Bourg, & il auroit eu lieu ſi la Guerre avoit continuée; ce ſeroit de faire cottiſer les Juifs, dont il y a un grand nombre dans la Province; ſi Mr. le Comte de la Grandville leur impoſoit à payer une certaine ſomme, ou que mieux il n'aime qu'eux-mêmes fourniſſent, dans le tems qu'on leur preſcrira, un certain nombre de Baïonnettes, cela ſerviroit à leur propre ſureté. Il paroit de la juſtice que ces Hébreux ſupportent auſſi quelques fraix; cela ſoulagera partie de ceux dont on auroit ſans cela été obligé de charger les Payſans; ſi l'on ne leur donne pas de meilleures Armes, & qu'ils ne ſoient pas munis de Baïonnettes, il vaudroit autant ne pas le-

ver cette Milice. Je trouve qu'il ſeroit d'une très grande utilité, que par chaque Compagnie on chargeât dix hommes de porter avec eux des Pelles, qu'ils attacheroient ſur le dos, ce qui ne fait pas une grande charge; dix autres auroient de la même façon des Pioches, & dix autres des Hâches. Ma raiſon eſt pour, que celui qui les commandera, quand il ſe trouvera avec cette Troupe, puiſſe leur faire faire une relevée de terre, ſelon les cas qui ſe préſenteront. Ce ſera un ouvrage d'un moment, en employant tous ceux qui ſeront munis de ces outils, pour faire un petit Rétranchement; ces Hâches peuvent devenir utiles en cas que l'on ſe retire, ou que l'on ſoit obligé de ſe poſter avec avantage dans quelques Bois, pour couper des arbres & ſe mettre derriere. Il faut avec des Payſans chercher tous les avantages qui peuvent être utiles, ce n'eſt pas une Troupe réglée.

Si une fois les Milices ſont en régle, elles pourront rendre de grands ſervices; à mon avis, il ſeroit eſſentiel qu'on les tienne ſous la même Diſcipline pendant la Paix comme pendant la Guerre, en ne les exerçant que les jours de Fêtes & de

de Dimanches ; cela ne les distrait en rien de leurs occupations domestiques. Ces Milices seroient d'une grande utilité, si l'on avoit continué sur le même pied depuis la Guerre passée ; à present, ce seroit tous gens à partir au premier ordre ; bien au contraire, tout cela est dans un mauvais état, & en continuant comme j'ai dit pendant la Paix, cela feroit encore un autre bon effet ; c'est qu'en cas que l'on tirât des Milices pour former des Bataillons, comme on les tire de ces Gens armés, on trouveroit en eux des Soldats tout exercés & disciplinés : Ces Payſans armés n'ont pas eu de Cartouches ; on pourra leur ordonner qu'un chacun prenne une corne sciée des deux bouts ; du côté du plus large ils feront mettre une petite planche, & dans le bout le plus étroit ils mettront un bouchon de bois, cela ne leur coutera rien ; du moins auront-ils des poires à poudre pour mettre dix à douze coups, au lieu qu'auparavant l'un attachoit sa poudre dans le coin de son mouchoir, d'autres la mettoient dans un papier, la plûpart du tems rempli de tabac & d'autres vilenies, & quand il pleuvoit, tout étoit trempé, par conséquent hors d'état de pouvoir s'en servir.

En cas que l'on faſſe marcher cette Milice, ſoit en partie, ſoit en tout, il faudroit qu'ils ſoient munis d'une vingtaine de coups, tant en poudre qu'en balles, & celui qui ſera chargé de les commander, doit être informé du lieu où il pourra faire prendre plus de munitions en cas de beſoin.

Chaque Milicien prendra du pain avec lui pour ſix jours; les Communautés ſeront tenuës d'envoyer au bout de huit jours des Proviſions dans l'endroit où les Miliciens pourront ſe trouver pour le ſervice.

Il paroît encore eſſentiel que celui qui les commandera ait l'autorité, qu'en cas qu'il y ait des mutins, ſoit qu'ils déſertaſſent quand on ſera en marche, il les puiſſe faire arrêter, & aſſembler un certain nombre d'Officiers, & de tenir un Conſeil de Guerre, pour les juger ſelon le Code Militaire. Il faudra même le faire prôner dans toutes les Communautés, choſe ſeule qui pourra les contenir; ſans cela il eſt facile de penſer combien l'on aura de la peine à le faire.

Un inconvénient des plus affreux, qui ſe trouve dans la Province, eſt le prodigieux nombre d'étrangers qui courent le Païs, les uns avec de Paſſe-ports qui

le plus ſouvent ſe trouvent ſuppoſés, & d'autres qui n'en ont point du tout. Il eſt bien aiſé de s'immaginer combien il y aura d'Eſpions parmi tous ces gens-là, qui ne manqueront pas de rapporter à l'Ennemi tout ce qui ſe peut paſſer dans le Païs. Il n'y a qu'un ſeul moyen pour pouvoir les en empêcher, ce ſeroit de faire imprimer des billets, ſur leſquels ſeroit marqué le Village & le Département, comme par exemple, Chalempé, Baillage de Lantzer, & de même de tous les endroits de la Haute-Alſace; d'en donner une cinquantaine à chaque Prévôt, pour qu'il puiſſe en donner aux Païſans qui voudroient aller dans des endroits où ils ne ſeront pas connus, & à leur retour rendre leur billet; d'ordonner que les Gardes des Villages faſſent montrer à tous les Païſans leur billet, & en cas qu'ils n'en aient pas, de les arrêter, & de faire examiner ſoigneuſement d'où ils ſont; quand ils ſeront reconnûs de la Province, de les renvoyer chez eux; & ſi ce ſont des étrangers, de les arrêter, & de les faire conduire dans la plus prochaine Garniſon, pour y être examinés s'ils ne ſont pas Eſpions. Par ce moyen on empêcheroit auſſi la Déſertion de nos Troupes, qui ſera bien fréquente, étant à portée

tée de la Suiſſe; nous en avons vû l'exemple la Guerre dernière.

Pendant la dernière Guerre, il y avoit des Pêcheurs, & même des Chaſſeurs, qui ſe mettoient dans des Barques, & alloient d'une Iſle à l'autre. Il ſeroit bon de faire enchaîner ces Barques, ou ſi l'on permet aux Pêcheurs de s'en ſervir, que cela ne ſe faſſe qu'à portée des Sentinelles, & qu'elles ne les puiſſent pas perdre de veuë, ſans cela il ne dépendroit qu'à ces Gens de donner avis à l'Ennemi de ce qui ſe paſſe; la pêche & la chaſſe ſervent très ſouvent de prétexte.

Il y a bien des Poſtes & Redoutes qui auront devant eux des Iſles garnies de bois & de brouſſailles, on ne pourra pas ſe diſpenſer abſolument de les couper.

Mr. de Givry avoit dans bien des endroits fait couper des routes tout à travers des bois, pour que les Troupes puſſent facilement y aborder; ſans doute que depuis la Paix il y aura reçrû vraiſemblablement des brouſſailles, qu'il faudra couper derechef. Il y a encore bien des endroits où il ſeroit beſoin que l'on fit de pareilles routes; il faut être ſur les lieux, pour pouvoir dire où elles ſeroient le plus néceſſaires.

ETAT Général de toutes les Routes & Postes le long du Haut-Rhin, en commençant par Huningue jusqu'à Rhinau, & qui étoient sous le Commandement de Mr. le Comte de MONTJOYE *pendant la derniere Guerre.*

EN PREMIER LIEU.

1.

„ Un Poste à la Redoute de Puysenlxan
„ dessous Huningue, Ban du Grand-
„ Huningue 6. hommes fournis par les
„ Villages de Wolffschvillers, Kiffis,
„ Bietershal, Libentzwillers, Wemzwil-
„ ler, du Baillage de Ferette.

2.

„ Un Poste nommé Mühnre vis-à-vis
„ du Grand-Huningue, 6. hommes four-
„ nis par le Baillage de Ferette, & pour
„ Inspecteur le Sr. Weis, Prévôt du Vil-
„ lage Neuf.

3.

„ Un Poste dans l'endroit nommé Dil-
len-

„ lenwacht, Ban du Grand-Huningue,
„ 6. hommes, du Baillage de Ferette.

4.

„ Un Poſte nommé Oberkroonen-
„ werthkopff, Ban du Grand-Huningue,
„ il y faut trois Sergens.
„ NB. Ce Poſte doit être établi in-
„ ceſſamment, en conſéquence des or-
„ dres de Mr. le Marquis d'Herouville,
„ il ſera nommé Niederkroonenwerth-
„ kopff, 6. hommes, du Baillage de Fe-
„ rette.

5.

„ La Redoute du Niedertiswaſſen,
„ Ban du Grand-Huningue, 6. hom-
„ mes.
„ Ce Poſte eſt au Moulin de Jourdain,
„ Ban de Kirchen, dépendance du Mar-
„ quiſat de Dourlach, 16. hommes du
„ Baillage de Ferette.

6.

„ Un Poſte dans l'Iſle dudit Kirchen
„ au bout du Grand-Rhin, 6. hommes
„ du Baillage de Ferette.

7.

7.

„ Poſte des Baraques d'Euvringe, dé-
„ pendance de Dourlach, 6. hommes du
„ Baillage de Ferette.

8.

„ Un Poſte dans l'Iſle d'Euvringe au
„ bord du Grand-Rhin, 6. hommes du
„ Baillage de Ferette, Inſpecteur le Sr.
„ Weis du Village Neuf.

9.

„ Un Poſte dans l'endroit nommé
„ Hencker Buchel, Ban d'Iſtain dépen-
„ dance de l'Evêché de Baſle, 6. hom-
„ mes du Baillage de Ferette.

10.

„ Un Poſte dans l'Iſle d'Iſtain ſur le
„ bord du Grand-Rhin, 6. hommes du
„ Baillage de Ferette.

11.

„ Un Poſte ſur les Prairies d'Iſtain du
„ Baillage de Ferette, 6. hommes.

SECON-

SECONDEMENT.

1.

„ Un Poſte vis-à-vis d'Iſtain, 10. „ hommes du Baillage du Haut-„ Landzer.

2.

„ Un Poſte dans le Ban du Grand-„ Kemps, 10. hommes du Haut-Land-„ zer.

3.

„ Un Poſte vis-à-vis du Petit-Kembs, „ Village en de là du Rhin, 10. hom-„ mes du Haut-Landzer.

3.

„ Un Poſte vis-à-vis du Petit Kembs, „ Village en de là du Rhin, 10. hom-„ mes du Haut-Landzer.

4.

„ Un Poſte vis-à-vis de Rhinvillers, „ Villa-

„ Village en delà du Rhin, 20. hom-
„ mes.

5.

„ Un Poſte vis-à-vis de Bamlach, 10.
„ hommes du Haut-Landzer, Inſpec-
„ teurs les Srs. Selurmer, ou Heitz de
„ Kembs, un Sergent.

TROISIEMEMENT.

1.

„ Un Poſte dans l'Iſle de Böllingen,
„ Village en delà du Rhin, 10. hom-
„ mes, du Baillage d'Eſchentzvillers.

2.

„ Un Poſte dans l'Iſle de Böllingen,
„ c'eſt un Nouveau Bivoüac par ordre
„ de Mr. de Peſac, du Haut-Landzer,
„ 6. hommes.

3.

„ Un Poſte nommé Keibirlach dans le
„ Ban de Chlanger, 16. hommes, 12.
du

„ du Haut Landzer, 4. d'Eſchentzwil-
„ lers, Inſpecteur le Sr. Brothag, d'Ott-
„ marſch, trois Sergens.

4.

„ Un Poſte nommé Plontgrienne, Ban
„ de Steinſtatt, 4. hommes du Baillage
„ d'Eſchentzwillers.

5.

„ Un Poſte nommé Collerpitig Ban de
„ Neubourg, 15. hommes, du Baillage
„ d'Eſchentzwillers.

6.

„ Un Poſte nommé l'Iſle de Neubourg,
„ 4. hommes, du Baillage d'Eſchentz-
„ willers.

7.

„ Un Poſte nommé Belbaugrim dans
„ l'Iſle, 6. hommes du Haut-Landzer.

8.

„ Un Poſte d'Aſtenan, Ban d'Ottmars-
„ heim, 10. hommes du Haut-Landzer.

9.

9.

„ Un Poſte nommé Staittvatigrienne,
„ Ban d'Ottmarsheim, 6. hommes, In-
„ ſpecteur le Sr. Brodhag.

10.

„ Une Redoute d'Ottmarsheim, Ban
„ dudit lieu, 16. hommes, du Haut-
„ Landzer.

11.

„ Un Poſte nommé Loſptine, Ban
„ d'Ottmarsheim, 11. hommes du Haut-
„ Landzer.

12.

„ Un Foſte dit Stockermatten, Ban
„ de Neubourg, 8. hommes, du Haut-
„ Landzer.

QUA-

QUATRIEMEMENT.

1.

„ Un Poſte dit au Ballergrien, 6. hom-
„ mes, de la Ville d'Enſesheim.

2.

„ Un Poſte à la Maiſon de Bournots,
„ 6. hommes du Bas-Landzer, Inſpec-
„ teur le Sr. Weegbecher.

3.

„ Un Poſte à la Baraque de St. Amand,
„ 6. hommes du Bas-Landzer.

4.

„ Un Poſte au Stregspiz, 3. hommes
„ du Bas-Landzer.

5.

„ Un Poſte à l'Iſle de Weis, 6. hom-
„ mes du Bas-Landzer.

6.

„ Un Poſte à la ditte Iſle de Weis,
„ 6. hommes, du Bas-Landzer.

7.

„ Un Poſte au Rimbruck de Rümerſch,
„ 6. hommes, du Bas-Landzer.

8.

„ Un Poſte au Heuſcheim de Rumers-
„ heim, du Baillage de Bottwillers, 3.
„ hommes; ces trois hommes ſont joints
„ à trois autres.

9.

„ Un Poſte au Kalbergrüen de Ha-
„ merſtatt, 6. hommes du Bas-Landzer.

10.

„ Un Poſte au Dickmatter de Blodels-
„ heim, 6. hommes du Bas-Landzer.

11.

„ Un Poſte au Reyenwaſſer de Blo-
„ delſch,

„ delsch, 6. hommes du Bas-Landzer,
„ Inſpecteur le Sr. Wechbcher.

12.

„ Un Poſte au Hersheim de Rumer-
„ heim, 3. hommes.
„ Bollwillers 3. hommes, leſquels ont
„ été joints aux 3. ci-deſſus.

13.

„ Un Poſte au Steingrien de Blodelſch.
„ 7. homme du Baillage de Bollwillers.

14.

„ Un Poſte au Haut du Kalbergrien,
„ 6. hommes du Baillage de Guevillers.

15.

„ Un Poſte au dit Kalbergrien, 6.
„ hommes de Guevillers.

16.

„ Un Poſte audit Kalbergrien de Blo-
„ delsheim, 6. hommes du Baillage de
„ Guevillers.

17.

17.

„ Comme le Baillage de l'Homme a „ toujours fourni un Poſte à Chalempé, „ qui eſt à lui, ainſi qu'à la Redoute du „ Ban de Fremont, l'on met encore ici „ audit Poſte, 6. hommes.

18.

„ Un Poſte au Bamerthwerth de Blo- „ delsheim, 6. hommes du Baillage de „ Thanne.

19.

„ Un Poſte au milieu du Bois de Fref- „ ſenheim, 6. hommes du Baillage de „ Thannes, Inſpecteur le Sr. Wecg- „ becher.

20.

„ Un Poſte au Brüdermatt de Feſſen- „ heim, 6. hommes du Baillage de „ Thanne.

21.

„ Un Poſte du Waltbrück de Feſſen-

„ heim, 6. hommes du Baillage de „ Thanne.

22.

„ Un Poſte au Immenplon de Balgau, „ 6. hommes du Baillage de Thanne.

23.

„ Un Poſte au Vogelgeſang de „ Nambofch, 6. hommes du Baillage „ de Thanne.

24.

„ Un Poſte à la Redoute de Nambbſch, „ 6. hommes du Baillage de Thanne.

CINQUIEMEMENT.

1.

„ Un Poſte au Mittelangtewert, 6. „ hommes du Baillage de Rouf- „ fach.

2.

„ Un Poſte à la pointe de l'Iſle de „ Lang-

„ Langlewerts, 6. hommes, du Baillage
„ de Rouffach.

3.

„ Un Poſte à la Redoute de la Lang-
„ lewerts, 6. hommes, du Bailliage de
„ Rouffach.

4.

„ Un Poſte du Vieux Pont, 6. hom-
„ mes de la Ville de Rouffach, Inſpec-
„ teur le Sr. Moret du Neuf-Briſack,
„ 4. Sergens.

5.

„ Un Poſte de la Biguèrie, 6. hommes
„ de la Ville de Soulze.

6.

„ Redoute au Greswaſſer, 6. hommes
„ du Baillage de Rouffach.

7.

„ Un Poſte de Vierregueffe, 6. hom-
„ mes du Baillage de Rouffach.

8.

„ Un Poſte de Keyſac, 6. hommes du „ Baillage de Rouffach.

9.

„ Un autre Poſte de Keyſac, 6. hom- „ mes du Baillage de Rouffach.

10.

„ Un Poſte de Viſtorne, 6. hommes „ du Baillage de Rouffach.

11.

„ Un Poſte de Viſtarne, 6. hommes „ du Baillage de Rouffach, Inſpecteur „ le Sr. Moret du Neuf-briſack.

12.

„ Un Poſte au Pont de la Croix, 6. „ hommes du Baillage de Rouffach.

13.

„ Un Poſte de la tête du Bœuf, 8. „ hommes du Baillage de Ste. Croix.

14.

„ Un Poſte de Vanotte, 8. hommes
„ du Baillage de Ste. Croix.

15.

„ Un Poſte de l'Iſle de Reignac, 6.
„ hommes du Baillage de Ste. Croix.

16.

„ Un Poſte de Reignac, 14. hommes
„ du Baillage de Ste. Croix.

Redoutes ou Poſtes dans la Ville de Paille.

„ Le prémier eſt dans la Maiſon de
„ Bureau, 12. hommes.

„ Le ſecond dans l'Iſle des Juifs, 14.
„ hommes.

„ Le troiſiéme dans l'Iſle d'Iſac, 6.
„ hommes.

„ Un Poſte au-deſſous de la Redoute
„ à Biesheim, 6. hommes du Vil-
„ ge de Biesheim.

„ Un deuxiéme Poſte proche & au-
„ deſſus du Village de Kuenheim, 8.
„ hommes du Baillage de Reichenwier.

„ Un troiſiéme Poſte dans le Sandlach-
„ gräm, proche & au-deſſus du dit Kuen-
„ heim, 6. hommes par le Baillage de
„ Reichenweier.

„ Un quatrième Poſte proche le Vil-
„ ge de Balzenheim, 12. hommes du
„ Baillage de Ribauville.

„ Un cinquième Poſte proche l'Eau
„ de Fontaine qui tombe dans le Rhin,
„ 6. hommes de la Ville de Bergheim.

„ Un ſixième Poſte proche le Pont de
„ la Croix qui paſſe ſur le Ruiſſeau du
„ Moulin d'Artzenheim, 6. hommes, In-
„ ſpecteur le Sr. Beau Château.

„ Un ſeptième Poſte dans la Redoute
„ d'Artzenheim vis-à-vis Sponeck, 8.
„ hom-

„ hommes du Baillage de Munſter, 4.
„ Sergens.

„ Un huitième Poſte du Pont Brûlé,
„ 6. hommes du Baillage de Ribau-
„ ville.

„ Un neuvième Poſte de l'Iſle de Jech-
„ tingen, 10. hommes du Baillage de
„ Munſter.

„ Un dixième Poſte dans la même Iſ-
„ le, vis-à-vis de Jechtingen, 8. hom-
„ me du Baillage de Ribauville.

„ Un onzième Poſte dans l'Iſle de Sas-
„ bach, 8. hommes du Baillage de Ri-
„ bauville.

„ Un douzième Poſte proche la Re-
„ doute de Marckelsheim, 12. hommes
„ du Baillage de Marckelsheim, Inſpec-
„ teur le Sr. Beau Château.

„ Un treizième Poſte ſur les Prairies
„ de Sasbach, 16. hommes du Baillage
„ de Reichenwier.

„ Un quatorzième Poſte dans le Kohl-
„ hohz, 8. hommes du Baillage de Cha-
„ tonnois.

„ Un quinzième Poſte de Macken-
„ heim, 9. hommes.
„ Mackenheim, 4. hommes.
„ Jebsheim, 5. hommes.

„ Un ſeizième Poſte de Botzen, 9.
„ hommes.
„ Botzen, 2. hommes.
„ Mieterſelz, 7. hommes.

„ Un dix-ſeptième Poſte d'Artolzheim,
„ 10. hommes.
„ Artolzheim, 2. hommes.
„ Villers, 2. hommes.
„ Erlebach, 2. hommes.
„ Driembach, 1. homme.
„ Dieffenthal, 1. homme.
„ Maiſengtt, 1. homme.
„ Hochwant, 1. homme.
„ Mittelchier, 1. homme, Inſpec-
„ teur le Sr. Weis, Prévôt de Dibols-
„ heim, 3. Sergens.

„ Un dix-huitième Poſte de Schönau,
„ 9. hommes.
„ Schönau, 4. hommes.
„ Saſſenheim, 5. hommes.

„ Un dix-neuvième Poſte de Botelg-
„ ſche, 6. hommes.

„ Vil-

„ Villers, 1. homme.
„ Stein & Wisloch, 3. hommes.
„ Galleroy & Neuberg, 1. homme.
„ Schl, 1. homme.
„ Cerviller, 1. homme.

„ Un vingtième Poſte de Hûſeneck,
„ 6. hommes.
„ Klein Biſen, 2. hommee.
„ Dicboltz, 2. hommes.
„ Kuenheim, 2. hommes.
„ Chervillers, 2. hommes, Inſpecteur
„ le Sr. Weis de Dieboltz.

„ Un vingt-unième Poſte de Dieboltz-
„ heim, 9. hommes de la Communauté
„ de Sundhauſen.

„ Un vingt-deuxième Poſte du Mou-
„ lin, 8. hommes.
„ Jepsheim, 2. hommes.
„ Materholtz, 2. hommes.
„ Widren, 2. hommes.
„ St. Mantinat, 2. hommes.
„ Brendebach, 2. hommes.

Récapitulation de tous les Poſtes.

	Poſt.	Homm.
„ Diſtrict du Sr. Weis du Village Neuf. . . .	13.	78.
„ Diſtrict du Sr. Schirmer „ & Steins de Kembs. .	5.	60.
„ Diſtrict du Sr. Brodhay.	12.	112.
„ Diſtrict du Sr. Wagbe- „ cher.	24.	138.
„ Diſtrict du Sr. Moriet.	16.	108.
„ La Ville de Paille. . .	3.	32.
„ Diſtrict du Sr. Beau Châ- „ teau.	14.	110.
„ Diſtrict du Sr. Weis de „ Diebolsh.	8.	66.
Total	95. P.	704. H.

Mr.

Mr. de SALLIERES *à Mr. d'*ARGENSON, *au Camp de Bautzenheim du* 31. *Août* 1743.

MONSEIGNEUR.

Ma dernière Lettre miſe à la Poſte, je me ſuis rappellé qu'elle contenoit une erreur de Calcul, qui peut m'être pardonnable dans un commençement d'arrivée à une Armée ; étant obligé de prendre des Connoiſſances de tout, il y a beaucoup trop de différentes choſes à faire; mais avec le tems on vient à bout de tout.

Cette erreur eſt, qu'au lieu de 7000. hommes d'Infanterie il y en a 12750. L'Ennemi ſe montre en pluſieurs Endroits, où il travaille, fait des nouvelles Batteries, & d'où il tire du Canon des anciennes pendant quelques parties du jour; Mr. le Maréchal leur a fait répondre par le ſien, & en fait conſtruire auſſi de nouvelles pour prendre les leurs à revers.

Il a commis à la Garde des bords du

Rhin Mrs. de Balincourt, Philippes & Clermont, avec ſix Maréchaux de Camp à leurs ordres, & les Troupes néceſſaires; il leur a fait donner à un chacun une Inſtruction particulière, & leur a ordonné d'en donner une pareille à chaque Officier Général, & à chaque Régiment, afin que chacun ſçût où ſe porter à la premiere allarme, comme l'on fait dans le cas du feu. Par cette ſubdiviſion, il ne doit pas y avoir de confuſion, même pendant la nuit, chacun ſçachant ce qu'il a à faire & le Poſte qu'il doit garder; chaque Officier Général a ordre exprès de faire charger la tête de l'Ennemi ſi elle tentoit le Paſſage.

Des ſignaux ſont établis ſur le bord du Rhin, Mr. le Maréchal s'eſt réſervé 20. Bataillons & 39. Eſcadrons, pour ſe porter où le danger ſera le plus preſſant, chaque Officier Général qui n'eſt point employé à la Garde du Rhin, ſçait quel Régiment d'Infanterie ou de Cavalerie eſt à ſes ordres, de ſorte que ſi Mr. le Maréchal eſt forcé de ſecourir différents endroits, le partage de ces 20. Bataillons & 39. Eſcadrons ſe fera ſans la moindre confuſion.

Je vais vous répéter, Monſeigneur, que ſur l'Etat des Troupes qui doivent com-

compoſer l'Armée de Mr. le Maréchal, il y a 66. Bataillons & 90. Eſcadrons, il n'a cependant que 47. Bataillons; Lyonnois 3. Bataillons, eſt en Franche-Comté; 9. Bataillons ſont dans Landau, ou à portée pour y être jettés; 1. Bataillon au Fort-Louis; Royal Bavière 2. Bataillons, eſt à Weiſſembourg; 3. Bataillons à Strasbourg; Pombec, Artillerie n'y a pû venir, à cauſe des Détachemens Externes, reſte donc encore une fois 47. Bataillons, comme ci-deſſus dit, dont 5. ne peuvent joindre l'Armé que le 5. du courant.

Quant à la Cavalerie, le Régiment de Commiſſaire Général, celui de la Suze Dragons, & les 8. Eſcadrons d'Huſſards ſont retenûs à l'Armée de Mr. le Maréchal de Noailles, ce qui fait 15. Eſcadrons de moins ſur la totalité qui doit compoſer l'Armée de Mr. le Maréchal de Coigny, & 9. Eſcadrons de nouvelle Levée qui ſont reſtés dans la Lorraine; ce qui fait qu'au lieu de 114. Eſcadrons il n'y en a que 90.

Mr. le Maréchal fait venir aujourd'hui de la Poudre pour être diſtribuée à l'Infanterie & aux Dragons, pour commencer demain à les exercer à tirer; il en ſera auſſi donné avec des balles à la Ca-

valerie, qui n'a pas un coup à tirer, ſurtout aux Cavaliers de recruë.

J'ai l'honneur d'être avec un reſpectueux Attachement &c.

Mr. le Comte de MONTJOYE *à Mr. d'*ARGENSON, *à Hirſingen en Haute-Alſace du* 31. *Août.*

Monſieur le Maréchal de Coigny vient de me dire qu'il vous avoit, Monſeigneur, envoyé mes Memoires, tant pour la façon de garder par les Païſans les bords du Rhin, que pour l'Armement de la Milice Bourgeoiſe, qui ſera au moins du double plus nombreuſe que la derniére Guerre, par les ſoins & l'exacte recherche de Mr. le Comte de la Grandville à faire enrégiſtrer tous ceux qui ſont en état de pouvoir porter les Armes. J'ai crû que je devois, Monſeigneur, vous faire part pour le bien du ſervice, que faute d'Armes ſuffiſantes, l'on pourroit donner à un certain nombre des plus robuſtes Payſans des perches de 6. à 7. pieds de long, au bout deſquelles on ajoutera des Faulx; on les rangeroit ſur

4.

4. ou 6. de hauteur, derrière lesquels on mettroit pareil nombre de Payſans, ou d'avantage s'il le faut, avec leurs Fuſils qui n'ont point de Baïonnettes, à une certaine diſtance de l'Ennemi; ceux qui auroient les Faulx mettroient un genou en terre, pendant que ceux des Armes à feu feront leurs décharges, enſuite les autres les releveront, & pourront avec d'autant plus d'utilité ſe ſervir de leurs Faulx. Cela fait une Arme extremément meurtriére; je ſuis perſuadé que les Gens armés de cette façon épouvanteront pour le moins autant les Allemands & les Pandoures, que ces derniers ont épouvanté par la ſingularité de leurs Armemens. Mr. le Maréchal de Coigny approuve très fort ma propoſition; ſi Monſeigneur accorde mes demandes, je me fais fort, vû ma bonne volonté, & celle des Habitans de la Province, de rendre un ſervice très utile; je ſerois à même d'y pouvoir contribuer mieux qu'un autre, parlant la langue du Païs, ayant ſervi longtems, déja commandé la Guerre derrière, & étant connû. Les demandes que je fais ne ſont à charge à perſonne, étant réparties ſur chaque particulier des Baillages qui ſont dénommés dans mes Mémoires;

ce

ce n'eſt pas un demi ſol par feu, à moins que Monſeigneur n'aimât mieux me donner la Confiſcation de deux Hôſpices de Jéſuites, l'un nommé St. Morand, & l'autre Elemberg, qui ſont dans mon voiſinage, & qui dépendent du Convent des Jéſuites de Fribourg en Brisgaw; cela me mettroit à même de pourvoir à la dépenſe à laquelle je ſerois aſſûjetti, qui eſt conſidérable par mes Courſes continuelles tant en hyver qu'en été; ſans cela je ruinerois mes Enfans. J'ai ſervi la dernière Guerre; on m'avoit promis tout ce que je demande à préſent; j'ai fait les trois Campagnes d'été, & les trois d'hyver, l'une auſſi coûteuſe que l'autre, & ſans que les dites promeſſes ayent eû leur effet à mon très grand préjudice. Vous êtes, Monſeigneur, trop juſte & trop équitable, pour exiger que je mange le bien de mes Enfans au ſervice. J'eſpére que Monſeigneur ne refuſera pas les demandes que je fais, qui ſont ſur ma feüille, que j'ai joint à mes Mémoires que Mr. le Maréchal de Coigny a envoyés à Monſeigneur.

Je puis aſſûrer, Monſeigneur, que le bien du ſervice exige que l'Armement de nos Habitans ſoit précipité, puiſque

le

le cas eſt preſſant, & que plûtôt ils ſeront en régle, & plûtôt ſeront-ils en état de rendre ſervice.

J'ai l'honneur d'être avec un reſpectueux Attachement &c.

Mr. le Comte de la GRANDVILLE *à Mr. d'*ARGENSON, *à Ingolſtatt, le* 31. *Août* 1743.

Les Ennemis, Monſieur, ouvrirent la Tranchée devant cette Place la nuit du 26. au 27. Aout, & pouſſerent leur première Parallele cette même nuit à 200. Toiſes du Chemin-couvert; les jours ſuivants juſqu'au 31. fûrent employés à avancer & perfectionner leurs Travaux.

Je n'entrerai dans aucun détail ſur ce commencement de Siége, qui a trop peu duré pour que l'on en faſſe mention; l'arrivée de Mr. d'Arbaud le 30. Aout à midi ſuſpendit tout, il me notifia les ordres du Roi, & je ne fûs plus occupé que du ſoin de m'y conformer. J'ai crû entrer dans les vuës de S. M. en ſignant la Capitulation ci-jointe, qui m'a parû un avantage plus réel qu'une défenſe incertaine n'auroit pu en procurer. Mr. d'Arbaud

baud aura l'honneur de vous rendre compte des principales raiſons qui m'ont déterminé à me prêter à cet Accommodement.

Je reſte ici le tems que vous m'avez fixé, j'y occupe les Troupes de la Reine de Hongrie, qui ne peuvent ſortir de la Bavière qu'après le premier d'Octobre; j'ai obtenu la liberté de pluſieurs Priſonniers François ſans rançon, & celle de retirer de toutes les Villes libres de l'Empire les effets que le Roi pouvoit y avoir, ainſi que ſes Sujets; je ramène en France avec tous les honneurs de la Guerre les Troupes que S. M. m'avoit confiées; tout le monde applaudit à ma Négotiation; mais je ne ſerai ni content, ni tranquile que vous ne l'ayiez honorée de votre Approbation.

Il eſt certain, Monſieur, que les Intérêts & la Gloire du Roi ont été ſa ſeule regle de ma conduite, & je n'agirai même jamais pour un autre motif; j'aurois pû embraſſer un parti plus brillant; mais j'aurois été mauvais Citoyen.

Je pourrois ajouter quelques autres raiſons à celles que je viens d'avoir l'honneur de vous expoſer; mais il vaut mieux que vous les appreniez par le porteur de cette Lettre, qui a encore des Inſtruc-

Instructions à vous demander de ma part, sur ce qui regarde mon retour.

Il ne me reste qu'à vous supplier, Monsieur, si vous approuvez ma conduite, & si j'ai bien servi le Roi, de m'accorder quelques Graces de S. M., qui constatent sa satisfaction de mes services, jusques ici sans récompense quelconque.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux Attachement &c.

Projet de la Capitulation entre les Commandans des Troupes Françoises dans Ingolstatt, & celui des Troupes Autrichiennes formant actuellement le Siège de la dite Ville.

Article I.

„ La Ville & Château d'Ingolstatt se-
„ ront conservés à Sa Maj. Imp. *in*
„ *statu quo*, sans qu'il puisse être rien en-
„ levé des Archives, de l'Artillerie &
„ Munitions de Guerre, ni autres effets
„ quelconques appartenants à S. dite
„ Maj., pour être transportés ailleurs.

Répon-

Réponſe à l'Article I.

„ Après l'Evacuation de la Place, il „ ſera libre à S. M. la Reine de Hon„ grie & de Bohéme d'employer pour „ ſon utilité l'Artillerie & les Munitions „ de Guerre qui ſe trouvent dans la Vil„ le d'Ingolſtatt.

Article II.

„ Le Château & ſes Dépendances é„ tant une Réſidence de S. M. Imp., il „ ſera reſpecté, ainſi qu'il l'a été par les „ François; c'eſt-à-dire, que la Garni„ ſon qui relevera celle du Roi dans In„ golſtatt, n'entrera point dans le dit „ Château, où on laiſſera Mr le Comte „ de Raymond avec les 2. ou 300. hom„ mes de Troupes Impériales qui y ſont „ actuellement.

Réponſe à l'Article II.

„ Mr. le Comte de Raymond ſortira „ avec la Garniſon, ſi cet Article n'eſt „ pas autrement réglé entre les deux „ Cours; mais la Réſidence au Château „ ſera conſervée dans ſon entier.

Arti-

Article III.

„ Les Habitans d'Ingolſtatt ſeront „ maintenûs dans tous leurs Droits & „ Priviléges, & en joüiront ainſi qu'ils „ ont fait, ou dû faire pendant & a- „ vant que les François eûſſent pris poſ- „ ſeſſion de laditte Ville; nul Habitant „ ne pourra être inquiété ni moleſté „ ſous prétexte d'avoir pris les Armes „ pour le ſervice de S. M. Imp., ou a- „ voir marqué ſon zèle en d'autres oc- „ caſions pour le même ſervice, leſdits „ Habitans y ayant été obligés par leurs „ ſermens antérieurs, dont rien ne pou- „ voit les diſpenſer.

Réponſe à l'Article III. accordé.

Article IV.

„ On demande douze Chariots qui ne „ ſeront point viſités, & en outre tous „ les Chariots, & Chevaux de traits & „ de ſelle dont la Garniſon aura beſoin „ pour le tranſport de ſes Equipages, & „ on en donnera dans le tems une ſpeci- „ fication.

Répon-

Réponse à l'Article IV.

„ Accordé huit Chariots couverts, à
„ condition que l'on n'enmenera point de-
„ dans des Déſerteurs des Troupes de S.
„ M. la Reine de Hongrie & de Bohe-
„ me qui ſeront nés ſes ſujets, non plus
„ que des Munitions de Guerre.

Article V.

„ Il ſera fourni pareillement des Voi-
„ tures pour les Malades, ſoit que les
„ Aſſiéges jugent à propos de les tranſ-
„ porter par terre ou par eau, & comme
„ lesdits Aſſiégés ont au Port d'Ingolſtat
„ des Bateaux en ſuffiſance, il leur ſera
„ libre d'en prendre pour le ſusdit Tranſ-
„ port la quantité qu'ils croiront néceſſai-
„ re, & au cas que l'on fût forcé de
„ laiſſer dans l'Ingolſtat, ou dans quel-
„ que autre lieu de Baviere des Malades
„ hors d'état de pouvoir être tranſpor-
„ tés, il leur ſera accordé toute ſorte de
„ protection & ſecours, ainſi de même
„ qu'à ceux qui ſeront prépoſés pour a-
„ voir ſoin de leurs Perſonnes; & lors de
„ leur guériſon les Paſſe-ports qui leur
„ ſont néceſſaires ne pourront leur être

„ re-

„ refusés, afin qu'ils puissent s'en retour-
„ ner en France.

Réponse à l'Article V.

„ Accordé *gratis* dans toute la Bavie-
„ re; mais ces Chariots seront payés dans
„ le Territoire des Cercles; si les Mala-
„ des sont conduits par eau, les Bateliers
„ seront payés aux dépens de la Couron-
„ ne de France, laquelle sera obligée de
„ faire également tous les fraix du Ren-
„ voi d'Ulm à Ingolstat.

Article VI.

„ Tous les Malades qui se trouveront
„ actuellement être Prisonniers dans la
„ Baviere, ou ceux qui se trouveroient
„ dans les Villes libres de l'Empire, &
„ spécialement à Ratiskonne, tant Of-
„ ficiers que Soldats, ou autres de quelque
„ profession qu'ils puissent être, soit
„ François ou Etrangers attachés au ser-
„ vice de Sa Majesté Très Chrétienne, se-
„ ront rendus sans rançon, ainsi que les
„ autres Prisonniers faits depuis le 21.
„ Juin de la présente Année sur l'Armée
„ commandée par Mr. le Maréchal de
„ Broglie jusqu'au tems de la Jonction

„ de

„ de la dite Armée à celle de Mr. le Ma-
„ réchal de Noailles, ou à ſon Paſſage
„ au-delà du Rhin, & il ſera fourni à
„ tous les dénommés ci-deſſus les Paſſe-
„ ports néceſſaires pour repaſſer en Fran-
„ ce avec tous leurs effets par le chemin
„ le plus court, ſans qu'il puiſſe leur être
„ rien enlevé.

Réponſe à l'Article VI.

„ Tous les Priſonniers François qui ſe
„ trouvent ſous mon commandement
„ ſoit à Wacherſſen, Phöring, Donna-
„ wert, Stat-am-hoff, ou bien ailleurs,
„ ainſi que ceux qui pourroient être ac-
„ tuellement à Ratisbonne, à Augsbourg,
„ ou à Nuremberg, ſeront rendus ſans
„ qu'il fut queſtion de payer pour eux
„ aucune rançon, avec leurs effets, &
„ tout ce qui pourroit appartenir à Sa
„ Majeſté Très Chretienne dans les lieux
„ de la Baviere, ou dans les Villes Im-
„ périales libres ci-deſſus dénommées,
„ & on leur fournira les Paſſe-Ports qui
„ leur ſeront néceſſaires dès qu'ils le re-
„ querront pour avoir la liberté de re-
„ paſſer en France.

Arti-

Article VII.

„ Tous les Effets appartenans au Roi „ ou à ſes Troupes, ſoit Vivres, Uſtan- „ ciles, Habillemens, Equipemens, & „ Armemens, ſeront conſervés à Sa Ma- „ jeſté, & il ſera libre aux prépoſés pour „ avoir ſoin desdits effets, de les vendre „ au profit de Sa Majeſté, ou bien de les „ faire voiturer en France.

Réponſe à l'Article VII.

„ Tout ce qui appartient au Roi, ſoit „ Artillerie, ou Munitions de Guerre & „ de Bouche, reſtera au pouvoir de Sa „ Majeſté la Reine de Hongrie & de Bo- „ heme, & Mr. le Comte de la Grandvil- „ le en donnera une exacte ſpécification; „ mais à l'égard de ce qui pourra appar- „ tenir aux Officiers particuliers, ainſi „ qu'aux Corps entiers, comme Habille- „ mens complets & autres Equipemens, „ pourra être vendu ſur les lieux, ou ſi „ mieux ils aiment, les faire tranſpor- „ ter en France, ce qui ſera au choix „ des propriétaires desdits effets.

Article VIII.

„ Comme l'on a vendu du grain a plu-
„ ſieurs particuliers de cette Ville pen-
„ dant que le Blocus a duré, vu la di-
„ ſette extrême où ſe trouvoient un très
„ grand nombre d'iceux, on demande
„ que leſdits particuliers ne ſoient nul-
„ lement inquiétés à cet égard, & que
„ l'on ne les oblige point même à ren-
„ dre ce qu'ils pourroient avoir encore
„ chez eux de ces grains.

Réponſe à l'Article VIII.

„ Accordé dans ſon entier.

Article IX.

„ Comme la préſente Capitulation
„ n'eſt faite que de concert entre Mr. le
„ Comte de Raymond & Mr. le Comte
„ de la Grandville, il eſt bien entendu
„ que les Troupes Impériales auront &
„ jouiront du même traitement à tous
„ égards que celles de Sa Majeſté très
„ Chrétienne, & même un meilleur s'il
„ eſt poſſible.

Ré-

Réponse à l'Article IX.

„ Cet Article eſt accordé.

Article X.

„ Mr. le Feld-Maréchal Lieutenant
„ Baron de Berncklau s'obligera & s'en-
„ gagera qu'aucune des Troupes qui ſe
„ trouvent aujourd'hui ſous ſon comman-
„ dement, & qui forment actuellement
„ la Circonvallation de la Ville d'Ingol-
„ ſtat, ou qui ſont employées à faire le
„ Siége, ne puiſſent ſous quelque pré-
„ texte que ce puiſſe être, ſoit Soldats,
„ ou Officiers, Ingenieurs, Artilleurs
„ &c. ſortir de la Baviere avant le 9. du
„ Mois d'Octobre prochain, ni même
„ s'avancer vers le Rhin au-delà des
„ Confins de la Baviere auparavant le ter-
„ me ci-deſſus ſtipulé.

Réponſe à l'Article X.

„ Mr. le Feld-Maréchal Lieutenant
„ Baron de Berncklau s'engage à remplir
„ la teneur de cet Article juſqu'au pre-
„ mier du Mois d'Octobre ſeulement, &
„ & ne fera partir aucunes des Troupes

„ pour les Pays ſtipulés avant ledit jour „ premier Octobre.

Article XI.

„ Au moyen des Conditions énoncées „ dans les Articles ci-deſſus mention- „ nés, la Garniſon Françoiſe ſortira de „ la Ville d'Ingolſtat le 9. du Mois d'Oc- „ tobre prochain avec armes & bagages, „ & tous les honneurs de la Guerre, ſup- „ poſé qu'il ne lui vienne point de ſecours „ d'ici au dit jour 9. du Mois d'Octobre, „ auquel cas elle remettra la ditte Ville „ d'Ingolſtat aux Troupes de Sa Majeſté „ la Reine de Hongrie & de Boheme; „ on réglera la route que devront tenir „ les Troupes Françoiſes pour repaſſer „ en France par le plus court chemin & „ le plus commode, ſans aucune marche „ forcée & avec les ſéjours ordinaires de „ trois jours en trois jours, & Mr. le „ Général Baron de Berncklau donnera les „ ordres néceſſaires pour faire recevoir „ & loger lesdites Troupes dans les lieux „ qui leur ſeront marqués, en leur fai- „ ſant fournir les voitures & les ſubſiſtan- „ ces convenables, qui leur ſeront né- „ ceſſaires.

Ré-

Réponſe à l'Article XI.

„ Mr. le Comte de la Grandville con-
„ ſignera le Pont de Velkirck le pre-
„ mier Octobre de la préſente année, &
„ la Garniſon Françoiſe évacuera entié-
„ rement la Ville d'Ingolſtat le 2. ou le
„ 3. du dit Mois d'Octobre prochain; &
„ à l'égard du ſecours, ſi deux mille
„ hommes ſe jettoient dans la Place, la
„ Capitulation préſente n'auroit plus lieu,
„ ſoit qu'ils fuſſent François ou Impé-
„ riaux; on aura la liberté d'envoyer, ſi
„ l'on veut, un Officier dans les Cercles
„ pour pouvoir régler les logemens & les
„ ſubſiſtances des Troupes Françoiſes.

„ Mr. le Baron de Berncklau donnera
„ deux piéces de Canon à Mr. le Comte
„ de la Grandville.

Article XII.

„ Mr. le Comte de la Grandville de-
„ mande qu'il lui ſoit permis d'envoyer
„ ſur le champ un Courier à Mr. le Mar-
„ quis d'Herouville, Commandant d'E-
„ gra, pour l'informer de la Capitulation
„ d'Ingolſtat, quand elle ſera ratifiée, &
„ on demande que la Garniſon d'Egra, ſi

„ elle n'avoit pas capitulé quand le dit
„ Courier arrivera, puiſſe le faire aux
„ conditions de s'en retourner en Fran-
„ ce avec armes & bagages, & tous les
„ honneurs de la Guerre.

Réponſe à l'Article XII.

„ Mr. le Baron de Berncklau s'engage
„ de faire remettre une Lettre de Mr. le
„ Comte de la Grandville, à Mr. le Mar-
„ quis d'Herouville en toute diligence,
„ & il en procurera la Réponſe; du reſte,
„ le ſort de la Garniſon d'Egra ne dépend
„ en aucune façon de Mr. le Baron Feld-
„ Lieutenant de Berncklau.

Article XIII.

„ Mr. le Baron de Berncklau eſt requis
„ avec la plus vive inſtance d'accorder
„ aux Magiſtrats & Bourgeois de la Ville
„ d'Ingolſtat les demandes juſtes qui lui
„ ſont faites par le Mémoire du 31. Août
„ de la préſente année, & il eſt prié de
„ vouloir bien répondre categoriquement
„ aux Articles qui ſont contenus dans le-
„ dit Mémoire, pour la plus grande ſu-
„ reté & tranquilité desdits Magiſtrats &
„ Habitans.

Ré-

Réponſe à l'Article XIII.

„ La Réponſe à cet Article a été faite
„ à la marge du Mémoire preſenté par
„ Meſſieurs les Magiſtrats.

„ Tous les Articles énoncés dans la
„ préſente Capitulation ſeront religieuſe-
„ ment obſervés de part & d'autre, ſans
„ vouloir éluder ni interpréter le ſens des
„ paroles autrement que celui qu'ils pré-
„ ſentent naturellement; en foi de quoi
„ lesdits Commandants Autrichiens &
„ François ſigneront pour ſureté de leurs
„ engagemens.

„ On donnera dès demain des ôtages
„ de part & d'autre pour la ſureté de tous
„ les engagemens qui ont été pris entre
„ les Généraux, qui ont traité aux Con-
„ ditions ci-deſſus énoncées, en foi de
„ quoi ils ont ſigné & appoſé au préſent
„ le Cachet de leurs armes.

Etat des Ponts appartenants au Roi qui ſont à Ingolſtat.

„ Bateaux pour la Navigation.	13.
„ Bateaux de Ponts en Etat de „ Service.	13.
„ Idem hors de ſervice.	13.
„ Chevalets.	25.
„ Ancres.	25.
„ Cordages d'Ancres.	20.
„ Groſſes Mailles.	31.
„ Petites Mailles.	54.
„ Amarres.	38.
„ Traverſieres.	60.
„ Linquenelles.	2.

Munition d'Artillerie.

„ Poudre.	100000.
„ Plomb Environ.	800.
„ Boulets de 24.	3000.
„ Boulets de 12.	2000.
„ Boulets de 4.	2500.
„ Bombes de 12.	1300.
„ Cartouches pour l'Infanterie.	30000.
„ Fuſils Neufs.	3500.
„ Mouſquettons neufs.	1080.

„ Pai-

„ Paires de Piſtolets neufs. . 1200.
„ Cuiraſſes. . . . 48.
„ Plaſtrons avec leurs Bretelles. 100.
„ Sacs à terre tant bons que
„ mauvais. . . 10000.

„ Je ne fais point mention des outils, „ parce qu'ils ſont tous répandus ſur les „ Remparts, & qu'ils ſont de très peu de „ valeur; il y a auſſi plus de ſix cent ſacs „ à terre, qui ſont ſur les remparts.

„ L'on n'envoye point à la Cour l'Etat „ de ſituation des Magaſins de cette Pla- „ ce; attendu qu'ils ont été cédés aux „ Ennemis du jour de la datte de la Capi- „ tulation, avant la ſignature de laquelle „ Mr. le Comte de la Grandville a fait „ délivrer quelques ſacs de grains, de „ farines, & de pluſieurs autres effets „ en forme, & pour tenir lieu de grati- „ fication tant aux Troupes de la Garni- „ ſon, qu'aux Habitans qui ont porté les „ armes pour la défenſe de la Place.

Mr. de SALMON *à Mr. d'*ARGENSON, *à Ingolſtatt du* 30. *Août* 1743.

MONSEIGNEUR.

Le départ précipité de Mr. d'Arbaud ne m'a pas permis, Monſeigneur, d'avoir eu l'honneur de vous envoyer au net le Plan de la Tranchée, que les Ennemis ont ouvert la nuit du 26. ou 27. Août; ils ont fait un Ouvrage immenſe pendant cette nuit avec les Zigzag qui communiquent à la première parallele, qu'ils ont perfectionnée le 28., 29. & 30. ſans diſcontinuer leurs Travaux; Mr. le Comte de la Grandville leur a oppoſé un grand feu, il s'eſt comporté en Gouverneur ſage & prudent, les Ennemis en conviennent également comme nous; on leur a tué bien du Monde, tant par notre Artillerie que par nos Bombes; le Front de la Porte de Vilkirck qu'ils ont attaquée, étoit le côté le plus foible, & rempli de ſi grands défauts, qu'ils auroient dû prendre la Place en moins de dix jours.

Je crois que le parti que Mr. le Comte

te de la Grandville a pris pour la Capitulation eſt très intéreſſant pour le ſervice de Sa Majeſté, ſuivant les conditions auxquelles il l'a faite; les Aſſiégeans connoiſſoient ſi bien les Défauts & les Avantages de cette Place, qu'ils nous ont tiré l'Eau du Ruiſſeau, qui nous auroit ſervi à former une Inondation.

Pendant le Blocus nous avons racommodé le Chemin-couvert, & avons fait toutes les Traverſes aux trois Lunettes, & il auroit certainement fallu faire bien des autres Ouvrages pour réuſſir à la bonifier.

Mr. de Soumeroure a rempli ſon devoir avec beaucoup de diſtinction, de mon côté, Monſeigneur, j'ai fait humainement tout ce qui a été en mon pouvoir, pour mériter dans cette occaſion les Graces que nos Meſſieurs ont eu eu pareille circonſtance pour la Défenſe d'une Place.

J'ai l'honneur d'être avec un reſpectueux Attachement, &c.

P. S. J'ai l'honneur de vous envoyer, Monſeigneur, l'état des Troupes de S. M. la Reine de Hongrie ſous les or-

dres de Mr. de Berncklau au Siege d'Ingolſtatt.

ETAT des Troupes de Sa Majeſté la Reine de Hongrie & de Boheme, ſous les Ordres de Mr. le Général de BERNCKLAU *au Siege d'Ingolſtatt.*

INFANTERIE.

„ Régimens, Henri Daun 2. Bat. 2 „ Compagnies de Grenadiers, Wal„ lis 2. Bat. 2. Comp. de Gren. Baden „ 3. Bat. 3. Comp. de Gren. Berncklau „ 3. Bat. 2. Comp. de Gren. Wettes 3. „ Bat. 3. Comp. de Gren. Palfy 3. Bat. „ 3. Comp. de Gren. Vhiaſy 2. Bat. For„ gatſch 2. Bat. Carlſtadiens 8. Bat. Wara„ dins 4. Bat. Lycanois 4. Bat. Donavert „ de Scula 1. Bat. Eſclavonie Haute 1. „ Bat. Eſclavonie Baſſe 1. Bat. Savien 1. „ Bat. Tihique 1. Bat.

„ Au Total 41. Bataillons.

CAVALERIE.

„ Régimens, Carhtad 5. Eſc. Rabor „ Ca-

„ Camorneret Graner 5. Eſc. Broderlit
„ Gradigue 2. Eſc. Maroucher 2. Eſc.
„ Tibrique 2. Eſc. Eſclavonie 2. Eſc.
„ Au Total 18. Eſcadrons.

ARTILLERIE.

„ Mortiers. . . . . 24.
„ Canons de Batterie. . . . 70.
„ Haubuſiers. . . . . 6.

Mémoire envoyé de la Cour en forme d'Inſtruction, tant pour ce qui peut concerner la Conduite d'un Général en Chef, que pour les Officiers Généraux; cette Inſtruction roulera ſur la Marche d'une Armée, ſur les Convois, Fourages, Campemens & jours de Séjours &c.

De la Conduite du Général Commandant en Chef.

„ Il faut qu'un Général à qui le Roi a
„ confié le Commandement de ſon Ar-
„ mée, prenne bien garde à ne rien en-
„ treprendre avec une trop grande légé-

„ reté, ni mal à propos; il eſt néceſſai-
„ re qu'il ait une attention toute parti-
„ culiére, non-ſeulement pour bien con-
„ duire ſon Armée, & la maintenir com-
„ me il le doit; mais auſſi de donner
„ tous les ordres en conſéquence, pour
„ que tout aille au bien du Service du
„ Roi.

„ Il ne ſauroit avoir trop de Conduite
„ & de Sageſſe; ces qualités ſont ſi
„ utiles & ſi eſſentielles au bien du Ser-
„ vice du Roi, que ſouvent il eſt arri-
„ vé qu'une affaire entrepriſe avec trop
„ de Chaleur, & ſans une mûre Déli-
„ beration, ait tournée au déſavantage
„ du Roi, & aſſurement un Général ne
„ ſauroit avoir trop d'attention, & mê-
„ me prendre trop de précautions, pour
„ ne pas commettre mal à propos les
„ Troupes qu'il commande.

„ Cependant il eſt de ſa Prudence, &
„ de ſon bon Eſprit, de ſavoir ſe ſer-
„ vir à propos des moments heureux,
„ que l'occaſion & la circonſtance peu-
„ vent lui fournir, & de profiter des
„ méchantes Démarches, ou bien des
„ Manœuvres déplacées que l'Ennemi
„ pourroit faire à ſon déſavantage; il y
„ a des moments à la Guerre, dont il
„ faut ſavoir profiter, & que l'on ne re-

„ trou-

„ trouve pas d'un quart d'heure à l'au-
„ tre; c'eſt au Général à les connoître,
„ & à s'en ſervir à propos.

„ Un Général doit avoir pour maxi-
„ mes, de ne rien oublier afin d'être in-
„ formé non-ſeulement des Deſſeins des
„ Ennemis, mais encore de leurs Mouve-
„ ments & de leurs Forces. Dans ce cas,
„ un Général ne peut avoir de trop bons
„ Eſpions, & il ne ſauroit les payer trop
„ bien pour être ſervi comme il le con-
„ vient, & c'eſt à quoi il doit fort s'ap-
„ pliquer.

„ Un bon Général ne ſauroit avoir
„ une trop grande Application pour ce
„ qui concerne les ſubſiſtances de ſon
„ Armée, c'eſt un point bien eſſentiel;
„ il doit entrer dans ces détails, & ſe
„ faire inſtruire des moindres choſes par
„ l'Intendant de ſon Armée; il ne doit
„ pas non plus négliger aucune des pré-
„ cautions néceſſaires pour aſſurer la
„ marche de ſes Convois; & les jours de
„ Convois, il eſt de ſa prudence d'avoir
„ pluſieurs petits Partis en campagne,
„ pour découvrir & fouïller les haies &
„ buiſſons.

De la conduite que doit tenir celui qui eſt chargé du commandement du Convoi, & celle que doivent tenir ceux qui ſont à la tête des petits Partis.

„ L'Officier chargé du Commandement
„ en Chef d'un Convoi, doit néceſſaire-
„ ment de ſon côté envoyer de petits
„ Partis en campagne, tant en avant
„ que ſur les flancs, quatre à cinq hom-
„ mes peuvent ſuffire pour chaque Parti;
„ il faut ſeulement qu'il ait attention de
„ choiſir les plus intelligens & les plus
„ hardis.

„ Ceux qui ſeront à la tête des Partis
„ que le Général enverra, doivent néceſ-
„ ſairement être inſtruits de l'Endroit
„ d'où doit partir le Convoi, quelle
„ route il doit tenir pour ſe rendre à
„ l'Armée, afin qu'en cas de néceſſité
„ ils puiſſent facilement donner les avis
„ qu'ils auront de l'Ennemi, tant au Gé-
„ néral Commandant en Chef l'Armée,
„ qu'à celui chargé en particulier de la
„ conduite dudit Convoi.

„ Le Général d'Armée ne peut faillir
„ en donnant de trop groſſes eſcortes,
„ pour aſſurer la marche des Convois,
„ dont la ſûreté eſt ſi néceſſaire au bien

„ être

„ être d'une Armée, & qui eſt même
„ une affaire très capitale.

Regles à tenir pour les Fourages.

„ Le Général ne doit pas héſiter non
„ plus de donner de très fortes eſcortes
„ pour les Fourages, & même il doit
„ ordonner à l'Officier Général qu'il au-
„ ra chargé du Commandement dudit
„ Fourage, d'aller dès la veille recon-
„ noître lui-même, autant que faire ſe
„ pourra, non-ſeulement les endroits
„ qui auront été déterminés pour foura-
„ ger, mais encore les avenuës & iſſuës
„ par où l'Ennemi pourroit venir à lui;
„ il faut néceſſairement qu'il ſonge à ſe
„ précautionner contre tout cela; il ne
„ doit pas non plus manquer d'y mettre
„ des Gardes un peu fortes, qui auront
„ elles mêmes de petits Corps de Garde
„ avancés; il eſt bon même de commet-
„ tre des Officiers qui ſe promenent d'u-
„ ne Garde à l'autre, pour éviter toute
„ ſurpriſe & être averti à propos.

„ L'Officier Général chargé de com-
„ mander le Fourage, aura un ſoin par-
„ ticulier d'envoyer le jour du Fourage
„ de petits Partis déhors, & ne manque-
„ ra pas d'informer ceux qui ſeront à la

„ tête

„ tête de ces petits Partis, de l'endroit
„ où devra ſe faire le Fourage, afin qu'en
„ cas de beſoin il puiſſe être averti, &
„ qu'il ait le tems de pouvoir donner
„ ordre à tout. Il faut auſſi qu'il ait la
„ précaution d'avoir toujours auprès de
„ lui un homme de confiance pour le
„ charger de ſes ordres, ſi le cas venoit
„ à l'exiger; & s'il arrivoit qu'il eût
„ quelques nouvelles des Ennemis, il
„ doit donner des ordres très ſévéres,
„ pour que les Fourageurs, ſous quelque
„ prétexte que ce puiſſe être, ne paſſaſ-
„ ſent point les endroits qui leur auront
„ été marqués; il ne faut pas non plus
„ qu'il faſſe partir les Fourageurs du
„ Camp auparavant l'heure qui aura été
„ aſſignée, afin qu'il puiſſe avoir le tems
„ convenable qu'il lui faut pour pouvoir
„ poſter ſes Gardes, comme il convient
„ qu'elles le ſoient; & toutes ces pré-
„ cautions ſe doivent moralement pren-
„ dre pour que tout aille bien dans les
„ Fourages; il eſt même eſſentiel de
„ commander des Officiers de chaque
„ Brigade avec quelques Gens armés,
„ afin de pouvoir contenir les Brigades
„ de Fourageurs; il faut auſſi que les
„ Officiers qui y ſeront commandés aient
„ un ſoin bien particulier, que quand un
„ cha-

„ chacun ſe ſera pourvû de ſon Fourage,
„ de les faire retourner tout de ſuite au
„ Camp.

Régles pour le Quartier Général.

„ L'on doit avoir une grande atten-
„ tion de choiſir de bons Vaguemeſtres
„ bien intelligents ; & il ne faut pas
„ manquer de donner des eſcortes parti-
„ culieres, afin de pouvoir contenir les
„ Valets ; il ne faut pas moins néceſſai-
„ rement avoir un grand ordre, & ſe
„ donner tous les ſoins poſſibles à l'é-
„ gard des Soldats que l'on peut envoyer
„ aux herbes ; il eſt indiſpenſable que
„ chaque Commandant de Corps s'y ap-
„ plique, & même le Général doit tenir
„ la main à ce que toutes ces choſes
„ ſi utiles au bien du ſervice s'accom-
„ pliſſent avec la derniere des exacti-
„ tudes.

Ordre pour les jours de Marche.

„ Un Général d'Armée doit toujours
„ préférer le jour à la nuit, pour faire
„ marcher les Troupes, & cela pour tou-
„ tes

„ tes ſortes de raiſons, à moins que la
„ néceſſité ne l'oblige moralement d'en
„ uſer autrement; en marchant de jour,
„ tout en va beaucoup mieux, & cha-
„ cun voit tout ce qu'il a à faire; en ſui-
„ vant ce premier ſyſtême, on donne le
„ tems convenable qu'il faut néceſſaire-
„ ment au Maréchal de Camp de jour, de
„ pouvoir mieux reconnoître ſon Camp;
„ quand il ſera arrivé au lieu que le Gé-
„ néral aura marqué vouloir camper, il
„ verra avec le Maréchal Général des
„ Logis, Camps & Armées du Roi, les
„ endroits où aſſeoir le Camp, où l'on
„ appuyera la droite & la gauche de la
„ première ligne, & où l'on pourra met-
„ tre le Quartier Général. Une regle
„ générale, c'eſt qu'il faut mettre le
„ Camp le plus près de l'eau qu'il eſt poſ-
„ ſible, autant néanmoins que la choſe
„ eſt faiſable.

„ Lorſqu'on aura réſolu de pren-
„ dre l'endroit fixé pour le Camp, &
„ qu'il ſera marqué, le Maréchal de
„ Camp laiſſera ſes ordres pour achever
„ le Campement; enſuite il ira voir lui-
„ même les Endroits qu'il croira les plus
„ convenables pour poſer ſes Gardes, &
„ en les poſtant il leur donnera les or-

„ dres,

„ dres, tant de ce qu'ils auront à faire,
„ que de l'endroit où ils devront ſe reti-
„ rer pendant la nuit; une des précau-
„ tions encore qu'il faut qu'il prenne,
„ c'eſt qu'il faut qu'il voie s'il y a ſuffi-
„ ſamment de Fourages pour l'Armée
„ dans le Camp & entre les Gardes;
„ dans le cas où il n'y en auroit pas aſ-
„ ſez, il faut néceſſairement qu'il faſſe
„ avancer quelques Gardes pour en re-
„ connoître, & qu'il ne manque pas d'en
„ inſtruire les Troupes, auſſitôt qu'el-
„ les arriveront dans leur Camp, afin
„ qu'un chacun ſçache l'endroit qui lui
„ ſera déſigné pour en aller chercher, &
„ en prenant ces précautions ſages & eſ-
„ ſentielles au bien du ſervice, il empê-
„ chera non-ſeulement que les Troupes
„ ne courent, & ne haſardent de ſe fai-
„ re prendre.

„ Il faut que dans la diſtribution des
„ logements de Mrs. les Officiers Gé-
„ néraux, l'on ait l'attention de les met-
„ tre dans pluſieurs Quartiers, ce qui
„ eſt bon & utile pour le Service du
„ Roi.

„ Le Général d'Armée doit avoir une
„ grande attention, toutes les fois que
„ ſon Armée marche, d'envoyer des Par-

„ tis

„ tis dehors, pour battre la campagne, „ afin qu'en arrivant dans ſon Camp il „ puiſſe avoir des nouvelles ſur les mou„ vemens que peuvent avoir faits les „ Ennemis.

Ordre à tenir pour les Séjours.

„ Le Général doit défendre ſous des „ peines rigoureuſes, qu'aucun Soldat, „ Cavalier ou Dragon ne ſortent point „ du Camp, ſous quelque prétexte que „ ce puiſſe être, les jours de ſéjours; il „ doit commander à tous les Comman„ dants des Corps de tenir la main à ce „ que ſes ordres fuſſent exécutés ponc„ tuellement, que les Soldats de chaque „ Corps aient leurs armes en bon état, „ de leur faire faire la ſoupe autant que „ faire ſe pourra, d'avoir ſoin qu'ils „ aient du linge blanc, & leurs barbes „ faites; toutes ces choſes contribuent „ beaucoup à la conſervation des Trou„ pes, & ces petits ſoins ſont d'une „ néceſſité abſolue; le Général ne peut „ trop recommander au Major Général „ de l'Infanterie, & au Maréchal Gé„ néral des Logis de la Cavalerie d'y „ tenir la main, afin que tout cela fut

„ exé-

„ exécuté à la lettre, ainſi qu'il l'aura
„ ordonné.

„ Les Officiers Généraux qui ſeront
„ de jour, ne doivent pas manquer dans
„ les ſéjours, d'aller réguliérement voir
„ monter les Gardes; ils ne doivent pas
„ non plus manquer de les aller viſiter,
„ pour voir ſi elles n'ont beſoin de rien, &
„ ils donneront ordre aux Brigadiers qui
„ ſeront de jour, de ſe promener auſſi eux-
„ mêmes pendant le jour auxdites Gar-
„ des & Poſtes, afin de voir s'il ne s'y
„ paſſe rien contre l'ordre, & s'il n'y eſt
„ rien arrivé de nouveau, pour en aver-
„ tir tout de ſuite le Général.

„ Quand il arrive que l'on eſt obligé
„ de camper près de l'Ennemi, le Gé-
„ néral doit avoir attention de bien
„ prendre ſon Camp, & de ſe poſter le
„ plus avantageuſement qu'il lui eſt poſ-
„ ſible; il eſt d'une grande conſéquence
„ d'en faire reconnoître toutes les ave-
„ nues, de même que les iſſues par où
„ l'Ennemi pourroit venir pour le ſur-
„ prendre & lui donner des alertes; c'eſt
„ ſur cela ſurtout qu'un Général, qui
„ ſait ſon métier, doit ſe précautionner,
„ & prendre bien garde de ne donner
„ aucun avantage ſur lui à ſon Ennemi, de

„ quel-

„ quelque peu de conſéquence qu'il puiſ-
„ ſe être; & ſurtout dans le cas où il lui
„ ſeroit beaucoup ſupérieur, il ne ſau-
„ roit trop prendre de précautions pour
„ ſe choiſir un Camp ſûr par ſa poſition
„ avantageuſe. Il faut autant qu'il eſt
„ poſſible qu'il prévienne ſon ennemi,
„ qu'il faſſe une exacte revue des en-
„ droits foibles ou ſuſceptibles d'être at-
„ taqués, de les faire fortifier, & les
„ mettre hors d'inſulte, & par ces mo-
„ yens empêcher l'Ennemi de l'attaquer,
„ du moins ſans eſſuyer de ſa part un
„ grand désavantage.

„ Si au contraire le Général ſe trouve
„ ſupérieur en Troupes à ſon Ennemi,
„ il ne doit pas moins prendre garde
„ d'aller poſter ſon Camp dans une ſi-
„ tuation dont l'Ennemi puiſſe tirer le
„ moindre avantage, & trouver la faci-
„ lité, par l'aſſiette du Camp, à l'atta-
„ quer encore bien qu'il fût inférieur en
„ nombre; il doit éviter ſurtout les lieux
„ fourrés, & auſſi les Poſtes qui ſeroient
„ ſi incommodes & ſi ſerrés, qu'il lui
„ ſeroit pour ainſi dire impoſſible de fai-
„ re faire aucun mouvement à ſa Cava-
„ lerie; & lorſque la néceſſité veut qu'un
„ Général occupe de tels Poſtes, il faut,

„ &

„ & même il eſt diſpenſable lorſqu'il „ y eſt arrivé, qu'il les viſite, qu'il ait „ le ſoin & la précaution de faire faire jour à la Cavalerie, pour qu'il „ s'en puiſſe ſervir utilement dans le „ beſoin. Dans un cas pareil, il doit „ faire couper toutes les haies & les „ buiſſons qui peuvent l'offuſquer, combler les foſſés, & enfin faire faire „ des paſſages, des ouvertures & des „ communications; c'eſt en prenant „ tous ces ſoins & toutes ces précautions, qu'un Général ne ſera jamais „ ſurpris, & qu'au contraire il trouvera toujours des avantages ſur ſon Ennemi.

„ Un Général peut objecter que l'on „ n'eſt pas toujours le maître de pouvoir „ refuſer le combat à ſon Ennemi; il eſt „ ſur cela de l'habileté d'un Général de „ ſe précautionner, & de ſavoir prendre à propos ſon parti; & très ſouvent tout dépend de ſavoir à qui l'on „ a à faire, c'eſt-à-dire de connoître la „ capacité, la Valeur & l'Activité de „ ſon Antagoniſte.

„ Lorſqu'il eſt queſtion d'un combat, „ ou d'une bataille, il faut de toute néceſſité que le Général reconnoiſſe bien

„ d'abord la situation de son Ennemi, & „ examine si par son ordre de bataille „ il ne sera pas contraint de faire quel„ que méchante manœuvre ; si cela est, „ il en doit profiter sans hésiter un seul „ instant ; c'est dans ces circonstances „ que les moments sont chers. Il faut „ que le Général dans cette occasion „ donne bien ses ordres aux Officiers „ Généraux, sur ce qu'ils auront à fai„ re, que les ordres soient intelligibles „ & sans équivoques ; il doit leur recom„ mander de ne point agir avec trop de „ chaleur, & il doit sçavoir se conten„ ter à propos d'un avantage & en pro„ fiter.

Marches d'Armée.

„ Le Général ayant résolu de décam„ per, & de faire marcher son Armée „ dans un autre Camp, il doit examiner „ & faire examiner tous les endroits par „ où son Armée devra marcher, pour „ arriver au Camp qu'il se fera choisi ; „ il doit aussi sçavoir quels sont les Of„ ficiers Généraux qui doivent marcher „ à la tête des Colonnes, pour leur don„ ner à chacun ses ordres particuliers ;

une

„ une attention particulière que le Gé-
„ néral doit avoir, c'eſt d'ordonner qu'il
„ y eut toujours à la tête de chaque Co-
„ lonne des Gens commandés avec des
„ outils, pour ouvrir la marche & la fa-
„ ciliter, & auſſi pour empêcher la con-
„ fuſion; le même ordre doit être ob-
„ ſervé pour la marche de l'Artillerie &
„ des Bagages. En employant ces mo-
„ yens & ces précautions, une Armée
„ marche toujours en bon ordre, & ar-
„ rive aiſément dans ſon Camp.

„ Il arrive ſouvent que l'on ſe trouve
„ un peu ſerré, ce qui arrive ſouvent
„ dans les Camps de paſſage; il eſt du
„ devoir & de la prudence d'un bon Gé-
„ néral, lorſqu'il eſt arrivé à un Camp
„ où ces difficultés ſe rencontrent, de
„ viſiter par lui-même, & d'ordonner
„ enſuite que les foſſés, s'il en a trouvé,
„ ſoient comblés, les haies coupées, &
„ les communications faites pour le len-
„ demain, s'il a envie de continuer ſa
„ marche. Avec ces précautions, on
„ marche beaucoup plus aiſément, &
„ ſans aucune confuſion.

„ Le Commandant en Chef de l'Artil-
„ lerie doit ſe précautionner a tous les
„ Camps pour ſa ſortie, & que la mar-

„ che de ſon Artillerie ne puiſſe être in-
„ terrompue par aucun des obſtacles ci-
„ deſſus dits.

„ Le Vaguemeſtre Général de l'Armée
„ doit, en ſon particulier, aller recon-
„ noître ſa marche, voir les obſtacles
„ qui pourroient l'arrêter, les faire le-
„ ver; il doit donner auſſi ſes ordres à
„ chaque Vaguemeſtre particulier, qu'ils
„ ayent une grande attention aux Baga-
„ ges, & de n'y ſouffrir que les gens
„ néceſſaires ponr empêcher le déſordre
„ qui pourroit arriver; & pour obvier à
„ cet inconvénient, il eſt néceſſaire de
„ donner au Vaguemeſtre quelques Ca-
„ valiers, pour lui aider dans le bé-
„ ſoin.

„ Une des principales attentions que
„ doit avoir le Général, c'eſt de tenir
„ bien exactement la main à ce que le
„ pain ſoit fourni bien réguliérement aux
„ troupes de ſon Armée; il doit auſſi s'in-
„ former au Major Général de l'Infante-
„ rie, & au Maréchal Général des lo-
„ gis de la Cavalerie, pour ſçavoir d'eux
„ ſi la qualité du pain eſt bonne; il eſt
„ bon même, que de tems en tems il le
„ voie par lui-même; car pour le bien
„ du ſervice, il faut qu'un Général ne

„ né-

„ néglige non ſeulement rien ; mais il
„ doit encore ſonger à tout.

„ Il eſt de la prudence d'un Général
„ habile, lorſqu'il a demeuré un certain
„ tems dans un Camp, d'examiner s'il
„ eſt campé à portée de ſon Ennemi; il
„ doit pourvoir à la conſervation des
„ Fourages, il faut doubler les eſcortes
„ quand on eſt campé près de l'Ennemi,
„ pour éviter d'être inquiété, & même
„ quelqu'Echec déſavantageux. C'eſt
„ dans ces circonſtantes que les petits
„ partis que l'on fait ſortir déhors, doi-
„ vent approcher l'Ennemi de près, le
„ guetter pour que l'on ſoit bien averti
„ & à tems; & quand le cas le requiert,
„ il eſt bon que le reſte de l'Armée qui
„ ne ſera point allé au Fourage, ſe tien-
„ ne au Camp ſans en ſortir, & pour
„ plus grande ſûreté, il doit être ordon-
„ né que cette partie reſtante ſoit tou-
„ jours en état de prendre les armes au
„ premier moment.

Précautions à prendre pour les Fourages lorſque l'on ſe trouve campé à portée d'une Ville Ennemie.

„ Un Général prudent & bien aviſé,

„ lorſqu'il ſe trouve campé à peu de di-
„ ſtance d'une Place ennemie, ou bien
„ que le Fourage doit ſe faire aux En-
„ virons, doit néceſſairement, pour
„ éviter toutes ſurpriſes, envoier de
„ gros Corps de Troupes aux portes de
„ la ditte Ville, pour coutenir les Trou-
„ pes qui y peuvent être, & empêcher
„ abſolument qu'elles n'en puiſſent ſor-
„ tir, pour inquiéter les Fourageurs.

„ Le Général ne ſçauroit ſur cela
„ prendre trop de précautions, & avoir
„ trop de prévoyance; il ne faut pas qu'il
„ néglige rien, & le mépris qu'il pour-
„ roit avoir pour ſon Ennemi, & la
„ bonne opinion qu'il pourroit avoir
„ de lui-même & de ſes Troupes, ne
„ doivent pas lui rien faire oublier de
„ tout ce qui peut être moralement né-
„ ceſſaire pour la ſûreté de ſon Armée,
„ & pour l'avantage qu'il en pourroit
„ recevoir; & encore, pour le ſervice
„ du Roy & la gloire de ſes Armes, il
„ ne doit jamais perdre de vue toutes ces
„ choſes.

Regles dont un Général ne doit point s'écarter.

„ Il eſt néceſſaire pour le bien du ſer-
„ vice du Roy, que tout Général & tous
„ ceux qui auront l'avantage de comman-
„ der les Armées de ſa Majeſté, ayent
„ une attention toute particuliére à
„ tout ce qui peut être néceſſaire pour
„ la conduite & le maintien des Trou-
„ pes; il ne faut point que la ſubſiſtan-
„ ce d'une Armée manque dans aucune
„ de ſes parties, & la diſcipline eſt de
„ la derniere conſéquence pour la con-
„ ſervation des Troupes. C'eſt pour-
„ quoi il eſt bien eſſentiel qu'un Général
„ entre dans tous les détails, & ſe faſſe
„ rendre compte exactement par les Ma-
„ jors Généraux, & par les Maréchaux
„ des logis, de tout; les Commandants
„ d'Artillerie, le Régiſſeur Général des
„ Vivres, & ſes Intendants doivent auſ-
„ ſi faire la même choſe, & rendre
„ compte pour ainſi dire journellement,
„ ſi toutes les choſes ſe trouvent bien
„ diſpoſées pour l'arrangement des ſub-
„ ſiſtances & des Magaſins; il eſt bon,
„ & même il le faut pour le bien du ſer-

„ vice, qu'ils ſoient bien de concert „ tous enſemble, & en bonne intelli- „ gence; tout en va beaucoup mieux. „ Toutes ces choſes ſont indiſpenſable- „ ment néceſſaires, & il faut que le bon „ Eſprit dirige tout. Le Général & l'In- „ tendant doivent concourir enſemble au „ bien du ſervice de leur Maître; il „ faut ſurtout qu'un Intendant ſoit bien „ ſage, qu'il ait une attention toute par- „ ticuliére, pour ſe bien comporter avec „ tous les Officiers tant Généraux que „ particuliers, & ſur tout beaucoup „ d'honnetété & d'affabilité; il faut qu'il „ rende la juſtice aux petits comme „ aux Grands; c'eſt là la bonne maxi- „ me, & la plus utile au bien du ſer- „ vice.

„ Il n'eſt pas moins indiſpenſablement „ néceſſaire, qu'un Général ait une „ grande attention à ne faire aucun Ban „ dans ſon Armée qui ne ſoit executé „ à la derniere rigueur; cela eſt de con- „ quence.

Des Sauves-Gardes.

„ Cet article eſt bien eſſentiel, un „ Général ne peut trop prendre garde à „ la

„ la conduite que peuvent tenir les Sau-
„ ves-Gardes; il arrive très-ſouvent que
„ ces gens, à la priere des Syndics des
„ villages, font qu'ils ne cédent rien,
„ pour ne pas ſe dégarnir, & le tout en
„ augmentant la paie des Sauves-Gar-
„ des. Cette façon d'agir chagrine très
„ ſouvent, & déſole même le Soldat &
„ le Cavalier, tellement que cela les
„ porte à des extrêmités, & à faire bien
„ des déſordres, & à piller les dits En-
„ droits. Les ſoins & les précautions que
„ peut prendre un Général dans ces cir-
„ conſtances, ſont très néceſſaires, &
„ il y a mille choſes de cette nature, que
„ l'on regarde ſouvent comme de peu
„ de conſéquence, & qui cependant le
„ ſont beaucoup, & il eſt du bon Eſ-
„ prit d'un Général de ſonger à toutes
„ ces choſes ſérieuſement, de même qu'à
„ tous les détails dont il a été parlé ci-
„ devant, & qui ne peuvent être que
„ très néceſſaires & très utiles au bien
„ du ſervice du Roy.

„ Un Général qui n'a en veue que le
„ bien du ſervice de ſon Roy, & la gloi-
„ re de ſes Armes, doit ſe communiquer
„ avec les Officiers Généraux, leur de-
„ mander de tems en tems leurs avis,

„ & leur témoigner qu'il recevra avec
„ plaiſir leurs penſées; il ne doit point
„ ſonger dans cette occaſion à ſa gloire
„ perſonnelle; un bon Général qui ne ſert
„ que pour la gloire de ſon Maître, ne
„ ſera pas faché d'avoir l'obligation à un
„ particulier d'un bon avis; il n'aura
„ aucune crainte que cela puiſſe dérober
„ quelque choſe à ſa gloire, en ſe voulant tout approprier, comme beaucoup
„ le font, & qui ſouvent dans ces vues
„ haſardent & entreprennent des affaires
„ bien legerement, par un principe d'amour propre & de vanité, ce qui eſt
„ bien dangereux pour le bien du ſervice. C'eſt à quoi un Général doit bien
„ prendre garde; lorſqu'il arrive que le
„ conſeil d'un ſimple particulier réuſſit,
„ & qu'il a produit quelqu'avantage au
„ bien du ſervice, il eſt de la gloire &
„ de l'honneur d'un brave Général de
„ ne rien dérober à autrui, & de rendre
„ la juſtice qui eſt dûe à un chacun, &
„ ſon premier but doit être de bien vivre non ſeulement avec tous les Officiers, mais même de mettre l'union
„ parmi eux, & chercher toutes les occaſions de ſe faire aimer & s'attirer la
„ confiance de l'Officier ainſi que du Sol-

„ dat.

„ dat. Il peut être assûré que tout en ira
„ beaucoup mieux, & que le Roy en sera
„ mieux servi, & c'est une des principa-
„ les choses qu'il doit avoir en vue, &
„ à quoi il devroit songer uniquement.

Des Retraites d'Armée.

„ Quant aux Retraites, c'est une
„ chose très difficile, & pour laquelle
„ il est nécessaire qu'un Général ait une
„ grande attention; & lorsque le cas
„ le requiert, il ne sçauroit avoir trop
„ de sagesse & de conduite, & c'est ce
„ qu'il doit bien recommander aux Offi-
„ ciers Généraux qui en sont chargés par-
„ ticulièrement. Il seroit même bien à
„ propos qu'il pusse y être lui-même en
„ personne, afin qu'il puisse observer
„ toutes choses, & donner si bien ses or-
„ dres, qu'il ne puisse recevoir aucun
„ échec; il doit nécessairement établir
„ des postes de distance en distance,
„ pour favoriser sa Retraite. Il faut qu'il
„ ait de la fermeté, mais il faut qu'elle
„ soit soutenue par la sagesse & la bon-
„ ne conduite, & surtout prendre gar-
„ de d'avoir point trop de chaleur,
„ ce qui est bien nuisible.

Conduite d'un Général pour l'Attaque d'une Place.

„ Lorſque le Général a reçu l'ordre
„ du Roy, pour former le Siege d'une
„ Place, la premiere choſe & la plus eſ-
„ ſentielle, & qui eſt de plus de con-
„ ſéquence, c'eſt d'obſerver un grand
„ ſecret, & même quelquefois il n'eſt
„ pas hors de propos de donner le chan-
„ ge ſur cela à l'Ennemi; il faut néan-
„ moins qu'il en confére avec l'Inten-
„ dant, & ſçavoir ſi toutes les choſes
„ ſont bien diſpoſées pour les Magaſins,
„ & donner de bons ordres pour faire
„ venir dans le Camp toutes les choſes
„ néceſſaires tant pour l'Attaque de la
„ dite Place, que pour la ſureté des Con-
„ vois, & pour la ſubſiſtance de l'Ar-
„ mée. Pour lors, quand toutes ces me-
„ ſures ſont bien priſes, que toutes
„ les choſes ſont bien réglées, & que
„ l'on eſt parvenu à la portée de la
„ Place, il eſt dans l'ordre que le Géné-
„ ral faſſe faire tous les Détachemens
„ avec de bons Guides, & que ces Dé-
„ tachemens puiſſent bien inſtruire l'Of-
„ ficier Général commandant chargé du
ſiége,

„ ſiège, de tous les endroits par où „ l'Ennemi pourroit tenter quelques ſe„ cours, afin de les bien garnir de „ Troupes; il faut ſurtout recomman„ der aux Officiers desdits Poſtes d'être „ extrêmement alertes & éveillés, il faut „ ſur toutes choſes avoir attention de ne „ mettre dans ces Poſtes & Corps-de„ Garde que des gens ſenſés. Il ſeroit „ même bon de doubler les Officiers, „ & ſerrer de près la Ville, le plus qu'il „ ſera poſſible, en évitant cependant le „ Canon de la Place; une des premieres „ choſes que l'Officier Général Comman„ dant fera à ſon arrivée devant la Pla„ ce, fera d'envoyer des Partis à la „ Guerre; & même il ſeroit bon d'y en „ envoyer avant d'arriver, afin d'avoir „ des Nouvelles de l'Ennemi ſi faire ſe „ peut; cela eſt même très néceſſaire.

„ Lorſque l'Armée ſera arrivée devant „ la Place, le Général ne manquera pas „ d'aller viſiter les environs, d'éxami„ ner la ſituation de la Place, & voir „ où il pourra établir le plus commode„ ment ſes Quartiers. Lorſqu'il ſe ſera „ décidé ſur les endroits, il donnera „ auſſitôt tous ſes ordres pour les exé„ cuter, & pourlors chacun ira à ſon

„ Quartier, & songera à s'y établir; „ après quoi il fera faire des communi„ cations de toutes parts, & fera en„ suite tracer les lignes, auxquelles il „ fera travailler avec beaucoup de soin „ & d'application. Il chargera à cet ef„ fet tous les Officiers Généraux d'y a„ voir chacun en son quartier la main, „ après quoi il donnera ordre au Ma„ jor Général de donner des ordres „ particuliers sur tout cela à chaque Ma„ jor pour l'exécution, & d'y tenir la „ main.

„ Il faut, autant que faire se pourra pour „ les premiers jours, qu'il n'y ait que les „ Pionniers qui travaillent aux lignes, „ pour donner le tems aux Troupes de „ pouvoir s'établir.

„ Le Général ayant donné tous ses „ ordres pour l'établissement de ses Quar„ tiers & pour le travail de ses lignes „ & Ponts s'il en est besoin, réitérera „ ses ordres pour les subsistances de l'Ar„ mée; & pour avoir dans le Camp tou„ tes les choses nécessaires, il ne manque„ ra pas de s'informer au Munitionnaire „ Général quelles sont les précautions „ qu'il aura prises pour son pain, de mê„ me que pour l'établissement de ses

„ Fours.

„ Fours. Il s'informera auſſi du Com-
„ mandant de l'Artillerie, ſi tout ſon Ca-
„ non eſt arrivé, & ſi rien ne lui man-
„ que pour le ſiege; enſuite il verra a-
„ vec l'Ingenieur Général les endroits
„ qui lui paroîtront les plus propres pour
„ commencer l'ouverture de la Tran-
„ chée, laquelle ne ſe doit point com-
„ mencer pour le mieux, que les lignes
„ ne ſoient tout à fait en état, & que
„ toutes les choſes néceſſaires ne ſoient
„ bien diſpoſées pour cela, à moins que
„ l'on ne ſoit extrêmement preſſé (ce-
„ qui dépend des conjonctures, ſur quoi
„ il faudra ſe régler.) Il faut qu'il ait
„ un grand amas de faſcines, de gabi-
„ ons & de piquets; il faut ſur-tout qu'il
„ ait une grande attention de faire fai-
„ re le *Bivouac* fort réguliérement, & mê-
„ me avec beaucoup d'exactitude, outre
„ celui qu'il doit faire devant les lignes.
„ Il ſeroit bon auſſi d'avoir quelques
„ Poſtes du côté de la Place, pour em-
„ pêcher qu'il n'y entre abſolument per-
„ ſonne; dans ces circonſtances, les Of-
„ ficiers Généraux & les Majors doivent
„ être alertes. Il ne ſeroit pas même
„ hors de propos que le Général donnât
„ l'exemple.

„ Lorſ-

„ Lorſque le jour de l'ouverture de la
„ Tranchée ſera réſolu, l'Officier Gé-
„ néral de jour aura le ſoin & la pré-
„ caution de ſçavoir du Major Général
„ ſi toutes les choſes ſont bien ordon-
„ nées au Commandant de l'Artillerie,
„ & que ſon Parc de la Tranchée ſoit
„ fourni de tout; au Major Général, que
„ la quantité des Travailleurs qui auront
„ été commandés ne manquent pas, &
„ que ceux qui devront venir au jour
„ y ſoient à point nommé.

„ Après tous ces ordres & précauti-
„ ons, & l'heure marquée pour la mar-
„ che des Troupes, l'Officier Général
„ ſe rendra à l'endroit pour l'ouverture
„ de la Tranchée, & lorſque toutes ſes
„ Troupes y ſeront arrivées, il s'infor-
„ mera encore au Major Général, ſi tou-
„ tes les choſes ſont bien diſpoſées, s'il
„ ne manque rien; enſuite il verra la
„ diſpoſition des Travailleurs & des Dé-
„ tachements, il parlera lui même aux
„ Officiers de chaque Détachement, &
„ il ne manquera pas de bien recom-
„ mander à ceux deſtinés pour ſoute-
„ nir les Travailleurs, d'être ſages, &
„ qu'ils prennent bien garde de ne
„ point prendre l'allarme mal à propos;

„ il

„ il fera dépêcher le plus qu'il lui fera
„ poſſible le travail de la Tranchée, &
„ lorſqu'elle ſera en état de pouvoir s'y
„ mettre à couvert, il fera entrer dans
„ le boyau les Détachemens, & il au-
„ ra attention de donner ſi bien ſes or-
„ dres, que chacun en ſon particulier
„ ſçache ce qu'il aura à faire en cas de
„ ſorties. Il ne doit pas épargner les
„ ſentinelles pour éviter toute ſurpriſe,
„ & pouvoir être averti à tems; pen-
„ dant le jour, on doit les viſiter à cha-
„ que inſtant, faire perfectionner pen-
„ dant le jour la Tranchée, faire tra-
„ vailler aux Banquettes, & ſur-tout
„ éviter la confuſion; pendant la nuit,
„ on ne peut être trop éveillé, & il
„ commettra des Officiers pour ſe pro-
„ mener; on ne ſçauroit prendre trop de
„ précautions, & avoir trop de prévo-
„ yance.

„ Le plutôt que l'on peut établir les
„ Batteries, c'eſt le mieux; après quoi
„ il faut tenir la main à ce que l'Artille-
„ rie ſoit bien ſervie, & qu'elle tire
„ continuellement, de même que les
„ Mortiers. Quand la Tranchée ſe trou-
„ ve aſſez à portée pour pouvoir faire
„ l'attaque du Chemin-Couvert & d'au-

„ tres

„ tres Ouvrages, il faut pour cette opé-
„ ration ſe bien précautionner, en don-
„ nant tous les ordres néceſſaires pour
„ la réuſſite, & bien diſpoſer auſſi tou-
„ tes choſes pour les Détachemens. Il
„ faut néceſſairement avoir un grand
„ nombre de faſcines, de gabions, de
„ ſacs à terre; l'on doit recommander
„ aux Travailleurs qu'ils obſervent un
„ grand ordre, & qu'ils s'entendent de
„ façon à éviter la confuſion; il ne faut
„ point y ſouffrir abſolument de Gens
„ inutiles, cela ne ſert pour l'ordinaire
„ qu'à embaraſſer, empêcher le Travail
„ & même l'établiſſement; il faut auſſi
„ défendre aux Officiers des Bataillons
„ de quitter abſolument leurs Poſtes,
„ ſous quelque prétexte que ce puiſſe ê-
„ tre, & il faut recommander aux Com-
„ mandans d'y tenir exactement la main;
„ il eſt bien néceſſaire que les Com-
„ mandans eux-mêmes ne quittent
„ point, pour pouvoir prendre garde à
„ tout.

„ Lorſque tout eſt ainſi diſpoſé, & le
„ ſignal donné pour l'attaque, chacun
„ partira avec ſon Détachement, pour
„ exécuter, & ſuivre ponctuellement ce
„ qui aura été ordonné; les Majors &

„ gens

„ gens deſtinés pour les Travailleurs les
„ feront ſuivre & diligenter pour s'éta-
„ blir le plus promptement que faire
„ ſe pourra ; tout auſſi-tôt après on
„ travaillera à la Communication, &
„ on aura ſurtout un grand ſoin à ce
„ que les matériaux ne manquent point ;
„ on aura les mêmes ſoins & les mê-
„ mes attentions tant que durera le
„ ſiege.

„ Un Général ne ſauroit trop s'appli-
„ quer pendant un ſiege, tant pour ce
„ qui peut concerner le dedans du Camp,
„ que pour le déhors ; il eſt de ſa pru-
„ dence d'avoir toujours des partis en
„ Campagne, pour avoir des nouvelles
„ des mouvemens de l'Ennemi & de ſes
„ deſſeins, & auſſi pour ſavoir s'il ne lui
„ prendroit pas la fantaiſie de venir au
„ ſecours de la Place attaquée, & même
„ d'entreprendre quelque choſe ſur l'Ar-
„ mée dans ſes lignes.

„ Le Général habile doit s'être pré-
„ cautionné contre tout cela, ſes lignes
„ doivent être bien fortifiées, & il aura
„ dû mettre du Canon dans les endroits
„ qu'il aura crû néceſſaires, & où il aura
„ reconnu quelques endroits foibles où
„ il n'auroit pas été impoſſible à l'Enne-

mi

„ mi de pénétrer, & même de s'y éta-
„ blir; ſi au contraire le Général prévoit
„ de ne pas pouvoir ſe ſoutenir dans ſes
„ lignes ſans déſavantage, le parti le
„ plus ſage & le meilleur ſeroit de ſor-
„ tir des lignes, d'aller à l'Ennemi,
„ & de tâcher de choiſir une poſition
„ avantageuſe, & prévenir s'il eſt
„ poſſible l'Ennemi, en laiſſant cepen-
„ dant dans le Camp un Corps de Trou-
„ pes aſſez conſidérable pour continuer
„ le ſiége, & empêcher les Troupes de
„ la place aſſiégée d'inquiéter & de
„ prendre aucun avantage ſur les Trou-
„ pes qui ſeroient reſtées pour faire le
„ ſiege.

„ Un Général ne doit par perdre l'oc-
„ caſion de combattre l'Armée Ennemie
„ qui voudroit venir interrompre le ſie-
„ ge d'une Place, s'il voit qu'il puiſſe le
„ faire avec avantage; il ne doit néan-
„ moins rien haſarder mal à propos,
„ ſur-tout s'il eſt moralement ſûr que les
„ tentatives de l'Ennemi pour le ſecours
„ ſont inutiles, & qu'il ne ſauroit en-
„ treprendre ſur lui ſans déſavantage;
„ en ce cas, c'eſt au Général qui tient
„ la Campagne à connoître ce qui en eſt,
„ & c'eſt à l'habileté du Général à ſa-

„ voir

„ voir ſe bien conduire, à prendre le
„ bon parti, & à prévenir même tou-
„ jours ſon Ennemi ſur certains Camps,
„ qui puiſſent barrer par leur poſition a-
„ vantageuſe les Deſſeins de l'Ennemi.
„ C'eſt à quoi il doit s'attacher principa-
„ lement, & faire choix d'un certain
„ nombre de gens éclairés, intelligens,
„ actifs, auxquels il puiſſe ſe confier, &
„ que ces mêmes perſonnes s'intriguent
„ elles-mêmes pour l'inſtruire, & l'aver-
„ tir à point nommé de toutes choſes;
„ il n'eſt cependant pas de ſon bon Eſ-
„ prit qu'il ſe repoſe ſi abſolument ſur
„ elles, non plus que ſur ſes Eſpions,
„ qu'il ne puiſſe prendre de lui-même
„ certaines précautions utiles & néceſ-
„ ſaires, pour éviter des affaires & des
„ ſurpriſes; car il y a bien des exemples
„ de pareils cas, où ſouvent un Géné-
„ ral, pour s'être trop repoſé ſur des
„ gens qu'il croyoit beaucoup plus ca-
„ pables, ou bien pour avoir mis trop
„ ſa confiance dans des Eſpions qui le
„ trompoient, a penſé avoir des affaires
„ dont le ſuccès auroit été très malheu-
„ reux; ce qui fait voir qu'il ne faut ja-
„ mais rien négliger, & la précaution
„ n'eſt jamais inutile contre un Ennemi

„ ſur

„ ſur lequel il faut tâcher d'avoir toujours
„ de l'avantage.

Régles ſur la Défenſe d'une Place.

„ La Défenſe d'une Place eſt une cho-
„ ſe de conſéquence, & d'une grande im-
„ portance, & il eſt arrivé bien des
„ fois qu'une bonne Défenſe rebute non
„ ſeulement l'Ennemi, mais donne en-
„ core le tems de pouvoir ſecourir une
„ Place aſſiégée; l'Officier chargé de la
„ Défenſe d'une Place doit s'attacher à
„ connoître tous les défauts de ſa Pla-
„ ce, tâcher d'y rémédier autant qu'il
„ ſera en ſon pouvoir, & de tirer hu-
„ mainement tous les avantages qu'il
„ pourra des endroits forts; il doit auſſi
„ avoir un ſoin extrême d'être pourvû
„ de toutes les choſes qui peuvent lui
„ être néceſſaires pour faire une bonne
„ Défenſe; il faut qu'il ait ſoin de fai-
„ re tout réparer, examiner ſcrupuleu-
„ ſement ſi tous les Ouvrages ſont en
„ bon état, s'il y a des Embraſures
„ ſuffiſantes, s'il n'en faudroit pas fai-
„ re de nouvelles, ou bien élever quel-
„ ques Cavaliers, & en ce cas, y faire
„ travailler; il faut qu'il place tout ſon

„ Ca-

„ Canon, & qu'il étudie les endroits les
„ plus propres pour en tirer beaucoup
„ plus d'avantages; & une des Précau-
„ tions la plus essentielle d'un Gouver-
„ neur est, qu'il doit avoir tous ses Ma-
„ gasins fournis des choses essentielles à
„ sa Défense. Après avoir songé à tout
„ pour ce qui regarde cette partie, il doit
„ être tranquile si l'Ennemi vient après
„ cela l'attaquer.

„ Un Gouverneur qui se trouve assié-
„ gé doit prendre garde de ne pas brû-
„ ter inutilement sa poudre, en tirant
„ continuellement le Canon sans faire de
„ mal le plus souvent, il faut la con-
„ server pour le besoin; après qu'il aura
„ songé à tout, & qu'il aura donné tous
„ les ordres pour le dedans, & généra-
„ lement pour toutes les choses néces-
„ res, il faut après cela qu'il songe aux
„ dehors, qu'il mette dans tous les en-
„ droits nécessaires de bonnes Troupes;
„ & aux endroits où il n'y aura morale-
„ ment rien à craindre, il pourra se con-
„ tenter d'y faire poser des sentinelles,
„ ou bien de petits Corps de Garde; il
„ seroit même à propos d'y commander
„ quelques Officiers, pour les observer;
„ il est bien nécessaire aussi qu'un Gou-

„ ver-

„ verneur ait quelques Gens de confiance dehors, aſſez adroits & aſſez bien intentionnés, dût-il les gagner par argent, pour être averti à point nommé de l'endroit des attaques & de l'ouverture de la Tranchée; ſi un Gouverneur peut être averti à tems de l'ouverture pendant la nuit, il ne doit pas négliger d'envoyer force Détachemens dehors pour inquiéter les Travailleurs, errans ça & là, lâchant quelques coups, & dans les intervalles de ces petites Sorties il faut faire un grand feu ſur les Travailleurs. Une Choſe bien bonne & très utile, ſeroit d'avoir de petites pieces de Canon portatives, que l'on mettroit dans le Chemin-couvert, & que l'on feroit charger à Cartouches, pour tirer tant ſur les Travailleurs, que ſur la Tranchée; cela ne pourroit manquer de faire un bon effet, & ralentiroit à coup ſûr les Travaux de l'Ennemi; il faudroit ſurtout que le Commandant de l'Artillerie ait un ſoin particulier à bien faire ſervir l'Artillerie, & la faire tirer ſur la Tranchée; un habile homme dans ce genre ſait ſe ſervir à propos de ſon Artillerie, & connoît

„ noît l'art de pouvoir la mettre à tout
„ uſage.

„ Si un Gouverneur a dans la Place
„ un aſſez gros Corps de Troupes, il
„ doit faire de fréquentes Sorties, & il
„ doit ſi bien prendre ſes précautions,
„ qu'elles ſoient faites à tems & à pro-
„ pos; on les fait pour l'ordinaire le ma-
„ tin à la pointe du jour, ou bien après
„ que l'Ennemi aura eſſuyé à la Tran-
„ chée un vilain tems de pluie; il faut
„ ſavoir profiter de tous les avantages,
„ & ne rien négliger.

„ Il ſe rencontre quelquefois qu'il y a
„ un nombreux Corps d'Infanterie &
„ beaucoup plus d'Officiers qu'il n'en
„ faudroit pour ſe défendre comme il
„ faut; dans un cas pareil, un Gouver-
„ neur ne ſauroit faire trop de Sorties,
„ ni aſſez harceler l'Ennemi, ce qui néan-
„ moins doit toujours ſe faire avec une
„ grande précaution, & avec beaucoup
„ de ſageſſe; un Gouverneur ne ſauroit
„ avoir trop d'attention, ni de ſoins,
„ pour chercher humainement tout ce
„ qui peut contribuer à une bonne Dé-
„ fenſe pour le dehors, étant une af-
„ faire eſſentielle & capitale, quand un
„ Gouverneur voudra y bien ſonger;

„ il y a mille choſes & mille chicanes à
„ faire.

„ Il faut pour bien faire, animer les
„ Soldats que l'on deſtine à des Sorties,
„ par l'eſpoir des récompenſes, & lorſ-
„ qu'ils ont réuſſi, il eſt bon quelque-
„ fois de ſurpaſſer les promeſſes qui
„ leur ont été faites, afin de les ani-
„ mer pour une autre fois ; un Gouver-
„ neur ou un Commandant ne doit rien
„ négliger ; dans les circonſtances criti-
„ ques, il doit marquer beaucoup de fer-
„ meté, il doit par ſon Exemple encou-
„ rager la Garniſon, ne jamais lui oter
„ l'eſpérance, & s'il eſt brave, il doit
„ ſoutenir ſon Chemin-couvert juſqu'à
„ la derniere extrémité.

„ Lorſque l'Ennemi ſera parvenu à la
„ portée des paliſſades, & qu'il voudra
„ attaquer ceux qui ſont derriere, il eſt
„ néceſſaire, pour n'être point ſurpris,
„ d'avoir des feux avec du Goudron
„ pour voir devant ſoi, & c'eſt dans cet-
„ te attaque que l'on peut ſe ſervir utile-
„ ment des petites pieces de Canon char-
„ gées à Cartouche. Lors qu'il y a de
„ bonnes Traverſes, il faut y mettre
„ des Gens formés pour ſoutenir la Re-
„ traite, & ſoutenir & diſputer le ter-

„ rein

„ rein autant que faire ſe peut; le Che-
„ min-couvert abandonné, ſi l'on veut
„ faire quelque tentative pour le repren-
„ dre, c'eſt là le moment, & il ne faut
„ pas donner le tems à l'Ennemi de pou-
„ voir s'y établir; ſi l'on trouve que la
„ choſe eſt impoſſible, il faut ſonger à
„ la Défenſe des autres Ouvrages, & les
„ ſoutenir ſi l'on peut juſqu'à l'Extré-
„ mité; & après avoir fait toute la Ré-
„ ſiſtance & la Défenſe poſſibles, ſi l'on
„ ſe trouve ſi preſſé qu'il n'y a plus
„ moyen de tenir, c'eſt alors qu'un Gou-
„ verneur doit ſonger à ſe procurer la
„ meilleur Capitulation & la plus hono-
„ rable qu'il lui eſt poſſible; il eſt mora-
„ rement certain, que lorſqu'un Gou-
„ verneur voudra bien ſe défendre, il
„ donnera bien de la peine & du travail
„ à ſon Ennemi; car il n'y a guere de
„ Places qui ne ſoient en état d'eſpérer
„ un ſecours, & à même, pendant ce
„ tems, de faire une bonne Défenſe.

„ Il y a encore mille choſes, ſoins &
„ détails, que l'on ne ſauroit bien dire,
„ ni bien expliquer, que l'occaſion & le
„ moment fourniſſent; c'eſt à l'habileté
„ & au ſavoir d'un Gouverneur d'y ſon-
„ ger, & de ſavoir les connoître, & s'en
„ ſervir à propos.

„ La Guerre eſt un métier où il y a „ toujours à apprendre, & pour s'y per„ fectionner, il y a bien des choſes à ſa„ voir; c'eſt pour quoi on ne ſauroit a„ voir trop d'attention, d'application & „ d'attachement, & il ne faut rien négli„ ger juſqu'à la moindte bagatelle, tout „ étant de conſéquence.

FIN *de la premiere Partie.*